GALLUP PANCANADIEN SUR LA SOUVERAINETÉ-ASSOCIATION

Ottawa devra refuser toute négociation

RE 12-15

■ La majorité des Canadiens des autres provinces pensent que le gouvernement fédéral ne devrait pas accepter de négocier la souveraineté-association avec le Québec si la majorité des Québécois votaient «oui» au référendum.

C'est en tout cas ce que révèle un sondage Gallup publié en page A 4 par LA PRESSE et selon lequel 55 p. 100 des Canadiens estiment que le fédéral ne devrait pas négocier alors que 32 p. 100 pensent le contraire. Treize pour cent n'ont pas d'opinion.

Quand on leur demande si leur gouvernement provincial devrait accepter de négocier la souveraineté-association, le pourcentage des personnes favo-

voir GALLUP en page A 4

M. Ryan n'a rencontré que des partisans hier alors qu'il faisait campagne dans le West-Island. Voir nos informations sur le référendum en pages A 10 à A 13

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
la presse



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

25 CENTS ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI $1.75

L'AMBASSADE D'IRAN À LONDRES INVESTIE

OTAGES

■ LONDRES (AFP) — Vingt personnes sont détenues dans les locaux de l'ambassade d'Iran à Londres, où trois hommes armés, des Iraniens dissidents, ont pénétré par la force, ce matin, après avoir pris un premier otage, le policier de faction.

Le porte-parole du commando a annoncé qu'il faisait partie du groupe «Moudjaheddine Al Nasser» et qu'il réclamait la libération de 91 prisonniers politiques détenus en «Arabistan», notamment à Abadan et Ahwaz, dans le sud de l'Iran.

Le porte-parole a précisé que l'initiative du commando a pour but «de faire entendre notre voix au monde entier pour qu'il sache ce que le gouvernement iranien fait contre nous en Arabistan.» L'homme s'est «excusé» auprès du gouvernement britannique de mener cette action en Grande-Bretagne.

Un des membres du commando, contacté par téléphone par l'AFP, a menacé par ailleurs d'exécuter immédiatement les otages si on tentait de les libérer et que l'immeuble serait dynamité.

Des négociations ont immédiatement été entreprises avec les membres du commando. Des renforts de police sont arrivés à bord de plusieurs automobiles et trois ambulances ont été dépêchées sur les lieux.

En dehors de deux femmes, aucun membre du personnel de l'ambassade n'a pu quitter l'immeuble.

•

Carter et l'Iran: ni guerre ni trêve
page A 4

•

Le sénateur Edmund Muskie succède à Cyrus Vance comme secrétaire d'État.
page C 1



FLORALIES

25 pays

■ **Des nuées de fleurs provenant d'un nombre record de 25 pays tapisseront le Vélodrome olympique et orneront l'île Notre-Dame lorsque les Floralies ouvriront leurs portes le 17 mai. Il s'agit de la première manifestation internationale du genre à se tenir en Amérique du Nord. Treize pays avaient participé aux dernières Floralies, tenues en 1973 à Vienne, en Autriche.**
page A 5

Le commissaire général des Floralies, M. André Boily; l'horticulteur en chef, M. Pierre Bourque; le ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon; et le maire Jean Drapeau.

photo Réal St-Jean, LA PRESSE

ÉDITO

CONSTRUCTION: L'IMPASSE PERSISTE

par Vincent PRINCE

page A 6

EN DEMI-FINALE

La première aux Islanders et aux North Stars

pages D 1 et D 3



téléphoto UPI

HITCHCOCK

Le dernier frisson de Sir Alfred

■ **Alfred Hitchcock, qui en 53 films s'est forgé le titre de «maître du suspense», s'est éteint hier à l'âge de 80 ans, entouré de sa famille à Hollywood. Il est un des très rares cinéastes à avoir donné son nom à une situation (comme Chaplin, ou Fellini, à un personnage). On parle couramment d'une atmosphère «à la Hitchcock» pour dire qu'elle provoque à la fois angoisse et stimulation de l'esprit. Il s'y ajoute un sens de l'humour extraordinaire qui, aux pires moments du drame, fait naître un sourire. Cela, avec ses films, lui survivra. Une des manifestations de cet humour était son souci de faire dans chacun de ses films une apparition fugace, sous un déguisement quelconque, le plus souvent insolite.**
page A 4



■ La disqualification de l'Américaine Rosie Ruiz et la victoire de la Montréalaise Jacqueline Gareau ont été officiellement reconnues par les organisateurs du marathon de Boston hier, huit jours après la célèbre course. L'enquête a en effet montré «sans qu'on puisse raisonnablement en douter» que Ruiz, d'abord coiffée de la victoire, n'avait pas effectué les 26 milles 385 verges de l'épreuve. Désolée pour sa rivale, l'inhalothérapeute de l'Hôtel-Dieu s'est dit contente, mais encore plus d'en avoir terminé avec cettte affaire. Après avoir inscrit le Québec au palmarès, comme l'avait fait Gérard Côté, Jacqueline Gareau prévoit maintenant participer à une épreuve de 15 kilomètres, dimanche, dans le New Jersey. Pour sa part, la championne déchue a refusé de remettre aux organisateurs la médaille qui lui a été remise la semaine dernière et elle affirme qu'elle courra un marathon en juillet et qu'elle fera aussi bien qu'à Boston, sous les feux des caméras ou non.
page D 4

JACQUELINE GAREAU

COURONNÉE



LES HAUSSES VISÉES PAR LALONDE POUR LE PÉTROLE ALBERTAIN

Moins de $4.50 le baril, l'an

■ **C'est avec comme objectif personnel de maintenir à moins de $4.50 les hausses annuelles du prix du baril de pétrole pour 1981, 1982 et 1983, que le ministre de l'Energie, M. Marc Lalonde, amorcera ses négociations avec le gouvernement de l'Alberta de M. Peter Lougheed. C'est le ministre lui-même qui a fait cette révélation dans le cadre d'une entrevue accordée à LA PRESSE sur le sujet. «Mon objectif c'est de rester en bas du $4.00 et $4.50 que les conservateurs ont proposés» a déclaré M. Lalonde en commentant les critiques de l'opposition, qui soutient que les libéraux permettront des augmentations considérables du prix du baril de pétrole après 1980. Immédiatement après son assermentation, le ministre s'était empressé de signaler que les promesses libérales à ce sujet pendant la campagne électorale, garantissaient une hausse inférieure à $4.00 pour l'année en cours, mais qu'elles ne disaient rien pour les années suivantes. Il avait alors signalé que les augmentations de $4.50 par année le baril prévues dans le budget Crosbie pour les trois années suivantes, auraient de toute façon été dépassées, en raison des hausses imprévues des prix internationaux.**
page A 2



SOMMAIRE

Annonces classées: G 6, G 7, H 1 à H 13
Arts et spectacles
—Informations: B 1 à B 3
—Horaires: B 3
Bandes dessinées: I 2
Carrière et professions: D 14 à D 18
Décès, naissances, etc.: H 14
Économie: F 1 à F 8
Êtes-vous observateur?: H 6
FEUILLETON
—Holocauste: H 3
Horoscope: I 2
Le bridge: G 5
Le monde: C 1 à C 7
Médecine d'aujourd'hui: E 6
Mot mystère: I 2
Mots croisés: I 2
Quoi faire aujourd'hui: B 3
Radio et télévision: B 3
Sports: D 1 à D 11
Tribune libre: A 8, A 9
Vivre aujourd'hui: E 1 à E 12

METRO
un MAÎTRE ÉPICIER qui fait Plus pour vous
consultez nos spéciaux en pages C3 - C4 - C5

POUR 81, 82 ET 83

Lalonde vise trois hausses inférieures à $4.50 le baril

■ OTTAWA — C'est avec comme objectif personnel de maintenir à moins de $4.50 les hausses annuelles du prix du baril de pétrole pour 1981, 1982 et 1983, que le ministre de l'Energie, M. Marc Lalonde, amorcera sous peu ses négociatons avec le gouvernement de l'Alberta de M. Peter Lougheed.

GILBERT LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

C'est le ministre lui-même qui a fait cette révélation dans le cadre d'une entrevue accordée à LA PRESSE sur le sujet. «Mon objectif c'est de rester en bas des $4 et $4.50 que les conservateurs ont proposés», a déclaré M. Lalonde en commentant les critiques de l'opposition, qui soutient que les libéraux permettront des augmentations considérables du prix du baril de pétrole après 1980.

Immédiatement après son assermentation, le ministre s'était empressé de signaler que les promesses libérales à ce sujet pendant la campagne électorale, garantissaient une hausse inférieure à $4 pour l'année en cours, mais qu'elles ne disaient rien pour les années suivantes. Il avait alors signalé que les augmentations de $4.50 par année le baril prévues dans le budget Crosbie pour les trois années suivantes, auraient de toute façon été dépassées, en raison des hausses imprévues des prix internationaux. C'est la première fois que M. Lalonde indique qu'il désire demeurer en bas du plafond des $4.50 le baril. Au cours de son entrevue à LA PRESSE, il s'est toutefois gardé une porte ouverte en déclarant qu'il s'agissait là d'un «objectif» et que de toute façon, la formule libérale coûtera moins cher aux Canadiens: «Ce qu'il y a d'important, c'est que même si on dépassait... et je ne dis pas qu'on va le faire... les $4.50, les 18 cents de base prévus par la taxe d'accise auraient coûté $2,6 milliards que les contribuables auraient payé année après année».

«Il y a une chose certaine, c'est que ça va être graduel», a-t-il conclu sur ce point.

L'homme de $1 milliard

Il devient de plus en plus évident, à la lumière de cette déclaration, que le gouvernement libéral devra aller chercher des revenus ailleurs que dans les hausses du prix du pétrole, pour réduire rapidement le déficit énorme (près de $3 milliards cette année) créé par les subventions aux importateurs pour réduire le prix du pétrole des provinces de l'Est. Le ministre des Finances, M. Allan MacEachen, a indiqué aux Communes la semaine dernière que les négociations avec l'Alberta permettraient de réduire ce déficit de près de $1 milliard. M. Lalonde lui-même a déjà fait savoir qu'il exigerait des revenus aussi élevés que les $18 milliards sur une période de quatre ans, négociés par les conservateurs avec l'Alberta. Il a révélé que ces $18 milliards ne sont même plus une limite maximale. «Non, c'est une nouvelle joute... M. Lougheed lui-même a dit que la quasi-entente conclue avec les conservateurs est morte. Alors je recommence à zéro moi aussi, et il y a trois parties là-dedans: le secteur privé, les provinces productrices et le fédéral. Il faut tenir compte de ces trois parties».

Pas de fédéralisme rentable

Tout en se gardant bien de dévoiler le détail des propositions qu'il entend soumettre à l'Alberta, M. Lalonde a déclaré qu'il n'est pas question d'offrir des compensations monétaires supplémentaires en retour des concessions qu'il entend obtenir. «Il n'y a rien qu'on puisse offrir en compensation financière à l'Alberta, qui pourrait équivaloir à ce qu'elle va contribuer au reste du Canada pendant la prochaine décennie. Je ne peux pas lui vendre le fédéralisme rentable, car sur une base purement économique ou financière, s'il y a une province au Canada qui pourrait dire qu'elle veut se séparer, ce serait l'Alberta. Elle n'a pas besoin du reste du Canada.» Le ministre a déclaré que les seules ressources naturelles de cette province pourraient compenser pour les pertes encourues par une éventuelle séparation: «Que demain matin ils deviennent séparés et qu'ils ne puissent pas vendre leur boeuf, rien qu'avec leur huile et le gaz au prix mondial, ils pourraient compenser tous les producteurs de bétail et en faire des millionnaires en plus.»

Reconnaissant qu'il devra s'asseoir à la table de négociation avec des atouts en poche, M. Lalonde a indiqué qu'il entend discuter de la mise en place et de la consolidation de la structure industrielle de la province pendant les deux prochaines décennies, même si «le gouvernement de l'Alberta a déjà déclaré qu'il n'est pas intéressé aux compensations dans d'autres secteurs». Il a également déclaré que le gouvernement Lougheed devra tenir compte de «son sens d'appartenir au Canada... qu'une région qui devient extrêmement riche à un moment donné doit partager... c'est ça la notion de partage qui est à la base de ce pays-ci». Le ministre a rappelé que pendant 10 ans, les provinces situées à l'ouest de l'Outaouais, payaient plus cher que le prix mondial pour le pétrole albertain.

D'autres taxes

M. Lalonde a toutefois reconnu que le gouvernement fédéral ne compte pas que sur des concessions de l'Alberta et sur des hausses du prix de l'essence à la pompe, pour accroître ses revenus du pétrole. «Il y a d'autres possibilités. J'ai déjà dit que je n'éliminerais aucune alternative; il y aura possiblement un moment dans les négociations où je rendrai public le projet spécifique que je vais proposer», a-t-il déclaré. Interrogé sur la possibilité de taxes imposées au niveau des raffineries de pétrole, M. Lalonde a réitéré qu'il n'éliminait aucune possibilité, mais qu'il ne dévoilerait pas son jeu avant d'en discuter avec les provinces. Cette possibilité, soulevée à nouveau hier par un quotidien torontois, a soulevé des questions aux Communes, mais M. Lalonde n'en a pas dit davantage.

Entrée en vigueur de réductions des taux hypothécaires de trois banques

■ TORONTO (d'après CP) — C'est aujourd'hui qu'entre en vigueur la réduction des taux hypothécaires annoncée lundi par trois des principales banques canadiennes.

La Banque Toronto Dominion a fait savoir qu'elle coupait son taux annuel de 16.25 à 15.75 pour cent, et son taux trisannuel de 16.5 à 16 pour cent. Le taux de renouvellement des hypothèques de cinq ans a été réduit de 17 à 16.75 pour cent; la banque TD n'accepte plus de nouvelles hypothèques à cinq ans.

La Banque Royale du Canada a annoncé pour sa part que son taux hypothécaire annuel demeurait inchangé à 16 pour cent, mais que son taux trisannuel avait baissé de 17.5 à 16.5 pour cent et son taux quinquennal de 17.75 à 16.75 pour cent.

Enfin, la Banque de Montréal a diminué ses taux hypothécaires pour un, deux et trois ans à 15.75 pour cent; ces taux étaient précédemment de 16.25, 16.50 et 17 pour cent respectivement.

Le taux quinquennal a été abaissé quant à lui de 1.5 pour cent à 16 pour cent.

La Banque de Nouvelle-Ecosse avait annoncé mercredi dernier qu'elle abaissait ses taux d'un et trois ans à 15.75 pour cent et son taux quinquennal à 16 pour cent: ce dernier taux est le plus bas de toutes les grandes banques pour les hypothèques de cinq ans.

Enfin, un porte-parole de la Banque Canadienne Impériale de Commerce a fait savoir que des modifications des taux étaient actuellement à l'étude, mais que pour le moment, ils demeuraient à 16.25 pour cent pour les hypothèques d'un et trois ans, avec réduction d'un demi pour cent pour les renouvellements et à 16.75 pour cent pour les hypothèques de cinq ans.

Voici le grand événement de l'année chez
Tapis Métropolitain

Vente de Tapis
Liquidation
de
Manufacturiers



Une fois par année, nos acheteurs avisés font le tour des fabricants canadiens principaux pour dénicher des inventaires surchargés.
Nos achats, les meilleurs possibles, nous permettent de vous offrir des épargnes vraiment extraordinaires. Ça n'arrive qu'une fois par an—alors hâtez-vous pour avoir le meilleur choix!

COUPONS
ÉCONOMISEZ JUSQU'À
70%
Grandeurs suffisantes pour chambres, salon, salle à manger, etc.

CARPETTES
ÉCONOMISEZ JUSQU'À
40%

PRÉLARTS
A PARTIR DE
$3.99 v.c.

ÉPARGNEZ JUSQU'À $3.00 v.c.		ÉPARGNEZ JUSQU'À $4.00 v.c.		ÉPARGNEZ JUSQU'À $5.00 v.c.		ÉPARGNEZ JUSQU'À $6.00 v.c.	
Commercial, 100% poly-propylène sur endos de caoutchouc. Reg. $6.99 v.c. Vente	$4.99 v.c.	Posez-le vous-même, shag 100% nylon, tons unis. Reg. $10.99 v.c. Vente	$6.99 v.c.	Bouclé/coupé, multi-colore, 100% nylon, sur endos coussiné de luxe. Reg. $10.99 v.c. Vente	$5.99 v.c.	Nylon lustré, idéal pour salon et passage quantité limitée. Reg. $12.99 v.c. Vente	$7.99 v.c.
Embossé, ton sur ton. Quantité limitée. Reg. $6.99 v.c. Vente	$4.99 v.c.	Sculpté, multicolore sur endos coussiné, très robuste. Reg. $10.99 v.c. Vente	$7.99 v.c.	Twist, idéal pour endroits achalandés, traité au teflon. Reg. $11.99 v.c. Vente	$6.99 v.c.	Style discontinue, bouclé/coupé valeur incomparable à ce bas prix. Reg. $15.99 v.c. Vente	$9.99 v.c.
Commercial De Luxe, 100% nylon sur endos coussiné. Reg. $8.99 v.c. Vente	$5.99 v.c.	Tapis pour chambres, nylon très soyeux bouclé/coupé, couleurs pastel. Reg. $10.99 v.c. Vente	$8.99 v.c.	Toute nouveau, tapis peluche dans des tons pastel, 100% nylon. Reg. $11.99 v.c. Vente	$9.99 v.c.	Peluche, ton sur ton 100% nylon. Traité anti-taches, anti-statique. Reg. $18.99 v.c. Vente	$12.99 v.c.
Tapis de cuisine 100% nylon traité anti-taches anti-statique. Reg. $9.99 v.c. Vente	$6.99 v.c.	Saxony, 100% fortrel/polyester. Valeur superbe pour votre foyer. Reg. $13.99 v.c. Vente	$9.99 v.c.	A liquider, bouclé/coupé tons multicolores, 4.398 v.c. en stock. Reg. $15.99 v.c. Vente	$10.99 v.c.	Notre meilleure qualité Trevira 100% polyester Peluche/Saxony. Reg. $18.99 v.c. Vente	$13.99 v.c.

TAPIS Métropolitain

GARANTIE DU PLUS BAS PRIX PENDANT 100 JOURS par écrit
CHOIX DE 10,000 ROULEAUX, 10,000 COULEURS
INSTALLATION GARANTIE À VIE par écrit
SERVICE D'ACHAT À DOMICILE GRATUIT 327-6065
TAPIS GARANTIS 10 ANS ENDOS DE JUTE 5 ANS ENDOS CAOUTCHOUC



AUCUN COMPTANT
1er paiement à 45 jours sur plan de paiement différé

20 ENTREPÔTS À TRAVERS LE CANADA

CHARGEX VISA

MONTREAL
6855 est, rue Jean-Talon (entre le boul. Langelier et Les Galeries d'Anjou) 254-4524

BROSSARD
1875 rue Panama (coin Taschereau à l'est du Pont Champlain)

ST-JEAN
Carrefour Le Johannais 182 boul. St-Joseph (voisin de Canadian Tire)

DOLLARD
3347 boul. des Sources (voisin de Canadian Tire)

LASALLE
1580 rue Dollard (face à David Boyer)

LONGUEUIL
1834 chemin Chambly, 100 pi. au nord de Cure Poirier

LAVAL
1775 boul. St-Martin (à l'est du boul. Le Corbusier)

CHATEAUGUAY
109G rue d'Anjou (face à Canadian Tire)

AUJOURD'HUI DANS la presse

lisez les cahiers suivants:
• RICHELIEU
• LA BAIE
• SIMPSONS

LA MÉTÉO

à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Minimum: 10 Maximum: 14	
Nuageux, quelques averses	Dégagement

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi		20	Ensol. pass. nuageux	Peu de changement
Outaouais		14	Quelques averses	Dégagement
Laurentides		18	Quelques averses	Dégagement
Cantons de l'Est		14	Quelques averses	Nuageux
Mauricie		17	Poss. d'averses	Dégagement
Québec		17	Poss. d'averses	Dégagement
Lac-Saint-Jean		20	Ensoleillé	Peu de changement
Rimouski		16	Ensoleillé	Peu de changement
Gaspésie		16	Ensoleillé	Peu de changement
Baie-Comeau		15	Ensoleillé	Ciel variable
Sept-Iles		15	Ensoleillé	Ciel variable

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Ensoleillé	Victoria	8	17
Alberta	Nuageux	Edmonton	6	21
Saskatchewan	Ensoleillé	Regina	5	23
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	1	10
Ontario	Averses	Toronto	8	15
Nouveau-Brunswick	Nuageux	Fredericton	4	9
Nouvelle-Écosse	Pluie	Halifax	6	8
Ile-du-Prince-Edouard	Nuageux	Charlottetown	4	9
Terre-Neuve	Ensoleillé	Saint-Jean	1	9

si vous partez...

vers les plages

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
Acapulco	25	33	Bermudes	21	23	Nassau	20	30
Mexico	9	27	Barbade	24	30	Rio de Janeiro	24	33

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	11	16	Chicago	7	13	Nlle-Orléans	9	25
Washington	13	17	San Francisco	12	18	Miami	19	29
Boston	—	—						

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON À DOMICILE:	Lundi au samedi	$1.75
	Lundi au vendredi	$1.25
	Samedi seulement	0.75

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE

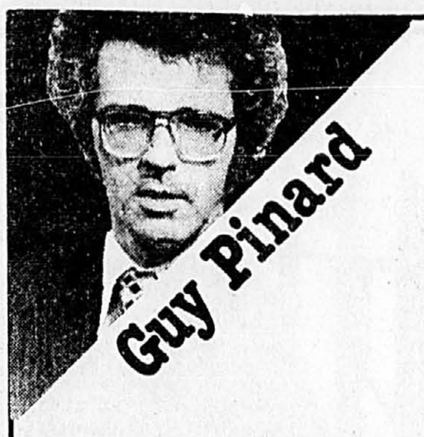
Nombre de semaines	13	26	52
par courrier: Canada			
Lundi au samedi	$37.00	$74.00	$148.00
Lundi au vendredi	$24.00	$48.00	$96.00
Samedi seulement	$13.00	$26.00	$52.00

ÉTATS-UNIS — PAYS ÉTRANGERS

Nombre de semaines	13	26	52
par courrier:			
Lundi au samedi	$55.25	$110.50	$221.00
Lundi au vendredi	$34.45	$68.90	$137.80
Samedi seulement	$20.80	$41.60	$83.20

INFORMATION GÉNÉRALE	285-7272
RÉDACTION	285-7070
PROMOTION	285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383
ANNONCES CLASSÉES	
Commandes du lundi au vendredi 9h à 17h	285-7111
Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30	285-7205
GRANDES ANNONCES	
Détaillants	285-7202
National, Télé-Presse	285-7306
Vacances, voyages	285-7265
Carrières et professions, nominations	285-7320
COMPTABILITÉ	
Grandes annonces	285-6892
Annonces classées	285-6901

Pour tous genres d'abonnements, nos bureaux sont ouverts de 8h à 19h (Samedi: 8h à 16h)
285-6911



Une place au soleil pour le consommateur

■ Ils ne seront pas 12,012 comme les bons gars de la belle époque à Hydro-Québec. Ils seront à peine 222 les galants chevaliers de la protection du consommateur, avec un «cheuf», Pierre Meunier, qui n'a plus l'allure d'un Don Quichotte avec l'entrée en vigueur, ce jour même, de la nouvelle Loi sur la protection du consommateur.

Mais Pierre Meunier se voit déjà à la tête d'une armée beaucoup plus nombreuse, six millions de Québécois au fait, prêts à franchir non pas le Rubicon, mais la barrière psychologique de la naïveté quand ils achètent un bien de consommation.

Président en titre de l'Office de la protection du consommateur depuis à peine un an, Pierre Meunier n'en pilote pas moins le navire depuis 1975. Pendant cinq ans, il a oeuvré en eaux troubles avec une voilure insuffisante pour affronter les tourmentes créées par des manufacturiers peu soucieux du contrôle de la qualité ou des prêteurs qui ne se gênaient pas pour égorger les consommateurs en difficulté financière.

La loi précédente, rappelle Meunier, se limitait aux vendeurs itinérants et aux contrats de crédit. Limitée juridiquement dans son action, l'OPC n'en a pas moins cherché à s'impliquer dans certains dossiers où elle pouvait agir en se présentant comme le gendarme «naderiste» de plusieurs milliers de consommateurs visiblement lésés dans leurs droits. Sa victoire aux dépens de General Motors, dans l'affaire des moteurs Chevrolet installés dans des voitures d'une autre marque, s'avère sans contredit la cause la plus célèbre de sa courte histoire.

Mais l'OPC devait se limiter au poids moral de la négociation, puisque le caractère très limitatif de la loi l'empêchait de recourir à des interventions juridiques.

Des armes appropriées

Maintenant la situation a bien changé. La loi adoptée par l'Assemblée nationale il y a près de 18 mois donne beaucoup plus de pouvoirs.

Pierre Meunier peut compter avec une batterie de compétences: un vice-président, Gilles Moreau; un directeur des Services juridiques, Me Jacques Dagenais (ci-devant de la CECO et de la commission Malouf); un directeur des bureaux régionaux, Paul Cliche; un directeur de la recherche, Rafic Nammour; et un directeur des Communications, Claude Bélanger.

Ses 13 bureaux régionaux sont chapeautés par les bureaux administratifs de Québec et de Montréal, ce dernier incidemment installé confortablement au Village olympique.

Et l'équipe produit. Sa campagne de publicité lui a déjà valu un coq d'or, soit le Grand prix de la publicité française, pour sa conception, conjointement avec la société Intercommunications, du commercial «Vous êtes donc chanceux de ne pas être de même!». Pour compléménter son mensuel «Protégez-vous», l'équipe a lancé une brochure-résumé qui sera publiée à deux millions d'exemplaires, bientôt complétée par 10 autres brochures pour chacun des secteurs de protection de la nouvelle loi. Il faut aussi mentionner les six guides d'application thématiques rédigés afin de venir en aide aux entreprises. Il sera donc difficile pour quiconque, fabricants comme consommateurs, de plaider ignorance.

En revanche, malgré ses 222 postes, le gang «antiexploiteurs» ne suffirait pas à la tâche, de l'aveu même de M. Meunier. À l'appui de cette assertion, ce dernier mentionne qu'au cours de l'année fiscale se terminant le 31 mars 1980, l'OPC d'alors, veillant au respect d'une loi très limitative, avait reçu pas moins de 220,000 plaintes, visiteurs, demandes de renseignements, etc. On peut donc s'imaginer ce que l'avenir peut réserver à nos chevaliers de la Conservation...

Vigilance et informations

D'où le souhait émis par M. Meunier à l'effet que chaque consommateur québécois se serve de l'outil mis à sa disposition par le gouvernement provincial. Pour reprendre les mots de M. Meunier, «l'OPC veut être un soutien pour le consommateur. Soyez vigilants, informez-vous.» C'est ce que M. Meunier appelle l'autonomisation du consommateur.

Ceci ne signifie pas pour autant que l'OPC laissera aux consommateurs l'odieux de faire respecter la loi. L'OPC entend prêcher par l'exemple en veillant à ce que les consommateurs soient désormais protégés contre les abus traditionnels de l'entrepreneurship, qu'ils soient de nature inconsciente ou planifiée.

Chose certaine, que ce soit lors de l'achat ou de la réparation d'une voiture, d'une moto, d'un appareil électroménager, qu'il s'agisse d'un contrat, d'une garantie, d'une allocation de crédit ou d'un contrat de location de services à exécution successive, qu'il soit question de pratiques de commerce ou de la publicité, le consommateur peut désormais compter avec une arme sûre, voire redoutable pour contrer l'exagération, la malhonnêteté, l'abus de confiance et toutes les autres «marques de commerce» qui ont jeté ombrage sur les relations fabricants-consommateurs depuis que la société nord-américaine en est une de consommation.

Mais il ne faudrait pas croire pour autant que le président de l'OPC vit dans un monde de plénitude. La loi n'est pas encore complète, et le législateur ne s'est pas encore impliqué dans l'immobilier. Mais ça viendra.

En revanche, pour le moment, les Québécois peuvent se vanter de posséder la Loi sur la protection du consommateur la plus complète en Amérique du Nord, même si Pierre Meunier refuse de l'admettre. Sans doute ne souhaite-t-il pas que le législateur s'assoie sur ses lauriers et attende encore 10 ans avant d'apporter à la loi les correctifs qui ne manqueront pas de surgir.

la presse

LOI 57 SUR LA FISCALITÉ MUNICIPALE

La Cour d'appel suspend l'injonction accordée aux commissions scolaires

■ L'injonction que le juge Roger Laroche, de la Cour supérieure du Québec, avait accordé aux commissions scolaires, le 14 avril, et qui aurait pu

LÉOPOLD LIZOTTE

avoir pour effet non seulement de paralyser partiellement l'application de la loi sur la fiscalité municipale, mais également de permettre à ces commissions d'envoyer des comptes de taxes aux contribuables qui s'en pensaient définitivement soulagés, a été suspendue hier par deux juges de la Cour d'appel du Québec.

Siégeant dans la Vieille Capitale, les juges Lajoie et Turgeon se sont en effet rendus aux arguments présentés par les représentants du procureur général, à l'effet que la présomption de la validité de la loi devait prévaloir sur l'apparence de droit incertaine mise de l'avant par les commissions scolaires.

À ce sujet, les deux magistrats soulignent d'ailleurs qu'après étude du dossier, ils sont d'avis que le droit sur lequel se fondent les demanderesses n'est pas clair, et que les questions en litige sont fort complexes.

«L'étendue des garanties constitutionnelles invoquées n'est pas sans susciter des doutes, ajoute-t-ils, et comme l'effet de l'injonction est de suspendre la mise en opération d'une partie importante de la loi, dans toute la province de Québec, la suspension s'impose.

Car cette loi sur la fiscalité municipale a été dûment adoptée par l'Assemblée nationale du Québec, et tant que les dispositions attaquées n'auront pas été déclarées inconstitutionnelles ou nulles, elles doivent être appliquées à moins de circonstances absolument exceptionnelles.

Les deux juges soulignent par ailleurs qu'ils ne se prononcent en aucune façon sur le mérite des appels, et que ce qu'ils disent pour étayer leur décision ne lie évidemment pas leurs collègues qui entendront ces pourvois, non plus que le juge de la Cour supérieure qui, éventuellement, décidera des actions au fond.

LA TÉNÉBREUSE AFFAIRE LOISELLE

Le sort de Colette Tremblay-Loiselle entre les mains des jurés

■ Les avocats de la défense et de la Couronne ayant terminé leurs plaidoyers en fin d'après-midi, hier, c'est le juge Maurice Archambault qui leur donnera ses directives en droit et leur livrera ses remarques sur les faits, au cours de la matinée d'aujourd'hui. Et il est fort probable que dès midi, ils auront entrepris de délibérer sur le sort de Colette Tremblay-Loiselle, accusée du meurtre de son mari, dans son opulent cottage de la rue Viau, il y a deux ans.

Pendant plusieurs heures, l'avocat de la prévenue, Me Claude F. Archambault s'est appliqué à attaquer le caractère et la crédibilité du témoin principal de la Couronne, Louise Dallaire, pour ensuite tenter de démontrer que la mort de Loiselle avait été la résultante de sa rencontre avec un autre homme peut-être aussi violent que lui, Bertrand Tremblay.

Quant à l'accusée, si elle n'a pas dévoilé ce qui s'était exactement passé ce soir-là, à l'époque, c'est parce qu'elle avait tout simplement peur de son frère Bertrand, qui avait insisté pour garder les choses en mains.

Et, en terminant son plaidoyer, il a demandé aux huit femmes et aux quatre hommes qui ont entendu le procès, de renvoyer cette mère de famille à ses trois enfants, dont l'ainé, on le sait, a été rendu paraplégique par une balle, le soir où elle même recevait un semblable projectile dans la gorge.

Pour la Couronne, Me Pierre Sauvé n'a pas été tendre lui non plus pour certains témoins de la défense, qui sont venus, dit-il, raconter toutes sortes de choses sur le témoin Dallaire, et il a même soutenu que l'une de ces jeunes femmes avait ce que l'on appelle communément une «langue de vipère».

Il a par ailleurs souligné qu'il ne fallait pas sousestimer l'aspect «financier» de ce crime, qui a peut-être laissé la prévenue avec un «surplus» d'environ $80,000, en plus d'avoir mis fin à son calvaire.

Il a également fait remarquer aux jurés que si le jeune Eric n'avait pas témoigné une première fois, lorsque pressé de le faire, c'était peut-être parce qu'il n'avait pas voulu incriminer sa mère.

«Mais hier, dit-il, celle-ci avait donné sa version. Il aurait pu donner la sienne, avec la protection de la cour. Mais il ne l'a pas fait. N'était-ce pas parce qu'il ne voulait pas la contredire, et également ne pas se parjurer?

L'accident d'Eastman était inévitable

■ GRANBY — Même si une fuite d'air au diaphragme de freins de la roue droite arrière n'était pas survenue au cours de la descente, l'autobus de Gilles Bolduc aurait tout de même plongé dans le lac d'Argent, le 4 août 1978.

C'est du moins l'avis exprimé hier par un expert, M. David Petepiece.

Ce spécialiste de Transport Canada a soutenu que le système de freinage était en si mauvais état qu'aucun chauffeur consciencieux n'aurait dû prendre le volant, le soir de l'accident.

Dès la fin de ce témoignage, le président du Tribunal, le juge Jean-Louis Péloquin, a libéré les membres du jury pour permettre au procureur de soulever nombre de points de droit.

Poignardée pour $3

Une jeune femme de 31 ans, Marie-Claire Lefebvre, a été blessée d'un coup de couteau, lundi soir, au cours d'un vol qui a rapporté à l'agresseur la fabuleuse somme de... $3. L'attentat s'est produit en face du 17,741 boulevard Langelier, dans le nord de la métropole.

La victime, qui a été atteinte au dos, a pu regagner son domicile après avoir été traitée à l'hôpital Fleury. La police de la CUM possède une excellente description du suspect.

Outrages aux morts

■ SAINT SEGAL (Bretagne) (AFP) — Quatre jeunes gens dont deux mineures ont été inculpés de violation de sépultures et outrages aux morts pour s'être livrés à des ébats amoureux dans un cimetière du petit village de Saint-Segal, en Bretagne.

Après le passage des quatre jeunes gens, le cimetière du bourg offrait le spectacle de crucifix brisés et de pots de fleurs renversés. Indignés, les habitants ont porté plainte à la gendarmerie et l'enquête a rapidement abouti à l'interpellation des jeunes gens âgés de 14 à 25 ans.

Pour sa 1ère communion
gâteaux $6 et plus
48 SANDWICHES COCKTAIL $6 FRAIS DU JOUR la boîte
Buffet assorti pour toutes occasions.
EGROID'S
NOUS LIVRONS PARTOUT À MONTRÉAL
844-3901
4075, rue SAINT-DENIS

La grande saison du homard est ouverte
En provenance de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse
HOMARDS VIVANTS aucuns frais pour la cuisson $3.99 lb
Gidney's LA MAISON DU HOMARD VIVANT THE HOME OF LIVE LOBSTER
Début de la saison où le homard est à son meilleur et au meilleur prix
Pétoncles frais de Digby, N.-E. $5.95 LB
Saumon frais Chinook rouge (red spring) En darnes $5.95 LB Saumon entier 7 à 11 lb $4.95 LB
CHARGEX VISA
5055 ouest, boul. Henri-Bourassa (coin du boul. Laurentien) Saint-Laurent 336-3163
3677, chemin Saint-Jean (Blue Heaven Centre d'achats) Dollard-des-Ormeaux 626-7838
3192, boul. Saint-Martin (Face à Hypermarche) Chomedey, Laval 681-6781

SAUVÉ FRÈRES
Vous propose...
Un complet
2 morceaux
Fait de laine et soie
Tons de bleu ou gris
Tailles régulières
$275.00
par:
RUBIN INTERNATIONAL FASHIONS
C'est vrai qu'on s'habille bien chez Sauvé
6554, Plaza Saint-Hubert 273-6392
Centre Laval 688-6292
Les Galeries d'Anjou 351-6810
Carrefour Laval 681-9213
Complexe Desjardins 281-1611

MFA
PROTÉGEZ VOS FOURRURES CONTRE LE VOL ET L'HUMIDITÉ.
ENTREPOSEZ-LES CHEZ
Georges Pouliot FOURRURES INC.
MANUFACTURIER
4435, rue de la Roche
Stationnement gratuit
527-8664
Depuis 1914

Giroux & Desrosiers INC.
6914, RUE SAINT-HUBERT
273-2813
MÉTRO JEAN-TALON
1500 EST, RUE MONT-ROYAL
521-3164
MÉTRO MONT-ROYAL
4029, RUE ONTARIO
521-9414
MÉTRO PIE-IX
FLORSHEIM
Pour compléter sa garde-robe en beauté... une chaussure classique
• Support de voûte plantaire
• Trépointe Goodyear
• Semelle cuir flexible
• Fabrication CANADIENNE
• Largeurs B-C-D-E et 2EE — 3EE
• Cuir de veau noir ou brun
PERSONNEL COMPÉTENT ET BILINGUE POUR VOUS SERVIR
CHARGEX VISA
master charge



HITCHCOCK, LE GRAND MAÎTRE DU SUSPENSE, S'ÉTEINT À L'ÂGE DE 80 ANS

Sir Alfred: le prince de l'humour noir

■ PARIS (AFP) — Alfred Hitchcock qui, en 53 films, s'était forgé le titre de «maître du suspense», est mort hier à Hollywood. Il avait fêté ses 80 ans le 13 août dernier.

Il est un des très rares cinéastes à avoir donné son nom à une situation (comme Chaplin, ou Fellini, à un personnage): On parle couramment d'une atmosphère «à la Hitchcock» pour dire qu'elle provoque à la fois angoisse et excitation d'esprit. Il s'y ajoute un sens de l'humour extraordinaire qui, aux pires moments du drame, fait naître un sourire. Cela, avec ses films, lui survivra.

Une des manifestations de cet humour était son souci de faire dans chacun de ses films une apparition fugace, sous un déguisement quelconque, le plus souvent insolite, celle d'un modèle pour la publicité d'un produit capillaire («Lifeboat»), voire de son ombre, si aisément reconnaissable: silhouette et visage ronds, comme dans «Family Plot» («Complot de famille»), son dernier film, qui clôtura, en 1976, le Festival de Cannes.

Carrière fulgurante

Au départ, rien de semblait destiner Alfred Hitchcock au cinéma. Né à Londres, élève au collège des Jésuites de St-Ignace, il avait fait des études d'ingénieur. Après un bref passage à la compagnie télégraphique Henley, il entrait en 1920 dans les services des sous-titres de la succursale britannique de la firme cinématographique américaine «Players Lasky». Deux ans plus tard, il était assistant réalisateur de Seymour Hicks pour «Always Tell Your Wife». L'année suivante, il dirigeait son premier film «Number Thirteen», avant de réaliser en 1925 «Pleasure Garden» avec Alma Reville, à la fois script-girl, monteuse et assistante qu'il épousera un an plus tard.

Hitchcock a obtenu son premier succès avec «The Lodger» dont le héros était «Jack l'éventreur». Ce film devait avoir trois «remakes» après l'avènement du cinéma parlant. En 1929, avec «Blackmail» («Chantage»), il se confirme comme un spécialiste du «thriller».

L'année suivante, c'est son premier film parlant anglais, «Elstree Calling». Puis, en 1934, «L'homme qui en savait trop», avec notamment Peter Lorre et Pierre Fresnay, dont il réalisera en 1956 un remake et qui commence la série des films de suspense fondés sur des histoires d'espionnage dosant l'humour et le frisson.

«39 steps» (Les 39 marches) réalisé en 1935 avec Robert Donat deviendra un classique, en même temps que le récent «remake» de Don Sharp, avec Robert Powell.

En 1938, «The Lady Vanishes» (Une femme disparaît) avec Margaret Lockwood, marque la fin de sa production britannique, qui ne devait reprendre qu'en 1972 («Frenzy»).

A Hollywood

Hitchcock débuta à Hollywood en 1939: «The Jamaica Inn» est suivi de «Rebecca» deux adaptations — la seconde l'emportant de beaucoup sur la première — de romans de Dahpne du Maurier. Naturalisé américain en 1955, il tourne ensuite presque exclusivement aux Etats-Unis.

On ne peut énumérer tous les titres, mais il faut citer «Suspicion» (1941), son premier film avec Cary Grant, qui allait être également la vedette de «Notorious» (Les enchaînés), avec Ingrid Bergman (1946), de «To Catch A Thief» (La main au collet), avec Grace Kelly (1956), de «North by Norwest» (La mort aux trousses) avec Eva Maria Saint (1959).

«North by Norwest», un film d'action dont l'intérêt ne se ralentit pas un instant figure parmi ses chefs-d'oeuvre, sans doute avec «Strangers On A Train» (L'inconnu du nord express), une histoire de meurtre par procuration qu'interprétait Farley Granger.

Goût de la gageure

A sa maîtrise dans l'art cinématographique — qui se manifesta en particulier par l'originalité de ses angles de prises de vues, la qualité du montage, l'utilisation du contrepoint sonore (dont on peut presque dire qu'il en a été l'inventeur — s'ajoute parfois le goût de la gageure: c'est ainsi que dans «Lifeboat», en 1943, et «The Rope» (La corde), en 1948, il réalisa le tour de force de tourner un film dans un seul décor (un bateau de sauvetage, un appartement) et, pour le second, les plus longues séquences qu'on ait jamais vues.

Quant à la liste des acteurs qui ont tourné sous sa férule, elle est impressionnante, allant de Pierre Fresnay et Peter Lorre (L'homme qui en savait trop), «The Man Who Knew Too Much»), à Paul Newman et Julie Andrews («Torn Curtain», 1966), Cary Grant, James Stewart, Ingrid Bergman, Grace Kelly — devenue depuis princesse de Monaco —, pour ses interprètes favoris. Il faut encore citer Gregory Peck, Marlene Dietrich, Laurence Olivier, Charles Laughton, Joseph Cotten, Shirley MacLaine, Montgomery Clift, Henry Fonda, Joan Fontaine, John Gielgud, Ray Milland.

Lauriers

Après ses superbes et terrifiants «oiseaux» («The Birds», en 1963), ses derniers films n'ont peut-être pas beaucoup ajouté à sa gloire. Ce qui ne l'a pas empêché de recevoir la médaille Thalberg de l'Académie américaine des arts et des sciences cinématographiques.

En 1969, la France l'honorait à son tour en le faisant officier des arts et lettres, avant de le nommer, en 1971, chevalier de la légion d'honneur. Enfin, en 1979, la reine d'Angleterre l'élevait au rang de chevalier, le célèbre cinéaste devenant ainsi «Sir Alfred».

On peut penser que le grand cinéaste avait encore plus d'un tour dans son sac. Depuis dix ans, il songeait à une réalisation: «The Short Night», d'après le roman de Ronald Kirkbride. Le thème en est l'évasion d'un espion anglais qui, de Londres, gagne l'URSS via la Finlande. C'est là qu'Hitchcock devait commencer les prises de vues de ce film dont il disait que ce serait son testament.

Prince de l'humour noir, Alfred Hitchcock aimait la vie sédentaire. Il ne quittait guère sa résidence de Bel-Air à Hollywood où il aimait s'adonner à son «hobby», la cuisine.



Une chaise libre mais un nom qui demeurera longtemps gravé dans les mémoires.

Henry Fonda: c'était l'un de nos géants

HOLLYWOOD (AFP) — Alfred Hitchcock, décédé hier à Hollywood à 80 ans, laissera le souvenir d'un grand professionnel et d'un homme d'humour, ont déclaré à Hollywood ceux qui ont travaillé avec lui.

«J'ai perdu un ami très cher, et le monde a perdu un homme qui a contribué de manière exceptionnelle à notre métier», a déclaré l'acteur James Stewart, qui avait joué dans «Fenêtre sur cour», «L'homme qui en savait trop» et «Vertigo».

Henry Fonda a souligné de son côté que le cinéaste «préparait ses films d'une manière si complète que ses assistants savaient exactement ce qu'ils allaient être avant même le tournage».

«Je crois que son sens de l'humour était ce qu'il y avait d'unique en lui. C'était l'un de nos géants», a ajouté Henry Fonda.

CARTER ET L'IRAN
NI GUERRE NI TRÊVE

■ WASHINGTON — Le président des États-Unis, M. Jimmy Carter, n'entend ni faire la guerre à l'Iran ni abandonner son offensive diplomatique tous azimuts contre le gouvernement Khomeiny.

JEAN PELLETIER
de notre bureau de Washington

Malgré une tentative de sauvetage qui échoua lamentablement la semaine dernière et qui, par voie de conséquence, secoua profondément l'unité de son gouvernement en provoquant la démission du secrétaire d'État Cyrus Vance, Jimmy Carter entretient toujours l'espoir que le gouvernement iranien retrouvera un jour la mesure des choses et libérera les otages sains et saufs.

Cela dit, Jimmy Carter, pour la première fois depuis le début de cette crise, n'a fait aucune distinction entre le gouvernement iranien et les militants (terroristes) qui détiennent les otages, les accusant tous les deux du même crime contre l'humanité.

Cette perception de la situation a laissé transparaître hier un pessimisme accru au sein de la Maison-Blanche capable ultimement d'engendrer un affrontement beaucoup plus grave encore que celui de la semaine dernière.

M. Carter s'est refusé par ailleurs à commenter l'hypothèse selon laquelle Cyrus Vance démissionna sous prétexte qu'il redoutait que les États-Unis, la semaine dernière, s'engagent non seulement dans une simple opération de sauvetage mais ultimement aussi dans un assaut militaire majeur contre l'Iran dont les conséquences pour la paix mondiale eurent été désastreuses.

Le président Carter justifiant l'initiative militaire de la semaine dernière déclara que de ne pas l'avoir entreprise eut entraîné des conséquences plus difficiles encore pour les États-Unis. Ce commentaire souleva l'hypothèse chez plusieurs journalistes que le prestige national des États-Unis recouvrait plus d'importance aux yeux de la Maison-Blanche que la vie des otages.

M. Carter a rejeté cette supposition, alléguant que les chances de succès de l'opération du commando étaient très bonnes.

M. Carter a accusé le gouvernement iranien d'avoir agi en «goule» (déterreur de cadavres) en désacralisant les dépouilles des huit militaires américains qui moururent par accident lors de l'opération ratée de la semaine dernière.

Qu'entend donc faire la Maison-Blanche? Maintenir d'une part son offensive diplomatique sans toutefois écarter de façon absolue l'hypothèse d'une attaque militaire à grands déploiements.

L'état d'esprit des citoyens américains à bout de patience, s'y prête de plus en plus.

GALLUP

SUITE DE LA PAGE A 1

rables baisse à 27, 60 p. 100 se disant en désaccord.

Ces données viennent à l'encontre de celles publiées par CROP vendredi dernier. On se souvient que le sondage commandité par Radio-Canada et CBC disait que 47 p. 100 des Canadiens souhaitaient une négociation alors que seulement 28 p. 100 s'y opposaient.

La comparaison s'avère toutefois difficile puisque la question posée n'était pas la même. CROP parlait uniquement de négocier alors que Gallup précise «négocier la souveraineté-association».

D'autre part, CROP demandait si «le reste du Canada devrait accepter de négocier ou non», alors que Gallup pose deux questions distinctes, demandant d'abord si leur province, puis, si le gouvernement fédéral «devrait accepter de négocier».

GALLUP

SOUVERAINETÉ-ASSOCIATION

Un NON du reste du Canada à la négociation

■ Afin de connaître l'opinion des Canadiens vivant hors du Québec sur le référendum, l'Institut canadien de l'opinion publique a posé à un échantillon de personnes soigneusement choisi la question suivante:

«Voici la façon dont sera exprimée la question référendaire; veuillez la lire et préciser si, dans le cas où l'on vous demanderait d'aviser les Québécois, vous leur conseilleriez de répondre «oui» ou «non» à cette question.»

Les résultats montrent que, dans une proportion d'environ six contre un, les non Québécois désirent voir la province demeurer au sein de la Confédération et renoncer au principe de la souveraineté-association:

	CANADA (à l'exclusion du Québec)
Conseilleraient	
— de voter «oui»	13%
— de voter «non»	75%
— indécis ou ont refusé de se prononcer	12%

Dans l'éventualité d'un vote positif de la part des Québécois, la majorité des Canadiens hors Québec se disent convaincus que leur gouvernement provincial ou le gouvernement fédéral ne devraient pas négocier la souveraineté-association avec le Québec.

La question posée était la suivante:

«Si la majorité des Québécois votaient «oui» au référendum, pensez-vous que la province de... devrait ou non accepter de négocier la souveraineté-association avec le Québec?»

Une seconde question, rédigée dans les mêmes termes, faisait allusion au gouvernement fédéral.

	CANADA (à l'exclusion du Québec)
Le gouvernement provincial devrait-il négocier?	
OUI	27%
NON	60
Ne savent pas	13
Le gouvernement fédéral devrait-il négocier?	
OUI	32
NON	55
Ne savent pas	13

Ces résultats sont basés sur des entrevues effectuées durant la première semaine d'avril auprès de 1,516 adultes vivant hors du Québec. Un échantillon de cette ampleur donne des résultats exacts à quatre pour cent près dans 19 cas sur 20.

UNE ANNONCE DANS
CARRIÈRES ET PROFESSIONS
COMPOSEZ **285-7320**

LONGUEUIL
SAINT-MALO
MANOIR POUR RETRAITÉS



PHASE 2 PHASE 1

Le Saint-Malo vous offre plus pour votre argent. Il est situé à Longueuil tout près du métro donnant vue sur le St-Laurent et Montréal.

LE SAINT-MALO
390, rue Bord de l'Eau
Longueuil (Québec)
J4H 3Z4
(514) 651-0290
Ouvert 7 jours par semaine

VENEZ COMPARER
Nos prix incluent les item suivants:
- Suites spacieuses 1½ - 2½ - 3½;
- Trois (3) repas par jour servis à la salle à manger (vin inclus au souper);
- Entretien ménager tous les jours;
- Draps et serviettes fournis et entrenus par la maison
- Soins infirmiers d'urgence jour et nuit;
- Bain tourbillon;
- Service religieux;
- Programme de loisirs et d'activités;
- Service d'intercom 24 heures par jour;
- Sonnerie d'urgence;
- Chauffage électricité et air climatisé;
- Câble de télévision;
- Détecteurs thermiques;
- Service de sécurité;
- De très grandes pièces;
- Toutes les taxes;
- Grand terrain aménagé incluant potager;
- Réceptionniste à l'entrée 24 heures par jour;
- Esthéticienne; • Salon de coiffure;
- Nettoyeur; • Dépanneur;
- Salle d'activité communautaire (bridge, bingo, carte, spectacle);
- Salon aux étages; • Cinéma, billard;

Facultatif:
• Garage • Repas livrés aux suites • Repas pour invités • Lavage d'effets personnels.



Chronique sans titre

Il n'y a pas de titre parce que je ne sais pas encore de quoi je vais parler aujourd'hui. Ce ne sont pas les sujets qui manquent, j'ai un carnet plein de projets, deux ou trois entrevues sur la glace, mais ça ne me tente pas...

Je me doute de ce que mon boss préféré doit penser en ce moment: «Je le savais, que ça ne durerait pas longtemps, Foglia est déjà tanné...»

Je ne suis pas tanné du tout. Je commence juste à avoir du fun. La seule chose c'est que je me trouve parfois un peu speedé depuis le début de cette série de chroniques. Ça tient à des petits détails de rien du tout, comme par exemple de me retrouver dans cette page cinq où je ne me sens pas très à l'aise, parce que c'est la place des grosses nouvelles, de la campagne référendaire, etc., etc. Je leur avais demandé un terrain de jeu plus neutre, dans le cahier des petites annonces où je ne dérangerais personne, où je pourrais placoter plus librement... Mais ils sont assez têtus dans cette boite-là...

J'aime ça placoter. J'aime ça ne pas avoir de sujet. Et aujourd'hui ça tombe tellement bien. C'est mardi, il pleut... Et j'ai bumé hier soir, juste ce qu'il faut pour faire le vide, un peu paqueté, un peu gelé... On est assez bien le lendemain, une patte dans les nuages, la tête en bas, une vision très aérienne et très détachée du bordel dans la maison, vaisselle pas faite, une chaussette qui traine ici, l'autre j'sais pas où: «Simone où c'est qu'est ma chausette? Simone?...» Effoirée sur ma chemise qui traîne à terre, Simone fait sa toilette à grands coups de langue sur son bedon. Elle ne veut rien savoir, et moi non plus au fond. Aujourd'hui je ne ramasserai pas plus mes affaires que mes idées.

J'étais pourtant parti pour rentrer tôt hier soir. J'avais même prévu de souper avec les enfants. J'avais fait dégeler des filets de perchaude... c'est assez bon... farinés et frits dans l'huile comme des beignets, avec une salade aux betteraves et aux oignons, c'est comme si tout le souper était un gros dessert...

Je marchais donc vers mes perchaudes, vers mes enfants et mon chat en me disant que j'étais certainement le plus responsable des pères célibataires en ville... Je marchais, donc, quand en passant devant le «Salon-des-Cent», je me suis souvenu que dans ma chronique sur les bars, j'avais oublié celui-là. Entre nous il n'y a pas grand-chose à en dire, mais par conscience professionnelle je suis entré quand même, pour vérifier si c'était toujours aussi cabane à sucre qu'avant...

Au «Salon-des-Cent», je suis tombé en plein parti. Toute la rue Saint-Denis était là pour dire oui au référendum. Cérémonie plutôt chaleureuse, de nombreuse têtes connues, dont trois ministres, MM. Camille Laurin, Marcel léger, Claude Charron. Gérald Godin aussi était là. Et on attendait André Payette qui devait donner officiellement son appui au oui. Il n'est finalement pas venu; c'est drôle je n'ai pas remarqué que ça avait fait de la peine à quelqu'un.

J'ai jasé un peu avec Godin et Charron. Des banalités. Mais tout en leur parlant, j'ai noté à quel point j'étais mélangé dans mes sentiments politiques. Comment accorder des sentiments aussi contradictoires que la méfiance que m'inspire le PQ depuis qu'il est au pouvoir, et la sympathie que m'inspirent un Gérald Godin, un Claude Charron?... Ce ne sont pas des amis, mais je les connais, je les aime bien, je les trouve corrects, brillants, pas obséquieux, pas prétentieux, l'esprit un peu croche bien sûr, mais le pouvoir ne se prend pas avec des prières... Bon, ils l'ont le pouvoir là, pourquoi l'exercent-ils de façon aussi straight? Pourquoi se contentent-ils d'être honnêtes?... Et l'imagination? Pourquoi ces gens que je sais d'une grande générosité, ne prennent-ils jamais de risques?

... ce message était réservé et payé par... Non, ce n'est pas vrai. J'ai même payé ma bière au Salon-des-Cent. D'ailleurs je n'y suis pas resté très longtemps. Je suis allé à la Cour à côté.

A la Cour j'ai parlé de boxe, le combat Duran-Leonard (non, je peux pas vous avoir de passes gratuites, à $500 le siège dans les premières rangées du ring side, les billets de faveur vont être plutôt rares), j'ai parlé aussi de hockey, de la défaite du Canadien (oui, c'était le plus beau hockey qu'on ait vu depuis des années) et enfin, quelqu'un m'a raconté une farce plate, vous la connaissez peut-être, c'est l'histoire très courte d'un aveugle qui entre dans une poissonnerie et dit: «Salut les filles!...»

Ça m'a fait penser à mes perchaudes. Je me suis jetté sur le premier téléphone que j'ai trouvé. C'est ma fille qui m'a répondu...

— Salut ma fille! As-tu trouvé le poisson?

— Je ne suis pas aveugle...

Ce matin quand je me suis levé, ça sentait encore un peu la perchaude dans la maison. Mais ce n'est pas grave, je déménage bientôt. Dans huit jours je quitte cet appartement que j'ai occupé pendant trois ans. Je déménage à cause des odeurs d'ailleurs. En plus du poisson je trouve que ça sent les pieds là-dedans...

Ça me fait penser...

— Simone, ousqu'est ma chaussette?

La conne, elle ronronne.

Participation record aux Floralies

C'est avec une fierté évidente, et combien motivée, que le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, a annoncé, hier à Montréal, au cours d'une conférence de presse, que vingt-cinq pays vont participer aux Floralies internationales de Montréal.

PAUL POULIOT

M. Garon, accompagné du maire de Montréal, Me Jean Drapeau, du commissaire général des Floralies 80, M. André Boily, de l'horticulteur en chef des Floralies, M. Pierre Bourque, et en présence de nombreux membres du corps diplomatique en poste à Montréal, particulièrement les représentants des pays participants à la grande exposition florale, a souligné que cette très forte représentation internationale, alliée à la qualité des deux sites utilisés, soit le Vélodrome olympique et l'île Notre-Dame, de même que le génie horticole déployé pour les aménager, assurent déjà aux Floralies 1980 une place à part dans l'histoire des expositions internationales en horticulture ornementale.

De son côté, le maire Jean Drapeau a exprimé sa grande satisfaction devant le succès évident qui attend d'ores et déjà les Floralies. C'est un autre fleuron à la réputation de Montréal. Le premier magistrat de la métropole se réjouit du fait que l'objectif fixé de la participation des pays étrangers ait été dépassé. Il a profité de l'occasion pour souligner la contribution professionnelle et administrative de l'horticulteur en chef des Floralies, M. Pierre Bourque.

M. Drapeau a tenu à remercier publiquement ce haut fonctionnaire de Montréal, ainsi que l'équipe qu'il dirige au Jardin botanique. Par ailleurs, il a remercié le ministre de l'Agriculture du Québec pour son appui aux Floralies, indiquant que ce soutien fidèle, plus le dévouement fidèle et constant de M. Bourque, ainsi que les directives et interventions toujours à propos et combien diplomatiques du commissaire général des Floralies, M. André Boily, confirmaient une fois de plus la vocation internationale de Montréal.



photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Le maire Drapeau

Le maire de Montréal a constaté, avec joie, que la fièvre des Floralies s'est emparée de ses concitoyens et que tous sont impatients de voir, d'admirer toutes les merveilles de couleur, de beauté, de grâce, que leur réservent les deux volets de la grande exposition florale, les Floralies intérieures, au Vélodrome olympique, du 17 au 29 mai prochain, et les Floralies extérieures, sur l'île Notre-Dame, du 30 mai au 1er septembre.

Objectif dépassé

Il faut dire que c'est le commissaire général des Floralies internationales de Montréal, M. André Boily, qui a annoncé la participation d'un vingt-cinquième pays, l'Espagne, et c'était normal, compte tenu des démarches qu'il a multipliées depuis des mois afin que Montréal puisse s'enorgueillir de la présence d'un plus grand nombre de nations jamais vu auparavant pour une exposition horticole.

On sait, incidemment, que jamais plus de 13 pays avaient officiellement participé à une exposition de cette nature. Les résultats obtenus dépassent largement l'objectif ambitieux de 20 pays participants qui avait été avancé lors de la première conférence de presse des Floralies, au Jardin botanique de Montréal, le 15 février 1979.

Voici la liste, dévoilée par M. Boily, des pays qui participeront aux Floralies intérieures ou extérieures et, dans plusieurs cas, aux deux: Afrique du Sud, Autriche, Belgique, Canada, Cameroun, Colombie, Costa Rica, Cuba, Espagne, Etats-Unis, France, Guatemala, Hollande, Italie, Japon, Mexique, Monaco, Panama, Pérou, Portugal, République fédérale d'Allemagne, République populaire de Chine, Royaume-Uni, Tchécoslovaquie et Venezuela.

Si les participations nationales, ainsi que celle du Québec vont être remarquables, le ministre québécois de l'Agriculture a tenu à rappeler que les Floralies internationales de Montréal vont accueillir, sur l'île Notre-Dame, les jardins d'une dizaine de villes québécoises et ontariennes, ainsi que ceux d'un nombre équivalent d'institutions d'enseignement et d'organismes publics, de même que les exhibits d'une vingtaine d'entreprises privées. M. Garon a indiqué qu'environ 70 jardins seront aménagés au Vélodrome olympique et à l'île Notre-Bame, créant ainsi un ensemble floral et paysager unique en Amérique du Nord.

LES PETITES ANNONCES
la presse
285-7111

FAITES PORTER À VOTRE COMPTE CHARGEX
vous n'avez qu'a donner votre numero en commandant votre annonce.
les petites annonces
285-7111

EDOUARD I. SARAFIAN
Tailleur pour hommes
Anciennement au Caire, puis à Beyrouth, est actuellement à Ville Mont-Royal, serait heureux de recevoir ses amis et ses clients à sa nouvelle adresse au:
1255, boul. Laird (Canora Laird Building)
suite 320, tél.: (514) 733-0572

FAUCHER PISCINES
et le CHLORE H.T.H Olin
5½ lb $10.00
9 lb $15.00
25 lb $43.00
35 lb $56.00
50 lb $75.00
75 lb $99
100 lb $125
Demandez votre coupon BON!
EXIGEZ LE CONTENANT DE HTH OLIN
Faucher le roi des bas prix
4 CENTRES DE PISCINES FAUCHER POUR MIEUX VOUS SERVIR
BOUCHERVILLE
Sortie 95 de la Transcanadienne
655-3630
REPENTIGNY
622, rue Notre-Dame
581-6943
LAVAL - PONT-VIAU
48, boul. des Laurentides
384-7340
RIVE SUD - BROSSARD
5811, boul. Taschereau
656-1051

Offre spéciale des superpros de l'audio-visuel
Magnétoscope Selectavision de RCA: modèle VDT 600
— Possibilité d'enregistrement d'une émission pendant que vous en regardez une autre ou même durant votre sommeil ou votre absence.
— Jusqu'à 6 heures d'enregistrement sur une seule cassette.
— Programmation de 7 jours à l'avance.
Prix suggéré PLM*: $1899
Prix Payette: $1449
Télécouleur XL-100 de RCA à écran de 20 po. Un achat exceptionnel!
Modèle FD 450W
— Autoréglage de la couleur.
— Correction automatique des teintes du visage.
— Élégant coffret fini noyer.
Prix suggéré PLM*: $639
Prix Payette: $579
*Prix suggéré par les manufacturiers.
Le plus grand centre de la stéréophonie, de l'audio-visuel et de l'électronique à Montréal.
payette radio
les superpros.
Stationnement gratuit
730, rue Saint-Jacques, Montréal 878-4771
(Face à la Place Victoria)
METRO
master charge
CHARGEX
VISA
Ouvert le jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. du soir et le samedi jusqu'à 5 h.

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur

FERNAND ROY
vice-président exécutif

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

L'impasse persiste dans la construction

Le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, vient de transformer ses deux conciliateurs en quasi-médiateurs dans le conflit du secteur de la construction. Il espère ainsi provoquer un déblocage dans une négociation qui dure déjà depuis plus d'un an et qui vient de déboucher, en ces derniers temps, sur des grèves sporadiques ici et là en province.

Il n'y a rien à redire à cette initiative du ministre. Cette nouvelle avenue méritait sûrement d'être explorée. Peut-être y a-t-il encore possibilité de rapprocher les parties dans le cas des quatre ou cinq syndicats de métiers qui repoussent toujours les offres patronales. Il serait plus prudent cependant de ne pas entretenir de trop grands espoirs de ce côté.

En effet, on est ici en présence de rivalités intra-syndicales et les demandes des syndicats «rebelles» sont plutôt élevées. L'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ), qui négocie pour tous les employeurs, n'a pas donné l'impression jusqu'ici d'être disposée à concéder beaucoup plus à ceux-ci qu'elle ne l'a fait pour les dix-sept ou dix-huit autres syndicats qui en sont venus à une entente de principe.

Ce qui ne facilite pas les choses, c'est que chacune des factions prétend représenter la majorité des membres, même si ceux-ci n'ont pas eu l'occasion de se prononcer. Il ne faut pas oublier que lors du dernier maraudage, les gens qui ont voté n'étaient pas appelés à choisir un syndicat particulier mais le Conseil provincial des métiers de la construction.

Un autre facteur contribue également à embrouiller les cartes. En vertu d'une résolution adoptée il y a déjà quelques mois, il est prévu qu'aucune entente globale ne peut être signée tant que tous les syndicats intéressés (il y en a 23) n'auront pas accepté les offres patronales qui les concernent.

On a essayé de convoquer des assemblées pour rescinder cette résolution et la remplacer par une autre qui parlerait de majorité. Des obstacles ont surgi qui ont empêché la tenue de ces réunions, le dernier en date étant d'origine juridique. Une injonction doit d'ailleurs, sauf erreur, être plaidée aujourd'hui même à ce sujet.

Encore une fois, et peu importe ce qu'on pense des groupes en présence, il est malheureux qu'on continue de se chicaner pendant que les travailleurs de la construction sont privés d'augmentations de salaires qui leur seraient pourtant dues.

Dans tout cela, la partie patronale n'a évidemment pas à prendre partie pour l'un ou l'autre camp. Mais la loi, que le ministre n'entend pas modifier, désigne comme son seul interlocuteur valable le Conseil provincial des métiers de la construction que dirigent MM. Guy Dumoulin et Maurice Pouliot. Les syndicats qui n'acceptent pas la juridiction de ce Conseil et ont même formé un organisme «parallèle» pour parler en leur nom ne devraient-ils pas tout mettre en oeuvre pour amener les simples membres à trancher ce débat?

N'y aurait-il pas un moyen démocratique et sûr de procéder à cette consultation? Ne pourrait-on imaginer la tenue d'assemblées générales partout dans la province, voire même d'un référendum? Les constitutions de ces syndicats s'y opposent-elles? On veut bien croire les dirigeants quand ils nous disent être les porte-parole d'une majorité de la base, mais devant des affirmations contradictoires on comprend que les membres eux-mêmes demeurent perplexes.

Au coeur du débat qui oppose le Conseil provincial des métiers de la construction à l'organisme «parallèle» se trouve, comme on sait, le problème de l'affiliation aux «unions» internationales que chapeaute le Département des métiers de la construction de Washington («Building Trades Council»). Les syndicats «rebelles» sont ceux qui désirent s'affranchir de ce qu'on a appelé les «diktats» de la maison mère américaine. La FTQ et son président, M. Louis Laberge, leur ont accordé leur appui.

La FTQ-construction jouit d'un monopole de négociation dans le secteur de la construction. Il va falloir qu'on finisse par savoir qui parle en son nom, non seulement au point de vue légal, mais aussi au point de vue réel.

Il ne serait pas normal que le tout soit décidé d'autorité par le législateur. C'est aux intéressés de vider l'abcès et de le faire au plus tôt. L'intérêt des membres de la base le commande.

La date fatidique du 1er mai, début reconnu d'une année de décret, va passer demain sans qu'aucun indice sérieux ne permette d'entretenir la conclusion prochaine d'une entente globale que tous les travailleurs de la construction, sans doute, attendent avec grande impatience. C'est dommage.

VINCENT PRINCE

Politique de «hit and run»

Le gouvernement libéral fédéral se comporte depuis assez longtemps comme un marchand qui a tout investi sur sa marque de commerce. Peu importe d'où vient le produit pourvu qu'il porte son étiquette. Sans remonter très loin en arrière on peut se rappeler qu'en 1974, par exemple, les libéraux ont ridiculisé l'idée de Robert Stanfield d'établir des contrôles sur les prix et les salaires. L'année suivante ils présentaient le même produit avec l'étiquette libérale.

En décembre 1979 les libéraux ont défait le budget Crosbie sous prétexte que la taxe sur l'essence était trop lourde pour les petits contribuables. Deux mois à peine après leur retour au pouvoir le ministre des Finances Allan MacEachen hausse déjà (21 avril) les impôts de quelque $565 millions par un mini-budget surprise. Mais le vrai budget avec les hausses du prix de l'essence est reporté à plus tard. On divise ainsi la douleur fiscale.

Les partisans libéraux rétorqueront que c'est de bonne guerre d'aller chercher les idées des adversaires pour les faire siennes quand elles sont rentables. Il n'y a là en effet rien de répréhensible. Mais ce qui est grave c'est que cette habitude démontre que les libéraux n'ont pas vraiment de politique économique bien à eux. Ils pigent au hasard dans les programmes de leurs adversaires.

Cet éclectisme de marchand de pacotille est d'autant plus grave que l'économie d'un pays industriel moderne a besoin d'une politique très cohérente. On ne peut adopter des mesures plus ou moins contradictoires, qui changent sans cesse au gré des préoccupations électorales à courte vue sans compromettre gravement l'essor économique. Le ministre MacEachen prévoit un accroissement dans les taux d'inflation et de chômage et une récession économique qui feront tomber à près de zéro le taux de croissance. Mais que fait-il pour contrer ou au moins atténuer ces graves malaises?

M. MacEachen soutient qu'il faut stimuler les investissements. Or il vient d'imposer une surtaxe de 5 pour cent sur les entreprises, alors que les taux d'intérêt sur les emprunts bancaires ont atteint des sommets historiques et que l'économie glisse vers la récession. Qui sera alors intéressé à investir avec de l'argent emprunté si l'on réduit ses profits avec des surtaxes? Mais le ministre n'en est pas à une incohérence près. Il soutient que la faible valeur du dollar est un atout pour le Canada puisqu'elle rend ses produits plus concurrentiels. Mais il laisse flotter le taux d'escompte à des niveaux sans précédent pour accroître la valeur du dollar.

Le ministre des Finances prévoit que son véritable budget, prévu pour l'automne, sera le plus élevé de l'histoire canadienne, pour deux raisons majeures: la hausse des intérêts sur la dette nationale et des versements de compensation pour le prix du pétrole aux provinces de l'Est. C'est pourtant la politique monétaire de son gouvernement qui est responsable des taux d'intérêt excessifs.

Le budget MacEachen, qui dépassera $60 milliards alors qu'il était de $10 milliards quand le gouvernement Trudeau a pris le pouvoir en 1968, viendra forcément des poches des contribuables. Pourtant les libéraux se sont attendris sur le sort de ceux-ci lors de la présentation du budget Crosbie, bien moins élevé. Et M. MacEachen ajoute que les dépenses fédérales sont solidement sous contrôle alors que le prochain déficit budgétaire battra tous les records avec plus de $14 milliards. Décidément les libéraux s'attaquent pour la frime aux problèmes puis les quittent sans les résoudre dans une véritable politique de «hit and run».

YVAN GUAY



Droits réservés

Pourquoi les Italiens voteront «non» au référendum

Libre opinion

MARCO MICONE

À un mois d'intervalle, René Lévesque d'abord et Claude Ryan ensuite ont rencontré la communauté italienne là même où, il y a une décennie, eurent lieu des affrontements épiques entre les défenseurs du libre choix de la langue d'enseignement et le M.I.S. (Mouvement pour l'intégration scolaire).

Le dimanche 23 mars (....) M. Ryan fit l'éloge de la patrie — le Canada — et de la famille. Plusieurs, cependant, restèrent sur leur faim (...).

Un mois auparavant, M. Lévesque n'y alla pas par quatre chemins. Son exposé souligna avec force l'affirmation surtout récente du peuple québécois, dans le but évident d'en attribuer le mérite à sa formation politique. Mais, chose grave, il se dégageait de son discours une certaine arrogance à l'égard de notre communauté (...). On ne sentait pas assez dans son discours l'appel à la solidarité orientée vers le mieux-être des travailleurs de toutes origines.

Certains Italiens craignent que derrière «Le Québec se fera par lui-même», lancé par le premier ministre, ne se cache «la majorité francophone décidera elle-même de son avenir». En langage populaire cela se traduirait par: «Retournez chez vous si vous n'êtes pas contents ici». Entreprise impossible, s'il en est, car les Italiens et tous les autres immigrés ont un rôle essentiel et exclusif à jouer dans la structure économique du Québec.

En effet, c'est grâce aux conditions de travail difficiles qu'une multitude de ces travailleurs accepte que certains secteurs de production ont pu demeurer concurrentiels. L'industrie du vêtement n'est qu'un des exemples les plus patents. Voilà la première fonction des immigrés et, pour que cela le demeure longtemps, libéraux, péquistes et leaders locaux mettront tout en oeuvre pour les aliéner, les manipuler et les marginaliser.

Autant il était désolant de voir au Buffet Rizzo cette foule drue de travailleurs excitée par Ryan défendre les intérêts de la bourgeoisie canadienne-anglaise, autant il avait été révoltant de voir ces mêmes individus harangués par un premier ministre qui semblait les blâmer d'appuyer massivement le NON et tout ce qui s'y rattache, comme par exemple l'école anglaise. À ce chapitre, le premier ministre devrait se poser les questions suivantes: quels intérêts auraient des travailleurs d'origine italienne, dans un Québec où désormais la langue de promotion sociale est le français, de faire instruire leurs enfants en anglais? Seraient-ils suicidaires ou n'auraient-ils pas plutôt été amenés à faire des choix contre leurs intérêts?

Qu'on se souvienne que, dans leurs pays d'origine, les immigrés maintenant établis ici avaient rarement entendu parler du Québec et encore moins de sa particularité culturelle. Ils venaient au Canada, ou pis en Amérique. Telle était l'ignorance dans laquelle on les gardait, de peur qu'ils ne refusent de partir. Car, à l'instar d'autres pays d'immigration, le Québec des années 50 à dû revêtir ses plus beaux mythes pour réussir à déraciner des milliers de paysans de leur terroir méditerranéen.

C'est néanmoins ici dans notre Belle Province au régime politique semi-autarcique et répressif, aux institutions pas toujours avant-gardistes, que s'installèrent des dizaines de milliers d'Italiens et où, par surcroît, la langue de la réussite était l'anglais. De plus, la myopie du régime Duplessis était à ce point grave que les autorités scolaires anglophones du Québec purent en toute liberté ourdir et mettre en oeuvre l'ultime stratagème pour aggraver la minorisation des francophones à l'échelle canadienne et accroître considérablement le nombre de parlants anglais au Québec. Ils attirèrent en effet vers leurs écoles la quasi-totalité des immigrés d'âge scolaire et par la suite la plupart des jeunes allophones. Le système scolaire catholique, aux relents ultramontains, refusait tout «étranger», fût-il francophone, si celui-ci n'était pas de même foi. Les parents, eux, travailleront et vivront avec des francophones et, si jamais ils réussissent à apprendre une langue d'ici, ce sera celle de leurs compagnons de travail pour la plupart. Personne cependant ne releva la contradiction ni ne daigna parler de division des familles. Les démagogues en parleront beaucoup plus tard, lors du débat sur la défunte loi 22, afin d'enliser le plus grand nombre d'enfants d'immigrés dans le statu quo et la marginalité culturelle.

Dans ces écoles, beaucoup de professeurs étaient des immigrés ou des religieux venant des provinces maritimes ou des Etats-Unis. Les jeunes qui les fréquentaient vivaient tous dans une ignorance béate du Québec, de son histoire, de sa culture, de ses aspirations, mais étaient fiers de constituer au-delà de 90% de la population estudiantine. Tout jeunes, manipulés, endoctrinés, marginalisés à leur insu, ils appliquaient à tout le Québec la proportion qu'ils représentaient dans ces écoles mono-ethniques où ils singeaient les Anglo-Axons et aspiraient à remplacer les «boss» de leurs parents.

Pendant ce temps, la plupart des parents italiens se préparaient à voter NON, en premier lieu, par la lecture des journaux comme «Il Corriere Italiano» et «Il Cittadino Canadese» qui, systématiquement, dévalorisent à leurs yeux, depuis deux décennies, tout ce qui est québécois francophone et, en second lieu, par le manque d'initiative des gouvernements québécois aptes à les rapprocher de la francophonie d'ici et à leur faire comprendre les aspirations légitimes de celle-ci. Même le gouvernement actuel n'a pu faire mieux que d'apporter des changements au niveau du discours. Ainsi nous, les immigrés, sommes devenus, du jour au lendemain, des Québécois à part entière et soudain notre culture immigrée s'est mise à «converger» comme par enchantement avec la culture québécoise. Les vrais problèmes tels le niveau socio-économique très bas, le noyautage de l'information, l'existence des écoles mono-ethniques et les conditions de travail inhumaines des femmes immigrées dans l'industrie du vêtement n'ont guère trouvé de solution.

Vingt ans après, 85% des jeunes Québécois d'origine italienne fréquentent toujours les écoles anglaises. La machination a réussi. D'une part les anglophones ont gagné des appuis politiques massifs au sein des immigrés sans être ni menacés au plan économique ni dérangés au plan social par ces allophones qui, à cause de leur condition socio-économique, vivent dans des quartiers à majorité francophone. D'autre part, certains Québécois francophones ne pouvaient demander mieux que les Italiens — et les immigrés en général — soient marginalisés et le restent longtemps afin que ceux-ci ne franchissent pas les fiefs qu'ils ont su si bien protéger: la fonction publique par exemple. Voilà donc que la part de responsabilité des Italiens quant à leur refus de l'école française et de tout ce qui en découle s'atténue fortement et que celle des autorités n'en est que plus évidente.

Si en outre l'on analyse la loi 101 et la politique linguistique du Parti libéral, on remarquera, dans les deux cas, que rien n'est prévu pour freiner la marginalisation et l'étiolement culturels des jeunes qui fréquentent les écoles anglaises sans jamais côtoyer un vrai Anglo-Saxon et sans non plus s'alimenter de la culture québécoise francophone. La solution aurait été l'unilinguisme français intégral et progressif ou, à défaut de cela, les autorités auraient pu intervenir pour que l'enseignement du français dans ces écoles mono-ethniques assurât aux jeunes au moins une connaissance essentielle de la culture québécoise. Il aurait été souhaitable aussi qu'on enseignât certaines matières en français, comme cela se fait depuis dix ans dans le West Island, où les parents scolarisés exigent de leur commission scolaire l'enseignement le plus apte à assurer l'avenir de leurs enfants. Certains parents et beaucoup de jeunes auraient vu de bon oeil une refonte du programme des langues d'origine pour que l'étude de celles-ci n'engendre ni chauvinisme ni préjugés. On aurait pu axer ladite refonte sur le concept de la culture immigrée, lequel repose sur le vécu paysan de la plupart des immigrés, sur leur expérience de l'émigration et sur leur devenir québécois. Mais, à St-Léonard, les autorités se cachant derrière l'hypocrite respect des droits acquis permettent à des parents ouvriers, mal informés par une presse ethnique à-plat-ventriste devant le pouvoir libéral anglophone, de défendre ce que les anglophones eux-mêmes défendent de moins en moins: le mappisme canadien et l'école anglaise en pays francophone. En septembre dernier, par exemple, dans le West Island, 40% des débutants à l'élémentaire se sont inscrits dans les cours d'immersion française tandis qu'à St-Léonard on se bat toujours pour une école anglaise... et pour le Canada.

Marginalisés et réduits au silence au même titre que les travailleurs québécois dont les aspirations ne coïncident pas avec celles des autorités en place, les immigrés italiens, grecs, portugais, etc., ont ceci de particulier qu'au lendemain du référendum advenant la victoire du NON, ils porteront plus que leur part de responsabilités, tandis que si le OUI l'emporte, une certaine francophonie s'en attribuera tout le mérite et continuera de se vautrer dans sa québécité, sa francité et sa cécité.

Le vrai séparatisme des immigrés, qu'ils vivent déjà malgré eux, c'est celui qui les éloigne des travailleurs d'ici.

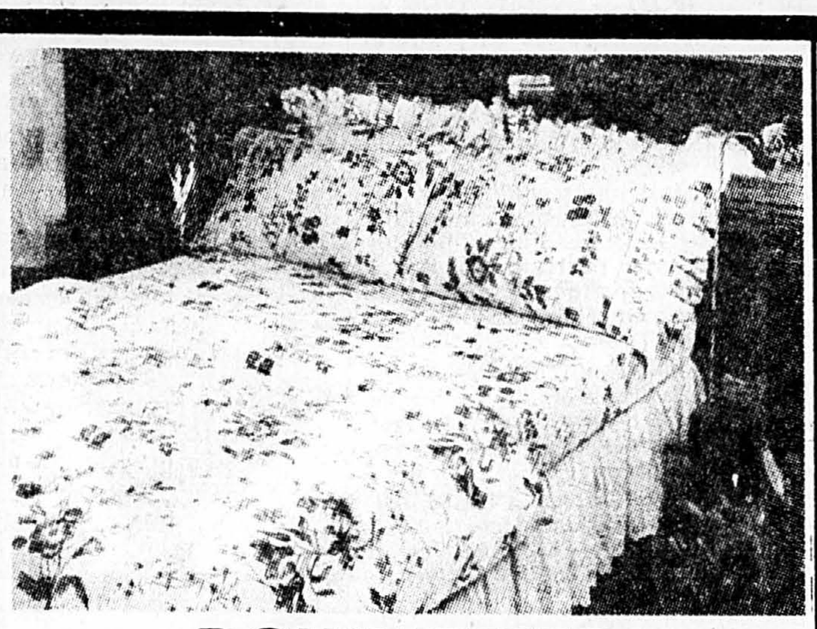
Des milliers de vos amis et voisins viennent épargner AU BON MARCHÉ

GRANDE VENTE

GRANDE VENTE

OUVERT:
lun. au mer.: 9h15 à 6h
jeu. ven. 9h15 à 9h
samedi 9h15 à 5h

NOUS VOUS ATTENDONS



DRAPS
50% polyester, 50% coton
(aucun repassage)

LIT SIMPLE *SPÉCIAL* $15.99 l'ens.

LIT DOUBLE *SPÉCIAL* $18.99 l'ens.

QUEEN SIZE *SPÉCIAL* $23.99 l'ens.

KING SIZE *SPÉCIAL* $39.99 l'ens.

DOUILLETTES
SUPER-SPÉCIAL
Grand choix de motifs et couleurs

SIMPLE $24.99 — DOUBLE $29.99 — QUEEN $34.99

COUVRE-LITS
PLUS DE 300 MOTIFS AU CHOIX entre $19.99 et $499.99
25% à 50% DE RÉDUCTION

LES PLUS BAS PRIX À MONTRÉAL
DRAPERIES
À LA VERGE
PRÊTES À POSER

COUVRE-LITS • DOUILLETTES • LITERIE

rideaux de douche • descentes de bain • draps • serviettes • nappes • tringles pour rideaux • etc.

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 50%

POUR RIDEAUX ET DRAPERIES FAITS SUR MESURE

Choisissez parmi nos milliers de verges en magasin!

Minimum 54".



Plus de 4000 DRAPERIES

TOUTES FAITES EN STOCK. TOUTES LES GRANDEURS

ÉPARGNEZ JUSQU'À 50%



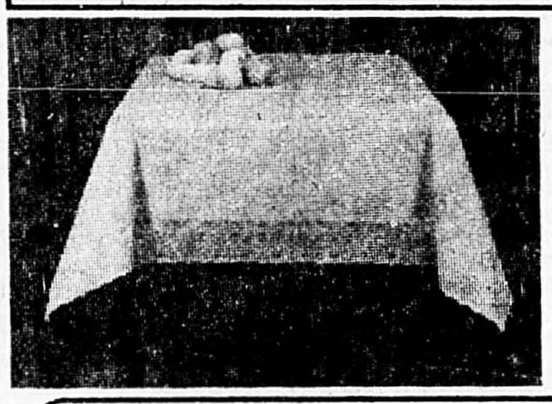
POUR LA SALLE DE BAINS
ÉPARGNEZ DE
25% à 50%

RIDEAUX DE DOUCHE
Vaste choix incomparable: 90 nouveaux modèles.

SERVIETTES
Grande sélection: unies, à motifs et brodées.

TAPIS DESCENTE DE BAIN
À l'unité ou à la verge. Grand choix. Toutes les couleurs ou motifs.

ACCESSOIRES POUR SALLE DE BAINS
Lucite — transparent — porcelaine, motifs s'adaptant aux rideaux de douche.



NAPPES, NAPPERONS, SERVIETTES, LINGES A VAISSELLE et ACCESSOIRES
(mitaines, etc.)

VENEZ VISITER NOTRE NOUVEAU RAYON

25% À 50% DE RÉDUCTION



TRINGLES À DRAPERIES À CORDE
RIGIDES, MODÈLES DE LUXE
TOUS LES ACCESSOIRES INCLUS

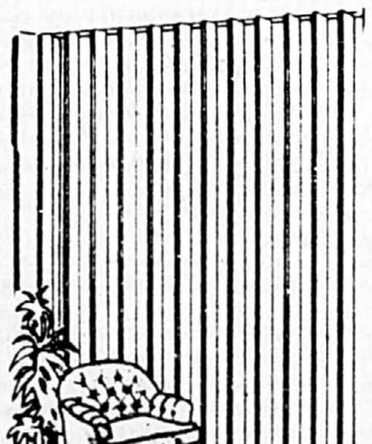
24-48	rég. $9.95	SPÉCIAL	$5.99
48-86	rég. $12.99	SPÉCIAL	$8.99
66-120	rég. $15.99	SPÉCIAL	$10.99
86-156	rég. $19.99	SPÉCIAL	$11.99
156-216	rég. $32.99	SPÉCIAL	$21.99
216-300	rég. $37-99	SPÉCIAL	$26.99



TRINGLES EN BOIS TRÈS DÉCORATIVES
Tous formats en magasin, très résistantes, bois de qualité. Choix de 3 finis noyer, naturel ou colonial.
Complet avec anneaux et accessoires

4 pi	rég. $22.99	NOTRE PRIX	$13.99
5 pi	rég. $24.99	NOTRE PRIX	$15.99
6 pi	rég. $26.99	NOTRE PRIX	$16.99
8 pi	rég. $34.99	NOTRE PRIX	$23.99
10 pi	rég. $39.99	NOTRE PRIX	$26.99
12 pi	rég. $44.99	NOTRE PRIX	$31.99

Tringle a cale 60" Prix courant $13.00 NOTRE PRIX $9.99



DES STORES VERTICAUX
Toutes les grandeurs en magasin, facile à installer.

PRÊTS À EMPORTER

75" X 84" blanc et ivoire	rég. $164	$99.99
84' X 84" blanc et ivoire	rég. $193	$129.99
84' X 96" blanc et ivoire	rég. $215	$149.99
96" X 84" blanc et ivoire	rég. $210	$159.99
96' X 96" blanc et ivoire	rég. $245	$169.99
120' X 95" blanc et ivoire	rég. $374	$214.99
144" X 95" blanc et ivoire	rég. $443.95	$269.99

35% DE RABAIS STORES VÉNITIENS VERTICAUX, HORIZONTAUX FAITS SUR MESURES, DISPONIBLES 42 COULEURS

STORES DE FENÊTRES
AU PLUS BAS PRIX À MONTRÉAL
TOUTES LES GRANDEURS EN MAGASIN

Stores opaques de première qualité, blancs unis ou frangés. Une réelle aubaine. Nous coupons les stores avec ou sans frange pendant que vous attendez. Nous offrons également des stores de couleurs jusqu'à 144" sur commande. Livraison rapide. Venez de partout, épargnez.

NOUS DÉFIONS TOUTE COMPÉTITION

STORES DE TOILE 100 % OPAQUES
10 gages, laminés en épaisseur renforcée d'aluminium isolé, lavable.

GRANDEUR	UNIS — PRIX COURANT	UNIS — NOTRE PRIX	FRANGES — PRIX COURANT	FRANGES — NOTRE PRIX
28¼ x 54	8.49	4.99	16.59	6.99
37¼ x 70	9.99	6.99	18.59	8.99
37¼ x 82	14.95	8.99	17.95	10.99
43¼ x 70	12.99	8.99	20.59	10.99
43¼ x 82	17.95	10.49	19.95	13.99
49¼ x 70	16.99	10.99	25.59	14.99
49¼ x 82	18.95	12.99	23.95	15.99
55¼ x 70	18.99	12.49	29.59	15.99
55¼ x 82	23.95	14.95	27.95	17.99
64¼ x 58	26.99	17.95	40.59	22.99
64¼ x 70	30.99	19.95	42.59	24.99
73¼ x 58	31.99	20.99	43.59	25.99
73¼ x 70	35.99	22.99	45.59	27.99
78¼ x 58	47.99	32.99	59.99	36.99
78¼ x 70	52.99	34.99	62.99	38.99
85½ x 70	69.99	41.99	83.99	52.99
97½ x 70	75.99	43.99	92.99	54.99
109½ x 70	84.99	54.99	102.99	76.99
121½ x 70	101.85	67.99	123.99	83.99

FIBRE DE VERRE DE LUXE
Fibre de verre laminée 100% opaque, lavable. La meilleure qualité sur le marché.

GRANDEUR	UNIS — PRIX COURANT	UNIS — NOTRE PRIX	FRANGES — PRIX COURANT	FRANGES — NOTRE PRIX
28¼ x 58	14.99	9.99	21.59	13.99
37¼ x 70	15.99	10.99	23.59	15.99
37¼ x 82	19.95	10.99	28.95	17.99
43¼ x 70	19.99	12.99	28.59	17.99
43¼ x 82	24.95	15.99	28.35	19.99
49¼ x 70	22.99	15.99	35.59	20.99
49¼ x 82	27.95	17.99	32.85	23.99
55¼ x 70	25.99	17.99	40.59	23.99
55¼ x 82	32.95	20.99	39.95	26.99
64¼ x 58	37.99	25.99	57.59	31.99
64¼ x 70	42.99	29.99	62.59	38.99
73¼ x 58	43.99	31.99	65.59	39.99
73¼ x 70	48.99	35.99	70.59	44.99
78¼ x 48	68.99	41.99	88.59	54.99
78¼ x 70	72.99	46.99	93.59	63.99
85½ x 70	94.99	57.99	107.59	66.99
97½ x 70	103.99	66.99	118.59	75.99
109½ x 70	115.99	79.99	129.59	91.99
121½ x 70	139.99	97.99	159.59	108.99

35% DE RABAIS
STORES FAITS SUR MESURE
(livraison rapide)

40 % DE RABAIS
STORES de COULEUR
7 COULEURS EN STOCK

VENEZ DE PARTOUT ET ÉPARGNEZ

LE PLUS GRAND MAGASIN DE DRAPERIES - COUVRE-LITS - DOUILLETTES - LITERIE ET ACCESSOIRES DE SALLES DE BAINS AU MONDE

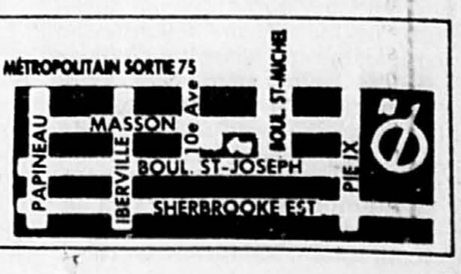
Au Bon Marché

UNE SEULE ADRESSE
3200, RUE MASSON
(Sortie St-Michel au sud du boul Metropolitain) ANGLE 10e AVENUE

Nous acceptons vos chèques personnels

722-3585

CHARGEX VISA master charge



TRIBUNE LIBRE

LA PRESSE, MONTRÉAL, MERCREDI 30 AVRIL 1980

LE RÉFÉRENDUM

René Lévesque en prison?



N.D.L.R.

- *Étant donné l'abondance du courrier, la concision est fortement recommandée.*
- *Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.*
- *LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrits ou autres documents non publiés.*
- *L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.*
- *Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.*
- *Si possible écrire à la machine, à double interligne.*
- *Prière d'adresser vos lettres comme suit: « Tribune libre », LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.*

Se peut-il qu'en ordonnant, mardi le 15 avril 1980, que soit émis le bref pour la tenue du référendum, M. Lévesque ait ordonné sa propre arrestation? C'est la question troublante à laquelle je voudrais tenter de répondre à l'aide de la fameuse Loi 92 (Loi sur la consultation populaire, L.Q. 1978, ch. 6, modifiée par le Projet de Loi no 100 sanctionné le 11 avril 1980). M. Lévesque en fut, selon moi, dans un geste historique, le premier contrevenant.

En effet, le 16 avril, donc en pleine période référendaire (art. 1g de la Loi 92), j'ai pu sans aucun problème m'acheter dans une librairie réputée de Montréal le volume portant en page couverture la mention suivante: «René Lévesque — Oui — Les Editions de l'Homme».

Il s'agit à n'en point douter d'un écrit pour favoriser une option soumise à la consultation populaire (art. 27). Même s'il a été mis sur le marché il y a deux semaines, il devenait le 15 avril 1980 soumis aux dispositions de la Loi 92 concernant les dépenses réglementées (art. 29). Or, en vertu de ces dispositions, j'aurais dû retrouver la mention sur mon livre pour le compte de quel agent officiel d'un comité national il a été publié (art. 106 de la version spéciale pour la tenue d'un référendum de la Loi sur le financement des partis politiques) ou quel agent l'a autorisé (art. 33 de la Loi 92). Ce n'est pas indiqué.

Dans la préface du volume, il est clairement mentionné que M. Lévesque a participé à sa préparation. Ainsi M. Lévesque a commis «une infraction punissable d'une amende de cent à cinq cents dollars et d'un emprisonnement n'excédant pas six mois» (art. 106 de la version spéciale de la Loi sur le financement). Légalement, la chose ne peut être plus claire.

Je ne désire pas voir M. Lévesque derrière les barreaux ni même qu'il soit accusé. Je crois cependant que cela illustre bien combien la Loi 92 est une entrave inqualifiable à la liberté d'expression.

Les députés, y inclus M. Lévesque, devraient maintenant le réaliser... Les autres députés péquistes pourraient d'ailleurs se voir appliquer le même raisonnement à propos de leur livre collectif (...).

À moins que ces législateurs ne plaident alors l'ignorance de leur loi... ou qu'ils désirent vivre l'expérience d'un emprisonnement «politique»!

Roland COUSINEAU
Professeur au département
de sciences juridiques
Université du Québec

EN VRAC

M. Trudeau, un entêté

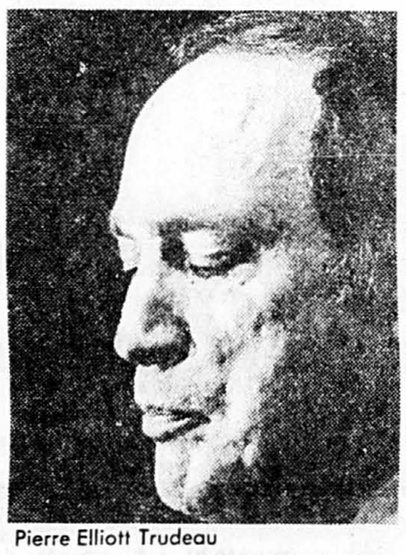
Dans son premier discours aux Communes depuis sa réélection comme premier ministre, M. Trudeau a avoué avec suavité qu'il ne concevait pas de négociation avec le Québec advenant un oui au référendum et que, partant, il ne saurait être question d'indépendance puisque celle-ci selon les péquistes eux-mêmes serait liée à la négociation par l'association. Or l'association selon M. Trudeau n'est réalisable qu'entre pays souverains et le Québec ne l'est pas encore. De tels propos invitent de loin les Québécois à prendre eux-mêmes leur souveraineté pour ensuite pouvoir négocier.

M. Trudeau ignorerait-il pour la circonstance le sens pragmatique des anglophones? C'est facile de dire qu'on ne négocierait pas pour apeurer les gens... mais... si un jour le Québec devient souverain, on peut être sûr que ceux qui ont des intérêts à sauver négocieraient certainement.

Qu'il suffise de se rappeler que l'Ontario par exemple vend au Québec $4.6 milliards de produits manufacturés, ce qui entraine la création d'environ 105,800 emplois en Ontario. Or, inversement, le Québec vend en Ontario $4.3 milliards de produits manufacturés ce qui correspond à la création d'environ 103,800 emplois au Québec.

Quand M. Trudeau affirme que même un non au référendum signifierait pas automatiquement le renouvellement du fédéralisme, il fait tout simplement preuve d'un entêtement chronique pour le statu quo. Ce n'est pas ainsi que l'on progresse.

Guy MILOT
Montréal



Pierre Elliott Trudeau

Une question pernicieuse

(...) La question a deux volets, ce qui fait que dans l'éventualité d'un oui, ces messieurs pourront d'autorité se permettre de diviser le pays. Ils pourront faire ce que le premier volet de la question (...) leur permettra (...), soit la souveraineté, donc la séparation. Dans l'éventualité d'un non massif, ces mêmes messieurs diront; ce n'est pas la séparation que nous voulions, mais bien la négociation, ou un mandat de négocier, et c'est là qu'est le hic. Ils ont la majorité absolue depuis près de quatre ans, et pourtant ce gouvernement (...) se refuse à aller aux conférences interprovinciales (...).

Plutôt que de faire la province de long en large, en demandant aux gens de se méfier des marchands de la peur (les non), soyez donc honnêtes, et demandez à ces mêmes gens ce que vaudront leurs maisons, aux commerçants ce que vaudront leurs commerces advenant la séparation, aux gens sans travail depuis que les usines où ils travaillaient ont plié bagages devant l'instabilité politique et économique causée par votre rêve (...).

Ceux qui disent «on n'a rien à perdre» se trompent royalement. Qu'on nous fasse des comparaisons avec de petits pays comme la Suisse qui est indépendante et fait leur envie n'épate pas non plus, et si vous étiez honnête vous diriez aux Québécois qu'une maison de $40,000 ici en vaut $350,000 en Suisse. Expliquez donc aussi aux gens que ce pays est le coffre-fort des camoufleurs et de la pègre internationale de la finance. Je dirai non comme le feront les gens de Lotbinière (...).

Roch HOULD
Gentilly

Pays à vendre

Je reste fort surprise d'entendre M. Pariseau se satisfaire de son bilan financier. Nous sommes au bord de la faillite. D'ici à deux ans, nous aurons un déficit budgétaire plus élevé que celui des États-Unis.

Lorsque nous chantons avec un lyrisme émouvant que nous avons un pays, ce sera plutôt un pays à vendre que nous aurons.

Ghislaine BOUCHER
Québec

Nègre blanc du Canada

Il faut voter oui lors du référendum du 20 mai! Oui, parce que c'est vrai comme l'affirment Broadbent et Clark que c'est beaucoup plus l'équipe fédérale au pouvoir qui est coupable de la situation du Québec, que la constitution elle-même.

Dire non redonnerait à Pierre Elliott Trudeau le haut du pavé et l'équipe libérale se fouterait éperdument de nos aspirations légitimes par après. Le passé est garant de l'avenir dit le proverbe! Qu'ont-ils fait, les libéraux, pour les Québécois? (...)

Dire oui au référendum d'une façon massive confirmera pour le reste des Canadiens, non pas la preuve que le Québec veut se séparer du Canada, (d'ailleurs je ne crois pas à la séparation), mais que nous désirons un changement, que nous désirons de l'action et non pas de vaines paroles. (...)

Mes voyages partout au Canada m'ont prouvé jusqu'à quel point le Québécois est bafoué à l'extérieur du Québec. C'est le nègre blanc du Canada. (...)

Claude LALIBERTE
Sherbrooke

Fraude idéologique

Après plus de trois ans de pouvoir, le PQ n'a pas encore réussi à justifier son grandiose projet de séparation autrement que par son désir ardent et évident mais toujours inavoué de pouvoir absolu sur les Québécois (...).

On doit reconnaître que certains éminents illusionnistes, des ministériels péquistes, tout comme quelques fanatiques moins connus d'ailleurs, ont tenté au moyen de clichés démagogiques grotesques (...) de convaindre les Canadiens du Québec de la nécessité de se détacher, donc de détruire, un des plus grands et des plus riches pays de la planète. Les stratèges péquistes vont aussi loin que la fraude idéologique pour entraîner les Québécois et les francophones hors Québec lorsqu'ils... évitent systématiquement de comparer le Québec aux autres provinces, sauf avec l'Ontario parfois (ce que les huit autres provinces font aussi vis-à-vis l'Ontario) et de comparer les autres provinces en même temps que le Québec vis-à-vis Ottawa. (...)

André ROY
Orléans, Ontario

On veut savoir...

Oui ou non?

Dire oui à la question, c'est savoir ce que nous voulons sans savoir où nous irons.

Dire non... c'est savoir où nous irons sans savoir ce que nous voulons.

Nous savons ce que nous voulons en disant oui.

Nous savons où nous allons en disant non.

Alors dire oui c'est vouloir savoir et dire non c'est savoir sans le vouloir.

Savons-nous ce que nous voulons? Oui ou non?

André DE SERRES
Montréal

On manipule les jeunes

La visite de M. Lévesque aux écoles de Chomedey de Laval a eu sur moi l'effet d'une bombe! Que fait M. Lévesque chez des jeunes du secondaire qui n'ont pas encore le droit de vote? Il continue à préparer son «indépendance»: «Je suis convaincu que vous saurez comment voter au prochain référendum», leur a-t-il dit!

Que faites-vous avec toute cette jeunesse, M. Lévesque? C'est un âge fait pour l'amour, pour l'enthousiasme et l'ouverture aux autres, et vous, vous leur offrez des barrières; c'est un âge de partage et de générosité et vous en faites des calculateurs. Si nous envoyons nos enfants au secondaire c'est pour enrichir leur culture dans un but d'ouverture et d'impartialité et non de rétrécissement. Or vous profitez de cet âge qui est réceptif et sensible pour les modeler à votre façon de penser. Arrêtez donc la manipulation de ces jeunes qui me fait penser aux méthodes de certains régimes totalitaires, loin d'être démocratiques. N'oubliez surtout pas que c'est à la famille, et non à vous, qui revient la responsabilité de l'éducation des enfants.

Au nom de notre liberté et de la démocratie de notre pays je vous dirai: «Non merci M. Lévesque!»

Hélène SOMMA,
St-Bruno

«Vulgarité inouïe»

Je lis avec stupeur, dans un entrefilet de LA PRESSE (jeudi, le 10 avril, p. A 11), le compte rendu d'une allocution de M. Claude Ryan devant 700 partisans, à Saint-Pascal de Kamouraska. Le chef du comité pour le non y commente les contacts entre M. Claude Morin et M. Michel Rocard en des termes d'une vulgarité inouïe, et qui révèlent une imagination dépravée: «M. Morin, lit-on, n'a pas hésité à se mettre à quatre pattes devant le Français Michel Rocard pour lui sucer une approbation de son option politique.» Comment un homme qui s'est permis, pendant tant d'années de faire la leçon aux politiciens de tous les partis, leur reprochant le moindre manquement à la courtoisie, peut-il tomber si bas et laisser ainsi libre cours aux fantasmes les plus abjects?

M. Morin est peut-être un «maître de l'intrigue internationale», comme l'affirme M. Ryan; mais je tremblerais pour mon pays (le Québec) si ce dernier accédait au pouvoir. Car M. Ryan n'est certainement pas maître de son affectivité et manque étonnamment de dignité dès que la vocation internationale du Québec est en cause. Il est vrai que le fédéralisme dispense le Québec de s'ouvrir au monde: le cimetière canadien comble les voeux des partisans du non.

André BROCHU
Mont-Royal

Des procès d'intention

Dépourvus d'arguments sérieux, MM. Ryan et Chrétien se rabattent sur les présumées mauvaises intentions de M. Lévesque. «Il demande le mandat de négocier une nouvelle entente d'égal à égal mais, dans le fond, il veut faire une brutale séparation et casser le pays.»

Désolé, messieurs, c'est seulement à la question qu'il faut répondre. Pas à la supposée intention. Parce que les écrits restent et parce que seul l'écrit que signera la population du Québec aura de l'importance.

Memo à la direction de *La Presse:* pour une meilleure objectivité, ce serait bien qu'il y ait au moins un (1) éditorialiste souverainiste dans votre équipe. Voyez-vous, M. Adam n'est plus capable de faire semblant d'être impartial. Le point que je viens de soulever, un bon commentateur aurait dû le relever avant moi.

Joseph LAFRENIÈRE
Laval

Il faut comprendre ceux qui ont peur du racisme

C'est amusant, mais à vrai dire tragique que lors des nouvelles de mardi matin, on disait que René Lévesque a accusé La Gazette de biaiser l'information pour ne pas avoir rapporté que plusieurs conférenciers au rallye des groupes ethniques pour le NON, dimanche dernier, ont associé les tenants du OUI et le Parti québécois au racisme et au communisme. C'est amusant parce que, à ce moment-là, j'écrivais cette lettre pour exprimer mon mécontentement que ce rallye de 1200 personnes qui méritaient une grande couverture à cause de l'importance de ce qui a été dit, n'a presque pas été mentionné par les media. De plus, les reportages qui ont été faits n'ont pas transmis le vrai esprit du rallye. Il est à vrai dire tragique parce que René Lévesque ne comprend pas les passions qu'il a soulevées.

Le rallye a eu lieu à 3 heures le dimanche 20 avril, ce qui aurait dû permettre une télédiffusion répandue aux nouvelles de fin de soirée. Néanmoins, Radio-Canada, Télémétropole, les nouvelles locales et nationales du CBC et les nouvelles nationales de CTV ne l'ont pas mentionné. Seulement CFCF-TV a fait un court reportage et La Gazette, le lundi matin, a imprimé un court article, ni l'un ni l'autre n'allant en profondeur. Le Devoir n'a pas mentionné l'événement. LA PRESSE a publié un article de tête par Laval Le Borgne dans ses pages référendaires intitulé «Le OUI associé au racisme, au communisme.» «Dans un chapelet d'allocutions prononcées devant environ 800 personnes hier, a commenté M. Le Borgne, une vingtaine d'orateurs de souches ethniques différentes ont associé le gouvernement du Parti québécois et le OUI au référendum tantôt au racisme, aux nazis, tantôt aux régimes totalitaires, au communisme, aux dictatures d'extrême droite, tantôt à la destruction, à la mystification et à la torture; leurs propos ont été chaleureusement accueillis, s'il faut en juger par les forts applaudissements et les nombreuses ovations debout qu'ils ont reçus.»

Monsieur Le Borgne a ensuite cité des extraits de quelques discours avec l'emphase sur les déclarations les plus provocatrices. (...)

Les reportages dans les journaux n'ont pas mentionné que la plupart des trente conférenciers ont pris la parole dans un français courant qu'ils utilisent sans aucun doute chez eux et au travail et ils n'ont pas mentionné que quelques conférenciers ont exprimé leur sympathie pour les revendications et aspirations des Canadiens de langue française.

Les articles dans LA PRESSE, le Soleil et La Gazette, ainsi que le reportage de CFCF-TV n'ont pas fait mention que 24 groupes de Canadiens, qui représentent des peuples venus d'autant de pays des cinq continents, ont signé une déclaration solennelle confirmant leur foi dans la fédération canadienne. La déclaration lue d'abord en français et ensuite en anglais par deux adolescentes, l'une d'origine grecque et l'autre d'origine italienne, se lit comme suit:

Nous, les soussignés, Québécois de toutes origines, fiers de notre citoyenneté canadienne;

Nous qui tirons nos racines des cinq continents de ce globe, et qui partageons nos expériences de vie au sein de la communauté canadienne et québécoise;

Nous qui avons connu et savons ce que signifient des atteintes aux libertés individuelles et aux droits les plus fondamentaux de la personne humaine;

Nous qui avons connu les divisions tragiques engendrées par la guerre, l'intolérance et le racisme;

Nous qui avons une expérience de l'oppression politique, raciale ou économique;

Nous qui avons pu relever avec succès le défi de vivre au sein des deux cultures canadiennes auxquelles nous avons dû souvent associer une troisième;

Nous qui avons eu la chance de faire pour la première fois au Québec l'expérience enrichissante d'une société diversifiée, multiculturelle et stimulante;

Nous qui devons souvent parler trois langues à la fois avec tout ce que cela comporte de défi permanent;

RÉAFFIRMONS avec force, notre loyauté à l'égard de notre patrie d'adoption, le Canada, et de ses institutions;

EXPRIMONS passionnément notre attachement au régime des libertés sans précédent qu'il nous a offert, ainsi que notre reconnaissance pour les opportunités auxquelles nous avons eu accès pour notre mieux-être;

TÉMOIGNONS de notre fidélité, de notre affection, et de notre solidarité à l'égard des revendications légitimes de notre province, le Québec;

REJETONS les utopies, les divisions, et les restrictions de tous ordres qu'entraîne déjà le projet de souveraineté-association;

ENJOIGNONS tous nos compatriotes québécois à se joindre à nous pour dire NON à une aventure sans avenir;

TENDONS une main fraternelle à tous ceux qui pensent différemment afin de continuer à construire un pays fondé sur le respect des droits inaliénables des citoyens, dans la concorde, la solidarité et la fierté de notre appartenance au Québec et au Canada.»

Quelque part dans la lecture de cette déclaration une corde sensible a été touchée dans mon psyché et des larmes sont venues à mes yeux. J'imagine que c'était parce que ma mère, jeune fille de 16 ans, s'est évadée de l'Allemagne nazie, en 1939, vers la Belgique, la France et l'Espagne successivement avant d'être une des fortunées à obtenir un visa pour le Canada en 1944. J'imagine que c'était parce que mon grand-père était emprisonné pour nulle autre raison que sa religion et qu'il a été épargné seulement à cause du courage, de l'habileté et la confession protestante de ma grand-mère. J'imagine que c'était parce que ma grand-mère, qui n'a jamais levé un doigt rancunier de sa vie et a maintenant 80 ans et qui mérite de passer ses dernières années avec la paix d'esprit, s'inquiète des événements au Québec. Vos craintes sont complètement mal fondées, je lui ai dit, mais comment raisonner avec une femme de 80 ans qui a vécu des événements que la plupart des Canadiens de mon âge n'ont vu qu'au cinéma. Je m'identifie aux conférenciers du rallye parce que je sais de quoi ils parlent. Je ne pense pas que Lise Lachance ou Laval Le Borgne les ont compris. La vraie signification de leur message est contenue dans la déclaration solennelle, pas dans les excès ou les hyperboles de leur discours. Le système fédéral ont-ils dit est une double garantie de nos droits et bien que nous reconnaissons que nous avons bien été reçus au Québec et bien qu'il y a peu de raisons de croire que nous n'aurons pas les mêmes libertés dans un Québec indépendant, notre passé, nos expériences nous disent de ne pas tenter le risque.

Les mots de passe utilisés si souvent par le Parti québécois — collectivité, minorité, majorité —sont anathèmes à ces personnes qui soulèvent des doutes et de l'anxiété. Quant à moi, même l'usage de mots inoffensifs tels que «groupe ethnique» est parfois répugnant. Tous les Canadiens qu'importe leur lieu de résidence devraient se considérer des Canadiens à part entière sans aucune distinction. (...)

David BERGER
Député de Laurier

LE RÉFÉRENDUM

«Des coups en bas de la ceinture»



Claude Ryan

La campagne référendaire n'avait pas aussitôt démarré que déjà, les partisans fanatiques du oui sont passés aux coups en bas de la ceinture.

Piqué par la curiosité, j'ai acheté en fin de semaine une revue, je devrais dire un torchon de propagande vicieuse, qui s'intitule «Ryan de A à Z». C'est incroyable qu'une telle revue, malgré une présentation technique excellente, puisse être éditée et imprimée librement en 1980. Cet outil de propagande antilibérale, anticanadienne, antibon sens tout court, vise à démolir la personnalité et la crédibilité du chef du Parti libéral du Québec.

On se sert de Claude Ryan pour discréditer tous ceux qui diront non lors du référendum. Les caricatures et les chansonnettes de «Ryan de A à Z» s'attaquent tour à tour d'une façon malicieuse et désordonnée à notre grande religion catholique et à notre belle langue française. C'est honteux de ridiculiser d'une manière aussi directe nos valeurs et nos belles traditions québécoises.

Ryan de A à Z projette une image fausse et méchante de notre grand chef Claude Ryan. Quand je vois les caricatures de M. Ryan déguisé tantôt en diable, tantôt en prêtre, en pape ou bien assis sur un âne, une autre fois transformé en cheval de bois monté par M. Trudeau, je ne peux retenir mon émotion et mon indignation. Les chansonnettes sont vicieuses et d'une gratuité inacceptable.

Pourtant, tous les Québécois et Québécoises savent que M. Ryan est l'homme politique le plus honnête et le plus compétent qui soit passé à l'Assemblée nationale. Du temps qu'il était au «Devoir», il s'est toujours montré à la hauteur de la tâche et ses éditoriaux faisaient preuve d'une grande sagesse et d'une grande objectivité. Aujourd'hui, cet homme est resté le même quoi qu'en disent «nos amis péquistes». Claude Ryan n'est pas le diable, ce n'est pas le pape et encore moins ce n'est pas un SS. Claude Ryan est un grand Québécois, peut-être le plus grand et ce n'est pas en le salissant qu'on va bâtir un pays.

Paul MARTIN
Québec

Non... il n'y a pas que le référendum dans la vie!



Comme à chaque printemps, les Girard, de Candiac, s'apprêtent à recevoir les hirondelles: près de 1,000 hirondelles pourprées qui reviennent chaque année.

En rapport avec l'article du 8 avril 1980 de Marthe Gagnon

Dans ma jeunesse, j'ai lu le roman de Pierre L'Ermite «Le Bonheur est simple». Partant de ce principe, j'admire et encourage ceux qui, comme Thérèse Girard et son mari, se passionnent pour les hirondelles pourprées. D'ailleurs, mon mari est pris dans le même jeu, si je peux m'exprimer ainsi... Seulement, lui, la différence c'est qu'il bricole.

Depuis septembre, il s'est procuré des feuilles d'aluminium et du «plywood». Pour environ $50, il a obtenu 40 abris répartis en deux grosses cabanes... En lisant ici et là, j'ai appris qu'il s'agissait de bâtir une maison pouvant loger un minimum de six couples; vu que c'est un genre qui aime vivre en colonie.

Mon mari a commencé à attirer les hirondelles bicolores: celles-là par contre préfèrent être seules dans leur «bungalow». C'est une condition sine qua non pour finir par s'attirer la visite des belles grosses hirondelles pourprées.

En passant par St-Rédempteur de Lévis, nous avons vu d'autres oiseaux dont le chant et le plumage jaune, noir, blanc sont fascinants. Ce sont des gros becs errants. Eux vivraient tout l'hiver avec nous, si nous réussissions à les attirer avec des mangeoires garnies de graines de tournesol.

Vu que la mode veut que nous vivions plus près de la nature, comme nos ancêtres, les personnes de tout âge et de tout acabit pourraient trouver dans l'observation de la gent ailée bien du repos pour l'esprit.

Mme Denise TANGUAY
Montréal

Le CPQ veut faire peur

Je désire faire part de mon indignation en ce qui concerne la campagne de peur orchestrée par le Conseil du patronat du Québec dans le présent débat. Ce qui me déplait le plus, c'est le fait que le CPQ se présente comme un organisme apolitique alors que son président est le trésorier de la Fondation Pro-Canada.

Que M. Pierre Côté, président du CPQ, cesse de se cacher derrière la façade d'impartialité du CPQ et qu'il explique que c'est lui qui a organisé la campagne de financement de la Fondation Pro-Canada auprès des grosses compagnies! Le CPQ agit à titre d'organe de propagande de la Fondation Pro-Canada et quand on sait que les bailleurs de fonds de Pro-Canada sont, pour la plupart, membres du CPQ, on comprend quels intérêts M. Côté, le CPQ et Pro Canada défendent. Ce sont les intérêts d'une minorité possédante qui tente désespérément de maintenir par la peur un statu quo qui lui est profitable.

Le CPQ participe au débat référendaire en temps que partie intéressée et non à titre d'organisme impartial. A bas les masques Monsieur Côté! (...)

Jean OUELLETTE
Québec

On veut nous faire craindre la liberté

L'annonce par le gouvernement des Etats-Unis de son intention d'abolir l'esclavage provoqua un bouleversement semblable à celui du référendum québécois.

Les maitres (...) payèrent des Noirs pour aller dire aux autres Noirs le sort terrible qui les attendait si l'esclavage était aboli.

Quelle similitude avec les événements qui se passent au Québec! Le gouvernement des Etats-Unis proclama quand même l'abolition de l'esclavage. Ce fut un cri de joie chez presque tous les Noirs. Mais l'histoire rapporte que beaucoup de Noirs, atterrés par cette nouvelle, coururent voir leurs anciens maitres et leur dirent: «Maître, reprenez-nous comme esclaves. Que ferons-nous sans vous!..»

Combien de Québécois se tournent aujourd'hui vers Ottawa en disant: «Maîtres, ne nous laissez pas tomber; que ferions nous sans vous!» (...)

J.B. MAILLÉ
Outremont

Défense de la magistrature

Les récentes déclarations de certains ministres québécois à l'endroit de membres de la magistrature dénotent chez ceux qui les ont faites une lâcheté révoltante et une complète irresponsabilité.

Il est trop facile de se retrancher derrière l'immunité parlementaire qui devrait, suivant nous, être abolie si l'on persiste à en abuser, pour attaquer bassement des personnes honorables qui ont droit au respect de tous les Québécois.

Est-il nécessaire de préciser que nos tribunaux constituent le seul rempart contre toutes formes d'abus de pouvoir et qu'ils doivent en conséquence être protégés contre toute influence quelconque de façon à maintenir leur indépendance.

Faut-il rappeler que le pouvoir judiciaire est complètement étranger au pouvoir exécutif, car si ce dernier peut contrôler l'autre, ce sera vite l'anarchie et le début du règne de la force qui prime le droit.

Quelle protection auraient alors les citoyens laissés à la merci d'un gouvernement qui peut faire la loi, comme il l'entend, et qui se fiche complètement des tribunaux? Il y a bien des façons de saper l'autorité des magistrats dont celle de critiquer de façon systématique les décisions qu'ils rendent en les interprétant de façon erronée. De quel droit un ministre peut-il déclarer publiquement qu'un jugement rendu représente un défi aux lois du Québec? Se considère-t-il en tant que membre du pouvoir exécutif au-dessus de la loi?

Nous sommes habitués d'entendre de telles critiques qui fusent fréquemment à l'endroit des tribunaux dont la Cour Suprême que l'on se plait à désigner bêtement comme «tribunal étranger». Le Québec a connu certaines victoires importantes sur le plan constitutionnel au cours des années 1970 à 1976. On est porté à oublier bien vite ces succès dès qu'un jugement ose déclarer invalide une loi que la Province s'est permise d'adopter sans juridiction. Les tribunaux existent justement pour réprimer toutes formes d'abus sans se préoccuper de la personne physique ou morale qui les commet.

Nous espérons donc que les personnes concernées auront la décence de s'excuser, car de telles déclarations seraient considérées comme un outrage au tribunal, si leurs auteurs ne bénéficiaient pas de l'immunité qui les protège.

Roger THIBAUDEAU
avocat de Québec

Songer à ses descendants

M. Claude Charron
Ministre

Je joins mes félicitations à celles du Dr Augustin Roy pour votre verbe et votre brillance au cours du débat référendaire. Hélas! votre incapacité à faire la part des choses me déçoit au plus haut point... Ne croyez-vous pas, M. Charron, qu'il soit permis d'admirer une équipe puissante, dynamique, cohérente comme la vôtre et de refuser ses propositions?

J'étais présente à la soirée des Yvette au Forum de Montréal et je poursuivrai ma lutte afin de conserver ce Canada que j'aime et dont je suis fière. De plus, je vote non, non pas par amour de M. Claude Ryan mais pour mon intérêt personnel et celui de mes éventuels descendants: j'aimerais tant qu'ils jouissent un jour de la liberté et des autres privilèges d'être Canadiens! Chaque Québécois doit se rappeler, en ces moments historiques, qu'il ne s'agit pas de la lutte entre M. René Lévesque et son équipe contre M. Ryan, M. Trudeau et compagnie mais que c'est son avenir à lui, à chacun de nous, qui est en jeu... Et ce n'est pas l'éloquence d'un beau parleur comme vous et vos collègues qui doit nous dispenser de juger des inepties, du poison qui sort de vos lèvres... éloquentes...

Danielle LEMAY
Ville LaSalle

Situation paradoxale

Je n'y comprends plus rien (ou presque) à la situation politique actuelle du peuple de la province de Québec.

Pour commencer, 74 députés du Parti libéral ont été élus au Québec lors des dernières élections fédérales, ce qui veut dire que le Québec approuve la politique du Premier ministre Trudeau et de son parti et rejette en entier celle du Parti conservateur de M. Clark.

Mais voilà qu'aujourd'hui une bonne partie de ces mêmes électeurs sont prêts, d'après les sondages, à voter pour le oui du Parti québécois, soit pour une forme de séparation du Québec du reste du Canada, avec une «association» plus ou moins boiteuse car, ne l'oublions pas, si tous les libéraux du Québec votaient au référendum, la victoire du non serait acquise sans aucun doute, mais cela n'est pas le cas présent.

A mon humble avis, voici ce qui pourrait arriver: si le oui l'emporte et qu'il y a séparation par la suite, aux prochaines élections provinciales le PQ a de fortes chances de subir la défaite et le Parti libéral, avec M. Ryan à sa tête, deviendra probablement le parti au pouvoir et ce sera au tour du PQ, encore une fois, d'être dans l'opposition et par la suite M. Ryan continuera à diriger la province dans un Québec séparé. Est-ce que ces remarques sont logiques? Oui... Non...

J. BÉCHARD
Montréal

Rôle humanitaire des avocats

Nous soussignées, avocats féminins, membres du Barreau de Montréal, désirons manifester la profonde déception que nous avons toutes ressentie à la lecture de l'article de Martha Gagnon sur le «Klondike des avocats»; et plus particulièrement à la lecture du compte rendu de l'entrevue de «quatre heures» accordée par Micheline Parizeau-Popovici sur sa conception de la pratique du droit qu'il est convenu d'appeler familial.

Être rabaissées au niveau de «bouffon de cour» pour la présentation d'un bon «show» justifiée par de «belles grosses piastres» blesse grandement notre conscience professionnelle face à une réalité plus humaine, plus bouleversante et surtout beaucoup moins tapageuse qu'on a voulu la décrire.

Le véritable défi de l'avocat exerçant en droit familial est de soutenir psychologiquement et moralement sa/son client(e) durant le déroulement d'une situation conjugale en voie de détérioration alors que la/le client(e) est affaissé(e), découragé(e) et souvent démuni(e) matériellement face à son conjoint.

La question des frais d'avocat est certes pertinente, mais non prioritaire.

Nous aimons croire que notre rôle ne se limite pas tout simplement à faire émettre des procédures judiciaires mais plutôt à aider la personne à assumer une rupture traumatisante survenue hors de notre contrôle.

Dans une telle situation le rôle de l'avocat apparaît ingrat car il ne peut aller jusqu'à faire disparaître miraculeusement l'angoisse et l'agressivité des parties.

Il faut ajouter que l'article avec son titre biaisé visait à faire sensation et non à renseigner.

Comment ne pas comparer le professionnalisme de la journaliste à celui de l'avocate interviewée?

Pierrette MOISAN
Luce DIONNE
Ginette PICHÉ-MESSIER
Pierrette RAYLE
Lorraine DUGUAY
Montréal

Oui au français

Originaire de la Saskatchewan, boursier Rhodes anglophone et péquiste qui contribue plutôt libéralement à la cause de la souveraineté-association, je suis profondément déçu par la sotte manifestation des «Yvette». Si la réussite de ce ralliement à la position libérale trouble quelque peu mes collègues péquistes, jugez de l'effet que cela a produit dans le camp des anglophones qui, comme moi, ont sacrifié argent et amis pour donner la chance au coureur. La semaine dernière encore, j'ai expédié un chèque de $200.00 au PQ pour appuyer le oui.

Pour moi, comme pour la plupart de mes concitoyens de Saskatchewan, l'enjeu du référendum est tout bonnement le suivant: un vote pour le oui est un vote pour la langue française et un vote pour le non est un vote pour exclure la langue française de toute future constitution canadienne (...).

Les Yvette savent-elles, qu'advenant un non au référendum, le français disparaîtra une fois pour toutes de toutes les provinces à l'extérieur du Québec? (...)

D. A. MITCHELL
Montréal

Et les grèves scolaires?

Dans une série de quatre articles publiés dans LA PRESSE entre le 22 et le 26 mars, Anne Richer aborde le problème de l'abandon scolaire au cours du secondaire. Elle en donne plusieurs causes mais elle ne mentionne jamais les conflits de travail fréquents qui secouent le monde de l'éducation.

Ces grèves, qui placent l'élève dans une constante insécurité, obligent à couper dans les programmes, incitent à l'oisiveté et habituent l'élève à ne rien faire, discréditent l'école aux yeux des élèves et diluent la qualité des cours dispensés, ne constituent-elles pas une cause importante d'abandon chez les jeunes?

L'auteur, dans son troisième article, parle des suspensions que l'on inflige à certains élèves, et qui les habituent, dit-elle, à décider de leurs agissements ou «à prendre goût à la liberté». Mais la grève, qui touche tous les élèves, et les prive de cours bien plus longtemps, n'a-t-elle pas le même effet, et en pire?

D'autre part, la grève, en forçant une prolongation des cours au-delà de la date prévue, place souvent certains élèves dans une situation financière si précaire qu'ils sont obligés d'abandonner; cette cause de délaissement est encore plus importante au CEGEP et à l'université, eux aussi frappés par les débrayages.

Quand le gouvernement tolère dans l'éducation des arrêts de travail de 3, 4 ou 5 semaines, ne dit-il pas aux élèves que l'école c'est peu important, que l'on y donne des cours qui pourraient se donner en beaucoup moins d'heures? Si l'on dit que l'importance d'un service se mesure au nombre de semaines de grève tolérables, que penser de l'importance de l'école?

Pour donner un portrait fidèle des cours suivis par un élève, ne devrait-on pas noter les jours de grève subis? Mais ce mode d'évaluation enlèverait-il le sentiment qu'ont certains élèves d'obtenir des diplômes à rabais?

François GUIBAULT
Ville Mont-Royal

«J'ai perdu la foi...»

Il y a quelques années, j'ai eu foi au PQ. J'ai cru que ces nationalistes voulaient vraiment fonder un pays prospère et libre. (...)

Le PQ prétend bâtir un pays et il en détruit à l'avance le fondement même, ne s'opposant pas à la tuerie des enfants à naître, ces futurs citoyens qui pourraient le peupler.

Le PQ contribue aussi à démolir les valeurs morales de notre peuple en laissant installer dans nos écoles — même pour les chrétiens désireux d'une formation chrétienne — des cours de morale mettant de côté le fondement le plus solide d'une vraie morale: Dieu, la Bible. Et où est la foi de notre peuple, au parlement péquiste? Un des premiers gestes de ce gouvernement — supprimer la prière d'ouverture — en dit long. (...).

J. NADEAU
Étudiant
Lac-Mégantic

Faux appel à la richesse

Depuis que j'écoute les discours des fédéralistes sur le Canada, je me sens riche, très riche même. Vous rendez-vous compte que le poisson des Maritimes, le blé de l'Ouest, le pétrole de l'Alberta, ça m'appartient, tout ça! Je suis riche, et je n'y pensais pas!

Demain, je prends l'avion pour l'Alberta. Je suis certain que la population locale va m'accueillir en propriétaire. Après tout, c'est normal: je viens du Québec.

Alain BOYCE
Verdun

Un peu d'esprit évangélique!

Les cours de formation morale retiennent l'attention du grand public. Dernièrement, LA PRESSE a publié une lettre de Jean-Pierre Proulx qui «sombre dans la démagogie la plus abjecte», pour employer ses propres termes (...)

L'auteur ne se situe pas du tout dans le cadre du catholicisme, malgré qu'il parle, dit-il, «au titre même de mon appartenance à la communauté ecclésiale». Il se croit le porte-parole de la communauté catholique; en effet, il s'exprime ainsi: «notre titre commun de catholique».

S'il est vraiment catholique, qu'il se manifeste positif pour le Christ dans le combat qu'il poursuit, au lieu d'être négatif dans ses propos. S'il veut être suivi par la masse des catholiques, que tout son comportement soit inspiré par l'Eglise dont il dit faire partie (...)

A lire le dépliant de l'Association des parents catholiques du Québec, il faut avoir l'esprit fertile en imagination pour voir que le cours de morale dirige le Québec vers «des situations que l'on connait en pays communiste, à l'Ouganda d'Idi Amin Dada, à l'Italie des gardes rouges, etc.» Voyons! un peu plus d'honnêteté intellectuelle!

Le dépliant rappelle tout simplement que la morale chrétienne, comme la morale naturelle, comporte des règles immuables dans son entité et qu'elle n'est pas le jouet des situations de temps et de lieux.

«Je me dois de dénoncer vigoureusement cet écrit» de Jean-Pierre Proulx, car c'est ainsi qu'il s'exprime lui-même. Personnellement, j'aimerais mieux employer un langage plus évangélique en lui disant que nous devons nous aimer les uns les autres et en lui rappelant que «tout royaume divisé contre lui-même périra».

Rolland DUROCHER
Laprairie

Une image de tyrans

Celui qui a présenté Claude Ryan comme «l'amant éternel de toutes les Yvette» ne craint pas le ridicule.

L'hyperbole ferait sourire si ce n'était qu'elle rappelle la triste image des deux tyrans qui furent, en Allemagne nazie et dans l'Italie fasciste, les époux de toutes les femmes pour mieux les asservir.

Maria-Antonietta Macciocchi étudie longuement la question de la manipulation des femmes dans «Eléments pour une analyse du fascisme.»

Lise CASTONGUAY
Hull (Québec)



photo Michel Gravel, LA PRESSE

Les députés Jean-Claude Malépart et Thérèse Lavoie-Roux se sont baladés dans l'ancien hôpital Pasteur, serrant la main aux malades et rencontrant le personnel attablé dans le cafétéria.

Malépart comme un poisson dans l'eau dans son comté

■ «Alors Jean-Claude, tu t'en occupes de notre projet Canada au travail?» «Oui. Mais je ne vous promets rien, sinon Jacques m'accuserait de me servir de promesses pour récolter des «non» au référendum»,

NICOLE BEAUCHAMP

répond le député fédéral de Sainte-Marie, Jean-Claude Malépart. «Bah! Le fédéral est là, autant l'utiliser!» réplique du tic au tac Jacques Dubois, président du comité pour le «oui» du comté de Mercier, en transit depuis plus d'un an à la Maison Lucie Bruneau pour handicapés physiques.

L'humeur débonnaire et joviale, Jean-Claude Malépart débutait, hier, à la Maison Lucie Bruneau sa tournée de cinq clubs de l'âge d'or, en passant par un hôpital pour soins prolongés. En fait, même en campagne référendaire, le dépanneur social des faibles et des mal pris, très près de la vie des quartiers de son comté, éclipse l'homme politique. Pas de discours donc. Plutôt une multiplication de poignées de main avec remise d'une copie de son intervention à la Chambre des communes en rapport avec le référendum.

M. Malépart y puise d'ailleurs les messages qu'il répète à la cantonnade et qui se rattachent à son sujet de prédilection, les politiques sociales. «Le gouvernement Lévesque est le pire de toute l'histoire pour ses politiques envers les handicapés», a-t-il lancé à Jacques Dubois en sortant du local du «oui» des pensionnaires de Lucie Bruneau (1 sur 2 ont adhéré à cette option).

«Faudrait bien que je vous organise un comité pour le «non».

Qu'est-ce que tu penses si je fais appel à une telle», reprend le député de Sainte-Marie. «On est même prêt à partager notre local avec un comité du «non», autrement ça deviendrait plate de discuter sans avoir d'objecteurs», lui rétorque Jacques Dubois avec des yeux rieurs. A brûle-pourpoint, M. Malépart lui propose un débat contradictoire il croiserait le fer avec le député péquiste de Mercier, Gérald Godin, sur les politiques sociales du gouvernement Lévesque. L'idée sourit au jeune homme qui tâte illico le pouls de son entourage.

Premières réactions? On se régale d'avance d'un match coloré. La plupart des handicapés physiques demeurant à Lucie Bruneau savent qu'ils en partiront pour vivre une vie comme tout le monde après avoir reconquis leur autonomie. L'esprit ouvert sur l'extérieur, le référendum les captive sans leur faire perdre le sens de l'humour.

C'est un tout autre univers que celui de l'hôpital pour soins prolongés J. Henri Charbonneau (anciennement l'hôpital Pasteur) dans lequel M. Malépart s'est ensuite balladé aux côtés du député libéral de L'Acadie, Mme Thérèse Lavoie-Roux. Étage par étage, les deux propagateurs du «non» ont serré la pince aux vieux malades pour terminer la visite en rencontrant le personnel attablé à la cafétéria pour la pause-café. Plusieurs employés arboraient les macarons du «oui» et du «non. «Je m'étonne de vous voir porter des macarons devant les pa tients. Je vous demande de réfléchir si c'est bon psychologiquement pour eux», a dit M. Malépart en s'attirant les répliques polies mais mordantes des partisans du «oui».

Dodo a-t-elle plus de punch qu'une paire de ciseaux?

■ René Simard, qui n'est plus le p'tit Simard, déclarait hier à l'émission de Suzanne Lévesque à CKAC que son opinion est faite sur le référendum mais qu'il va bien se garder de la livrer: la politique et le showbusiness, a-t-il expliqué, c'est comme le feu et l'eau, ça ne se mêle pas.

LOUISE COUSINEAU

Tous les artistes ne sont pas de cet avis. Depuis hier, les nouveaux commerciaux pour le «oui» ont fait leur apparition: on y voit entre autres Jean Duceppe et Dominique Michel. Les premiers commerciaux du «oui», ceux où l'on voyait le «oui» rétablir l'équilibre de la balance entre les neuf provinces et le Québec étaient également animés par des artistes: Hélène Loiselle, Paul Hébert, Louisette Dussault et Lionel Villeneuve.

Même les commerciaux neutres sur le référendum lui-même utilisent des artistes: Rémi et Francine Duval nous ont expliqué comment on pouvait s'impliquer financièrement dans la campagne référendaire.

On ne voit pas d'artistes du côté du «non». Les premiers commerciaux nous ont montré une main en train de cisailler la carte du Canada et tentant avec difficulté de recoller le Québec au scotch tape. Un autre nous montre un château de cartes. Le message: les idées du Parti québécois manquent de solidité.

Les nouveaux commerciaux du «oui» ne montrent pas que des artistes. Celui de Jean Duceppe fait aussi participer l'ex-ministre libéral Jean-Paul L'Allier. Dominique Michel est avec Mme Thérèse Baron, ex-sous-ministre au ministère de l'Education.

Le troisième met en vedette Kevin Drummond.

Il y a des gens qui se sont plaints qu'ils n'avaient pas encore vu de commerciaux pour le «oui» ou le «non». Si vous ne regardez que Radio-Canada, vous n'en aurez vu aucun puisque Radio-Canada n'en passe pas. Ceux du «oui» passent exclusivement au réseau TVA qui comprend 15 stations au Québec. Le «oui» n'a pas acheté de temps d'antenne au canal 12, le canal privé anglophone de Montréal. Les commerciaux du «non» passent au réseau TVA et au canal 12. Ce sont les mêmes, sauf pour la langue bien sûr.

Un détail intéressant: on n'a encore vu ni René Lévesque ni Claude Ryan dans un commercial de 30 secondes. Le comité du «non» ne prévoit pas utiliser Claude Ryan dans ce genre de performance. Par ailleurs, le «oui», en fin de campagne, présentera des spots avec René Lévesque.

Les périodes gratuites

Les périodes gratuites sont un autre concept pour faire passer le message des comités. Des trente secondes des spots, on passe à cinq minutes, une demi-heure ou une heure, selon qu'on est à Radio-Canada, au canal 10 ou à Radio-Québec.

Radio-Canada offre les siennes à six heures moins cinq avant le téléjournal de 18h, alternant chaque jour entre le «oui» et le «non». Chaque groupe aura eu droit à dix périodes gratuites.

Si le «non» n'a pas pu avoir d'artistes de son côté, il a par ailleurs des noms prestigieux que l'on retrouve dans des périodes gratuites: l'économiste Marie-Josée Drouin, l'ex-ministre Claude Castonguay, Pierre Nadeau (pas celui de la télé, le président de Petrofina).

La radio de Radio-Canada offre aussi un cinq minutes quotidien de «période gratuite» qu'on entend le midi.

Au canal 10, les périodes gratuites sont servies en tartines de 30 minutes. La première, du comité du «non», a été vue lundi à la place de *Que sera sera*. On y a vu M. Claude Ryan assis dans sa bibliothèque, expliquer son point de vue. Celle du oui passera ce soir à 22h.

La semaine prochaine, le «oui» et le «non» intervertiront les périodes.

A Radio-Québec, où les longueurs n'ont jamais fait peur, les périodes gratuites seront d'une heure. Il y en aura deux. Celles du «non» seront programmées les 6 et 14 mai, celles du «oui» les 7 et 13 mai.

Toutes les dépenses de commerciaux, de montage des périodes gratuites sont débitées aux deux comités parapluies. Chacun est donc forcément limité dans son budget.

Il est toutefois des commerciaux que l'on voit à la télé et que l'on entend à la radio qui échappent aux comités référendaires. Ce sont ceux des gouvernements. Le fédéral a conçu des spots qui ne disent pas de voter «non», mais c'est tout comme. Hier après-midi, on pouvait entendre aux stations privées de radio un ouvrier de la chaussure vanter les mérites du fédéralisme (sur bruits de fond de machines à coudre) et un autre spot d'une conversation entre deux hommes qui concluaient que deux paliers de gouvernement, ça ne se dédouble pas.

On en voit aussi à la télévision vantant les mérites du Canada.

Au comité du «oui», Marielle Séguin, qui est habituellement directeur aux Communications au Parti québécois, admet qu'il est plus facile de faire des commerciaux pour une campagne électorale que pour un référendum. «Il est plus facile de vendre des candidats qu'une idée», dit-elle.

Au comité du «non», Laszlo Szabo avoue pour sa part qu'il s'agit de positiver le «non», ce qui n'est pas facile non plus.

Les deux camps tiennent par leurs commerciaux à nous sortir de la «réaction des tripes» pour monter jusqu'au cerveau. «Plus j'y pense, plus c'est non» et «Tout bien réfléchi, c'est oui».



Si des artistes comme Dominique Michel font des commerciaux pour les tenants du «oui», le camp du «non» compte pour sa part des noms prestigieux comme Claude Castonguay au cours des périodes gratuites.

L'ACTUALITÉ RÉFÉRENDAIRE

Les voisins de Ryan

Après les économistes, les chrétiens ou les avocats, c'est maintenant au tour d'une collectivité bien plus restreinte de se regrouper sous la bannière du «oui», celle des rares privilégiés qui comptent M. Claude Ryan comme voisin de porte. Un «comité des voisins de Ryan pour le «oui» a en effet été créé dimanche dernier par des militants pour le «oui» du comté d'Outremont, où habite le chef du Parti libéral. Selon la responsable du regroupement, Huguette Chagnon, il est cependant encore trop tôt pour en connaître le membership, puisque le recrutement n'a débuté qu'il y a quatre jours. Inutile d'ajouter qu'il s'agit là d'un club sélect qui ne s'adrese qu'ax résidants du quadrilatère Saint-Joseph — Parc Villeneuve — Côte Sainte-Catherine. C'est ainsi que M. Ryan, encerclé, aura dorénavant l'impression de faire de la politique, même lorsqu'il ne fait qu'arroser ses tulipes le dimanche matin.

Ryan critique LA PRESSE

Au cours d'une visite qu'il effectuait dans un comité local du «non» du comté de Robert-Baldwin, M. Claude Ryan a critiqué une manchette de LA PRESSE à l'effet qu'insulté, il avait mis fin à une assemblée au cégep de Matane. «C'était pas ça, à la fin nous avions fini lorsqu'un professeur, comme certains qui aiment prendre la place des étudiants, est venu m'interpeller en criant que j'étais un second Lord Durham.» Le président du «non» n'a toutefois pas nié qu'il avait été insulté par la remarque. Plus loin, il a dit que le reportage sur les Iles-de-la-Madeline était complètement faux puisqu'il avait été accueilli par 150 personnes et que son discours n'était pas glacé. Il a expliqué le peu de succès de sa venue dans les Iles par le fait que les Madelinots étaient partis à la pêche car c'était la première fois en trois semaines qu'il faisait beau.

La pétanque

Les joueurs de pétanque constituent-ils une clientèle-cible pour les ministres québécois à l'occasion du référendum? La question est posée depuis qu'est connu le calendrier des ministres du gouvernement pour la prochaine semaine. Cet horaire ministériel révèle que le ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger, participera samedi soir prochain au souper annuel de la ligue de pétanque «Les Boul' de l'ile» à Pointe-aux-Trembles, dans son comté de Lafontaine.

Quant au ministre de l'Immigration, M. Jacques Couture, il assistera le lendemain à l'ouverture officielle de la saison du Club de pétanque Saint-Zotique, au parc Georges-Etienne-Cartier de Montréal, annonce l'horaire des ministres.

Débat Morin-Chrétien

Le ministre des Affaires intergouvernementales Claude Morin ne se rendra pas à l'invitation de l'ex-ministre des Affaires sociales Claude Castonguay, qui lui avait proposé un débat télévisé sur les négociations Québec-Ottawa.

Pour expliquer son refus, le ministre Morin invoque deux raisons: 1) «Claude Castonguay est un ami d'enfance, avec qui j'ai partagé certains projets communs et envers qui j'ai toujours beaucoup de respect. En 1973, lorsque nous avons constaté que notre cheminement politique divergeait, nous nous sommes entendus pour ne jamais nous affronter publiquement. Je m'en tiens aujourd'hui à cette ligne de conduite qui, pour moi, a valeur de principe, peu importent les circonstances.» 2) «De toute façon, lorsqu'en fin de semaine j'ai appris l'invitation de M. Castonguay, j'avais déjà accepté, depuis plusieurs jours, le principe d'un débat similaire à la télévision de Radio-Canada avec M. Jean Chrétien.»

Sauvé soudain généreuse

Les libéraux fédéraux semblent avoir trouvé une nouvelle méthode pour intervenir dans le débat référendaire au Québec. Le président de la Chambre des communes, Mme Jeanne Sauvé, a en effet rompu avec la tradition hier, en autorisant trois questions des députés libéraux pendant la période de questions. Les questions, manifestement préparées à l'avance, ont donné l'occasion au ministre de l'Énergie, M. Marc Lalonde, et au ministre d'État à la petite entreprise, M. Charles Lapointe,de réfuter les arguments du Parti québécois et de vanter les mérites du fédéralisme. Deux des députés concernés, MM. Irénée Pelletier et Maurice Dupras, ont simplement demandé à M. Lalonde de répondre aux arguments du PQ pendant la campagne référendaire, notamment sur le plan de l'énergie. Il va sans dire que M. Lalonde s'est plié de bonne grâce à cette requête.

Normalement, le président de la Chambre n'autorise qu'une question d'un député du parti au pouvoir et laisse le reste de la période aux partis d'opposition. Mme Jeanne Sauvé n'a pu être jointe hier pour commenter son attitude.

Mme Casgrain n'a pas été invitée

La sénatrice Thérèse Casgrain tient à préciser que, contrairement à ce qu'affirmait LA PRESSE, elle n'a jamais reçu d'—nvitation à la soirée organisée par le «oui» au Complexe Desjardins pour souligner le 40e anniversaire de l'attribution du droit de vote aux femmes. Vérification faite, seule une invitation verbale lui avait été adressée, par Mme Lise Payette, à l'occasion d'une émission de télévision.

Les chefs

Aujourd'hui, M. Lévesque rencontre les étudiants du cégep Ahuntsic à midi avant de s'envoler pour LG-3 où il soupera à la cafétéria et participera à une assemblée publique en soirée. M. Ryan participe d'abord à une réunion de l'exécutif du comité du «non», puis soupe avec un groupe d'hommes d'affaires avant de participer en soirée à une assemblée publique.

Construction: mélange de NON et de OUI

■ Si les centrales syndicales CSN et FTQ ont opté, officiellement, pour le «oui», le moins que l'on puisse dire, c'est que chez les travailleurs de la construction, c'est «tout mélangé».

PIERRE VENNAT

Ainsi, lors de la conférence de presse annonçant la grève de la CSN-construction, le permanent siégeant aux côtés du président, Yvon Leclerc, affichait fièrement à la boutonnière, un emblème à l'effigie du drapeau unifolié. Interrogé, puisque la CSN avait endossé le camp du «oui» à peine quelques jours auparavant, ce négociateur de la CSN devait dire: «À la CSN, on respecte toutes les opinions, on n'est pas obligé d'être d'accord avec tout».

À la CSD, où officiellement on a décidé de ne pas se prononcer, on a souligné néanmoins que le président de la CSD-construction, Reynald Carey, était président d'un «comité du non» dans sa région.

À ce qu'on appelait autrefois la FTQ-construction, c'est plus compliqué. Du temps où c'était plus uni, le président du Conseil provincial des métiers de la construction, Guy Dumoulin, et son adjoint et secrétaire général, Maurice Pouliot, s'étaient déjà présentés à une conférence de presse «syndicale» avec des emblèmes de Québec-Canada. Aujourd'hui, M. Pouliot ne porte aucune «décoration» et refuse de prendre publiquement position.

Au congrès de la FTQ sur la question nationale, Jean Lavallée, vice-président pour le secteur québécois, leader du nouveau conseil «québécois» de la construction anti-unions américaines, et tout son groupe se sont unanimement ou presque affichés pour le «oui», avec le reste de la FTQ.

Or, voici que par la bouche de M. Raymond Boucher, de l'Association internationale des travailleurs du métal en feuilles, des agents d'affaires de plusieurs syndicats de la construction, fidèles aux syndicats américains et au Conseil «provincial» des métiers de la construction, après avoir tenu une réunion, se prononcent contre la position de la FTQ et affirment que ce n'est pas le rôle des dirigeants syndicaux «de dicter des lignes de conduite aux membres qui les ont élu». Les unions internationales, affiliées au Conseil «provincial» du Québec des métiers de la construction recommandent donc à leurs membres de «voter selon leur conscience et leurs convictions».

La déclaration est signée par les agents d'affaires d'une vingtaine de syndicats affiliés au Building Trades Council de Washington.

Déménager les Communes? Lévesque propose le trou de la Place Guy-Favreau!

■ SAINTE-AGATHE — «Le référendum me fait penser à un enfantement: on sent qu'il se passe quelque chose de très important, mais c'est si important qu'on ne trouve pas les mots qu'il faudrait pour en parler.»

YVES LECLERC

C'est un des moments d'émotions des plus rares depuis le début de la campagne référendaire que la présidente du «oui» de Laurentides-Labelle, Marie Pia Godard, a offert au premier ministre René Lévesque hier après-midi à Labelle.

Avec une éloquence d'autant plus grande qu'elle était retenue, Mme Godard a insisté sur l'aspect historique et «non partisan» de cette campagne, et son peu de ressemblance avec une bataille électorale normale: «Cette fois, a-t-elle dit entre autres, ce qu'on défend ce n'est pas un homme ni un parti, mais une idée, une conception de notre avenir. Chaque fois qu'on en parle, on est pris au coeur, on se découvre soi-même.

«On nous a demandé de ne pas être partisans; au début, c'était une vue de l'esprit, mais à mesure qu'on avance, on n'a même plus envie d'être partisan. La venue de M. Lévesque, ce n'est pas celle d'un chef de parti, c'est de la visite, de la parenté.»

Visiblement touché, le premier ministre a répondu par une de ses allocutions les plus éloquentes des deux dernières semaines. Il a cependant abordé peu de thèmes nouveaux, sauf pour blaguer sur ses adversaires du «non»: «Il parait, a-t-il lancé, que le siège social est maintenant rendu à Ottawa: c'en est un autre qu'on aura perdu.»

Il a aussi tourné en ridicule l'idée du député conservateur ontarien Paul Dick de faire siéger les Communes à Montréal pour deux ou trois jours avant le référendum:

«Bien sûr, a-t-il rigolé, on va même leur fournir un endroit tout approprié, le trou de la Place Guy-Favreau. On va leur louer des chaises, et même un fauteuil pour la présidente Jeanne Sauvé. Et s'il pleut, on les recouvrira avec la toile du stade olympique. Les gens pourront les regarder faire par les trous qu'il y a dans la clôture.»

Il s'attaquait à la plupart de ses sujets habituels avec une verve et un optimisme supérieurs à ceux dont il avait fait preuve précédemment. Ainsi, c'est sur un ton presque goguenard qu'il a dénoncé une fois de plus la campagne de peur «que propagent les tenants du «non» auprès des gens âgés et des assistés sociaux».

Il l'a comparée aux menaces de départ de Charles Bronfman avant le 15 novembre 1976, «et une semaine après, a-t-il poursuivi, le même Bronfman nous appelait pour avoir un bail au Stade pour ses Expos.»

Il a fait aussi son catalogue habituel des injustices du fédéral à l'égard du Québec, et des inégalités foncières entre les deux peuples. Il a noté par exemple que si en 1965 Jean Marchand n'ait pu devenir premier ministre du Canada (il avait été pressenti avant M. Trudeau) c'est qu'il parlait mal anglais.

Et c'est sur un ton moins dramatique que de coutume qu'il a lancé son avertissement que «en cas de «non» au référendum, il ne faut pas croire qu'on pourra obtenir des changements importants au système. «Des «guedi-guedi» oui, de la chirurgie plastique oui, mais une reconnaissance de l'égalité des peuples, ce sera pour la semaine des quatre jeudis!»

Le décor rustique du Camp de bûcheron bâti pour le 100e anniversaire du village de Labelle, et la chaleur de l'auditoire de quelque 125 partisans réunis pour un «dîner populaire» contribuaient sans doute à détendre l'atmosphère.

«Plus tôt, à Boisbriand, le premier ministre avait reçu l'allégeance de plus de 1,200 des 1,700 travailleurs d'une des trois équipes de l'usine General Motors. Il en avait profité pour rappeler que 90 p. cent de l'industrie automobile canadienne est en Ontario, et que seulement un septième des emplois qu'elle crée vont au Québec. Il a ajouté que «le projet de Ford l'an dernier et l'aide qui doit être avancée à Chrysler aujourd'hui» ne font que confirmer cette tendance.

En fin de journée, à L'Annonciation, M. Lévesque a été accueilli par un spectacle inusité: un fleuriste de l'endroit avait distribué aux partisans du «oui» quelque 600 lys blancs, à la condition qu'ils les remettent à M. Lévesque. De sorte que celui-ci s'est retrouvé devant un parterre abondamment fleuri, en compagnie du député-ministre de l'endroit, M. Jacques Léonard.

Avant de poursuivre sa route vers Sainte-Agathe, où il devait participer en soirée à une assemblée publique, le premier ministre a noté entre autres que les «dangers aux droits des minorités» soulevés par ses adversaires sont imaginaires, ajoutant: «La Sûreté du Québec est sûrement aussi consciente des droits des minorités que la RCMP, qui a mis le feu à des granges et fabriqué de faux communiqués...»



téléphoto UPC

Une consternation de circonstance se peint sur le visage du premier ministre Lévesque lorsqu'il prend conscience du blason qui orne la chemisette que vient de lui offrir M. Léo Desmarais, président du local 1163 du syndicat des ouvriers de l'usine de Boisbriand de General Motors. Il s'agit en effet d'une reproduction du «patriote de 1837», qui était l'insigne utilisé par le Front de libération du Québec durant la crise d'octobre 1970...

Déménager le Parlement: impraticable et onéreux

■ OTTAWA — En plus d'être impossible à réaliser par ce que le Nouveau parti démocratique s'y oppose et que la règle de l'unanimité s'applique dans un cas semblable, la suggestion d'un député de la région d'Ottawa de déménager le Parlement fédéral à Montréal pour quelques jours avant le référendum est également «impraticable et coûterait une fortune».

C'est ce qu'a déclaré hier le président du Conseil privé, M. Yvon Pinard, enterrant à tout jamais ce projet destiné à montrer aux Québécois l'attachement que les Canadiens leur portent. «On a étudié la question sérieusement, de dire M. Pinard, et on en est venu à la conclusion qu'il était impossible de déménager le Parlement dans un délai aussi bref, et qu'en plus cela aurait coûté une fortune».

Le ministre n'a pas voulu commenter l'impact politique qu'aurait pu provoquer un tel déménagement à quelques jours du référendum, la question ne se posant pas puisque de toute façon la chose était irréalisable, explique-t-il.

Cette suggestion avait été formulée aux Communes lundi, et avait trouvé un écho favorable auprès du premier ministre Trudeau et du chef conservateur Joe Clark, alors que le NPD avait refusé d'y souscrire pour ne pas «donner l'air de s'intégrer dans la campagne référendaire».

Les députés du Canada ont siégé à Montréal entre 1844 et 1849 pour la dernière fois, et quittèrent la ville lorsque les édifices du Parlement furent saccagés à la suite d'un soulèvement populaire consécutif à la rébellion de 1837.

Des brochures pour le NON iraient contre la loi 92

■ QUÉBEC — Les Québécois pour le «non» distribuent dans certains comtés des brochures favorisant leur option qui contreviennent à la loi sur le financement des comités référendaires et ce, s'il faut en croire les explications des responsables, à l'insu de tout le monde.

GILLES GAUTHIER
de notre bureau de Québec

Ainsi le document distribué à l'ouverture de la campagne dans Limoilou il y a quelques jours, intitulé: «Le Canada ou l'indépendance» et publié par Action Positive, Décision Canada, Impact-Québec et Québec-Canada, venait; selon l'agent officiel local, M. Charles-A. Brochu, du comité national et les Québécois pour le «non» du comté n'en étaient pas responsables. Cependant l'agent officiel du comité national, M. Jean-Pierre Roy, dit qu'il n'a ni autorisé ni «comptabilisé» cette «dépense».

Selon un porte-parole d'Action Positive, Suzanne Côté-Gottlieb, cet organisme n'est plus responsable de l'utilisation de la brochure, les 50,000 copies, dont l'impression a été terminée le 18 mars dernier, ayant été envoyées un peu partout à la fin de mars et au début d'avril, soit avant l'émission des brefs référendaires le 15.

Le document de 28 pages ne porte pas la «signature» d'un agent officiel ce qui, selon le directeur du financement des partis politiques, M. Pierre-Olivier Boucher, constitue en soi une contravention à la loi 92 sur la consultation populaire. M. Boucher est formel: même les documents imprimés avant le début de la campagne doivent mentionner le nom d'un agent local ou national.

Le responsable pour le camp du «non» explique qu'il lui est impossible de contrôler toute la documentation qui circule dans le Québec. M. Roy dit se «protéger» par l'émission de bons de commande qui démontrent que telle ou telle dépense a été autorisée et qui permettent de s'assurer que la limite prescrite par la loi ne sera pas dépassée.

M. Roy soutient qu'il existe une «zone grise» dans la loi au sujet des dépenses autorisées et que de toute façons «il faudrait aller voir ce qui se fait dans l'autre camp avec les affiches OSE et tout le reste». Il estime par ailleurs qu'une prochure comme celle d'Action Positive n'est pas de nature à chambarder l'opinion des gens.

M. Boucher a sur un autre plan déclaré qu'une vingtaine de cas tout au plus de possibles irrégularités, ce qui constitue à ses yeux un nombre restreint, sont à l'étude, surtout à la suite des plaintes venant des comtés ou résultant de la surveillance qu'exerce son bureau. Aucune plainte n'a encore été soumise par les comités nationaux.

«LES INDIENS ET LES BLANCS DOIVENT S'UNIR»

Trudeau exhorte les Indiens à voter NON

■ OTTAWA (daprès CP) — Le premier ministre Trudeau a exhorté hier les Indiens du Québec à voter «non» au référendum du 20 mai, «s'ils ne voulaient pas que ç'en soit fait d'eux».

S'adressant aux 400 chefs indiens réunis à Ottawa à l'occasion de la première Conférence constitutionnelle des nations, M. Trudeau leur a demandé de souligner à leurs tribus respectives que «plus que tout autre groupe au Québec, elles auraient à perdre d'une victoire séparatiste».

«Tous les changements constitutionnels que les autochtones réclament depuis plusieurs années seront relegués aux oubliettes si le Parti québécois remporte le référendum sur la souveraineté-association.

«Lorsque les premiers Européens arrivèrent au Canada, les Indiens partagèrent avec eux leur nourriture et leurs connaissances, pour aider l'homme blanc à survivre: ce sont les Indiens qui ont permis à la société humaine que nous appelons le Canada de voir le jour. Et aujourd'hui, le Canada a besoin de renaître, et je vous demande de nous aider encore une fois à survivre en tant que nation.

«Les Indiens et les Blancs doivent s'unir pour défaire les forces du séparatisme, car une majorité de votes positifs, le 20 mai, enrayerait le processus de renouvellement du fédéralisme réclamé par les deux races; mais une majorité de votes négatifs forcerait le gouvernement séparatiste du Québec à abandonner ses espoirs de souveraineté pour cette province, et ouvrirait la voie aux changements constitutionnels.

«Je crois savoir que certains d'entre vous, dans le nord du Québec, s'occuperont de la chasse annuelle aux oies durant la période référendaire: je vous souhaite bonne chasse, mais je vous exhorte aussi à voter le jour du référendum, pour vous assurer de beaucoup d'autres chasses de ce genre.

L'homme ne vit pas seulement du produit de sa chasse. Pour vivre pleinement, il lui faut aussi être libre, et le Canada offre à tous ses peuples la réalité présente et la perspective future d'une liberté supérieure à celle qui peut être trouvée dans n'importe quel autre pays du monde.»

C'était le premier discours que prononçait le premier ministre sur le référendum en dehors de la Chambre depuis le début de la campagne, il y a deux semaines. Il prendra la parole pour la première fois au Québec vendredi, devant un groupe d'hommes d'affaires de Montréal.



C'est devant cette énorme tête de bison que M. Trudeau s'est adressé aux Indiens, à Ottawa, hier.

RYAN DANS LE WEST ISLAND

Le NOUI n'existe pas en politique

■ Faisant campagne hier dans le West Island, en territoire largement acquis aux thèses fédéralistes, le président du comité québécois pour le «non», M. Claude Ryan, a déclaré devant quelque 1,000 personnes réunies au MacDonald High School de Sainte-Anne-de-Bellevue que le «noui» en politique n'existe pas.

Le chef du «non» faisait allusion aux prises de position récentes du politicologue Léon Dion de l'université Laval qui avait déclaré qu'il voterait «oui» au référendum même s'il pensait «non». «Lorsqu'on pense «non», on vote «non» en politique», a-t-il lancé en anglais.

M. Ryan s'en est ensuite pris à la thèse des deux nations du Parti québécois dont le premier ministre Lévesque compare le problème à deux scorpions qui seraient placés dans la même bouteille. Selon lui, il s'agit d'une vue de l'esprit qui ne s'apparente pas du tout à la réalité.

CLAUDE-V. MARSOLAIS

M. Ryan a ensuite précisé que la réalité est qu'il existe de nombreuses cultures qui ont bâti et enrichi le Québec et que ce n'était pas le Dr Laurin qui allait décider qui allait parler anglais, français ou italien.

M. Ryan estime que l'on se trompe en votant «oui» au référendum, s'imaginant améliorer ainsi le rapport de forces du Québec dans la négociation. Il croit plutôt que c'est en faisant preuve de générosité, de compréhension mutuelle avec son partenaire que l'on parvient à s'entendre et à trouver une solution acceptable au problème.

Auparavant, M. Alex Paterson, coprésident du «non» dans le comté de Pointe-Claire, avait exhibé son passeport canadien en disant qu'il s'agissait d'un trésor que personne ne pourrait lui enlever.

Parlant d'un ton ferme, il a dit aux personnes présentes que lorsqu'il entendait des gens dire qu'ils vont voter «oui» pour améliorer le Canada, cela lui faisait penser à quelqu'un qui voudrait améliorer son mariage en divorçant.

Pour sa part, Peter Blakie, excandidat conservateur dans Lachine, a soutenu que la communauté anglophone du Québec réalisait que le premier ministre Lévesque n'avait pas inventé une nouvelle situation de crise au Canada, mais qu'il l'avait tout simplement élargie. Il a suggéré aux Québécois de ne pas se fermer les portes mais leur a proposé d'être actifs dans tous les domaines comme ils l'ont fait depuis vingt ans.

Dédoublement de l'impôt

Au cours de la journée, M. Ryan avait commenté aux journalistes une suggestion faite au réseau TVA à l'effet qu'il serait avantageux de mettre fin au dédoublement des services en matière de l'impôt sur le revenu en créant une agence fédérale chargée de faire la collecte de tous les impôts des provinces ainsi que du gouvernement fédéral.

Interrogé à savoir si cette proposition impliquait la disparition du ministère québécois du Revenu, il a répondu: «Pas nécessairement, car certaines formes d'impôt, comme la taxe de vente, n'existent pas au niveau fédéral.»

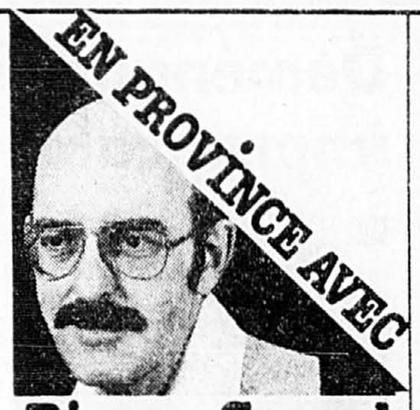
En matinée, M. Ryan s'est rendu à l'hôtel de ville de LaSalle où il a rencontré le maire Gérald Raymond ainsi que les six conseillers municipaux qui ont pris officiellement position pour le «non». Le président du «non» les a remerciés d'avoir pris cette position et a dit qu'il s'agissait d'un geste de courage. Faisant allusion au fait que de nombreux conseillers municipaux et maires n'osaient se prononcer pendant l'actuelle campagne référendaire, il a dit qu'il respectait leur décision car il comprenait qu'ils ne voulaient pas blesser leurs concitoyens.

Au cours de la cérémonie, un jeune homme, Gordon Boyd, a présenté une pétition de 600 noms qu'il avait recueillis en l'espace d'une journée et demie dans la municipalité de LaSalle.

Enfin, M. Ryan s'était rendu également dans l'après-midi au centre commercial Fairview où il en a profité pour faire un bain de foule avec les centaines de personnes qui faisaient leurs emplettes. Il a ensuite accordé une entrevue à la télévision australienne pendant quelques minutes.

LE RÉFÉRENDUM

EN PROVINCE AVEC



Pierre Gravel

La zone grise des indécis

MATANE — «Il ne faut pas s'étonner que les sondages prédisent un résultat très serré au référendum ni que le nombre des indécis soit encore si élevé, déclarait récemment un professeur du cégep de Jonquière. C'est la premièrs fois que les Québécois ne peuvent pas jouer sur les deux tableaux et ils ont bien du mal à se brancher.»

Poursuivant son intervention dans une émission radiophonique, à Chicoutimi, celui-ci expliquait: «Dans des centaines de milliers de cas, ce sont les mêmes personnes qui ont alternativement appuyé le fédéralisme centralisateur de Trudeau à Ottawa et joué la carte nationaliste à Québec, avec Lesage, Johnson, puis maintenant René Lévesque. Mais cette fois, le problème c'est qu'il n'y a pas d'alternance. Par un seul «oui» ou «non», ils doivent dissiper cette ambiguité traditionnelle et ça les laisse perplexes.»

Ces observations recoupent parfaitement de nombreux témoignages recueillis par LA PRESSE depuis deux semaines dans plusieurs régions du Québec, qui confirment les résultats des sondages: une lutte serrée et un nombre, à première vue, anormalement élevé d'indécis.

Anormal, parce qu'il y a tout de même 20 ans que le RIN a commencé à prôner l'indépendance du Québec, 12 ans que René Lévesque parle de souveraineté-association et parce qu'il ne reste plus que trois semaines d'un débat référendaire pratiquement engagé depuis bientôt quatre ans. Sans compter la masse d'informations et d'analyses véhiculée pendant tout ce temps par les media, les tonnes d'imprimés et les milliers d'heures de débat consacrés à ce sujet, ni les imposantes études des commissions Laurendeau-Dunton et Pépin-Robarts.

Jamais, sans doute, n'aura-t-on, ici, consacré autant d'énergie, de temps et d'argent à cerner un problème, ébaucher des solutions, puis tenter d'en faire adopter une. Et pourtant...

Dans la plupart des régions, des milliers d'électeurs se demandent encore aujourd'hui si le Québec a, oui ou non, tiré profit de la Confédération, ou si René Lévesque est un «séparatiste». Ou un communiste. Ou encore si, dans l'hypothèse d'une victoire du «oui», le Canada anglais acceptera encore de transiger commercialement avec le Québec. Ou bien si, en cas d'un triomphe du «non», nos arrière-petits-enfants auront encore la possibilité et le droit de parler français à Hauterive!

On peut incidemment noter que, si des interventions positives, calmes et articulées d'intervenants comme Bernard Landry ou André Raynauld contribuent à éclairer le débat, des maladresses comme celle de Lise Payette à propos des Yvette ou des déclarations échevelées d'une Michèle Tisseyre ou d'un André Fortas, elles, n'arrangent pas les choses.

Il semble, en définitive, que pour un grand nombre d'indécis, la difficulté réside dans le fait que, pour la première fois, ils doivent choisir une idée et non plus un candidat local qu'ils connaissent bien ou, à la limite, un chef politique en qui ils ont confiance.

«Ça fait trois fois que je vote pour le PQ, explique un agriculteur de Sault-au-Mouton, sur la Côte-Nord, parce que je trouve que Lévesque, c'est un bon homme. Mais jamais je n'ai lu leur paperasse sur la patente de la souveraineté-association; ça fait que là, je suis pas mal embêté. D'autant plus que j'ai aussi toujours voté pour Trudeau pour la même raison et que lui, il dit le contraire du PQ.»

Même son de cloche chez un petit commerçant de Grand-Mère: «Moi, les deux hommes que je respecte le plus, c'est Parizeau à Québec et Chrétien à Ottawa. Ça fait que je ne prends pas de chance, je vote toujours pour leur parti. Ils peuvent bien se chamailler entre eux autres, moi ça ne me dérange pas. Et je les fais travailler tous les deux pour moi, chacun à sa place. Mais là, ça m'a tout l'air qu'il va falloir que j'en choisisse un des deux et ce n'est pas facile.»

Pour Marie-Rose Lacroix, une serveuse de Baie-Comeau, le problème se pose un peu différemment: «Moi, j'ai 52 ans mais je n'ai jamais voté. La politique, ça ne m'intéresse pas une miette. Mais là, le référendum, d'après ce que le monde dit, ça m'a l'air pas mal plus important. J'aime pas les Anglais, c'est sûr, mais je ne veux pas non plus me retrouver dans un pays communiste. Ça fait que depuis une couple de semaines, j'écoute les nouvelles à la télévision pour me faire une idée, mais plus ça va plus je suis mêlée. Je change d'idée à peu près à tous les jours. Finalement, je pense que je vais arrêter tout ça, puis me fier à mon beau-frère, qui lui connaît la politique et qui me conseille de voter «oui».

Un pompiste de Forestville, aux prises avec la même perplexité, suivra une démarche identique mais en sens contraire: «Je pense bien que je vais dire «non» parce que Trudeau est un grand homme qui nous fait honneur à l'étranger et qui a l'air de bien connaître son affaire.»

Une femme de chambre de Matane, elle, s'apprêtait lundi à quitter la zone grise des indécis pour adhérer au camp du «oui». «J'ai écouté Joe Clark, la semaine dernière, à Rimouski, qui disait que les Anglais sont prêts, si on dit «non» à mieux nous traiter dans l'avenir. Mais finalement, je pense que j'aime mieux faire confiance à Lévesque qui dit la même chose depuis dix ans qu'aux autres premiers ministres qui ont commencé à nous faire des mamours depuis quelques semaines parce qu'ils ont peur qu'on vote «oui».

Il apparaît donc évident que, dans le cas de plusieurs indécis, le vote référendaire sera d'abord une question de confiance envers un proche, une vedette locale ou un chef politique. Si bien qu'il est fort possible, qu'à leurs yeux, les trois dernières semaines de la campagne référendaire prennent l'allure d'un concours de popularité où le contenu des discours aura bien peu d'importance.

Après les avions, au tour des camions de la Défense

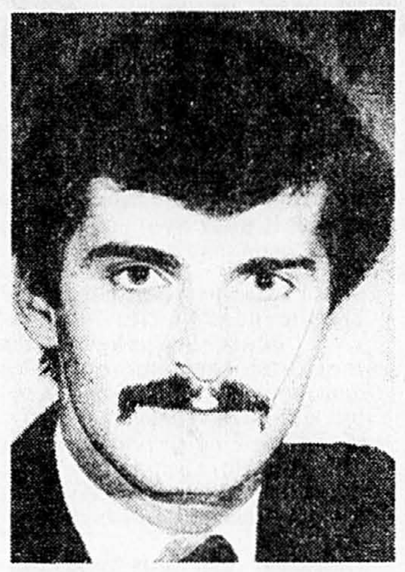
OTTAWA — Après les avions de chasse, c'est au tour des futurs camions de l'Armée canadienne de faire leur entrée en scène dans la campagne référendaire.

GILBERT LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

C'est le député de Shefford aux Communes, M. Jean Lapierre, qui lance la balle depuis quelques jours dans son comté, en laissant entrevoir la possibilité que la compagnie Bombardier, symbole du succès en affaires des Québécois, obtienne un contrat de $200 millions pour la construction de plus de 2,500 camions du ministère de la Défense. M. Lapierre se défend bien de promettre le contrat, mais ses allusions sont tellement positives à cet égard, que le journal *La Voix de l'Est* lui a fait dire lundi que Bombardier avait déjà obtenu le contrat, ce qui a amené un démenti immédiat de la compagnie.

«Ça me permet de critiquer le PQ qui a rejeté il n'y a pas tellement longtemps l'offre de Bombardier pour la fabrication des autobus des commissions de transport du Québec, et lui a préféré celle de la multinationale américaine General Motors», a reconnu hier M. Lapierre. «Moi je crois au slogan «Achetons canadien», et je suis convaincu que le Canada optera pour Bombardier qui est la seule compagnie canadienne à lui avoir offert ses services», a-t-il ajouté. Le député soutient que les compétiteurs américains, dont General Motors, offrent un camion commercial transformé en camion militaire. Il signale que le partenaire de Bombardier, American Motors, est spécialisé dans le véhicule tout terrain, et que le camion offert par la firme canadienne est supérieur.

Campagne référendaire ou pas, le contrat sera bel et bien signé un jour, et le député Lapierre déclare «qu'il faut que ça se fasse au plus coupant. Je veux sauver Bombardier, la saison a été mauvaise pour l'industrie de la motoneige, et il y a eu de nombreuses mises à pied à Valcourt». M. Lapierre reconnaît du même coup que l'octroi de ce contrat fait l'objet de discussions depuis 1976. «Pour une raison que je ne connais pas, on attendait après l'octroi du contrat des avions de chasse», déclare-t-il.



Jean Lapierre

Si le député de Shefford utilise maintenant le contrat des camions à des fins référendaires, ses adversaires pour leur part ne manqueront pas de lui retourner la balle à l'approche du référendum si la décision n'est pas prise.

Les dernières informations à ce sujet sont à l'effet que le ministère de la Défense réunit actuellement la documentation nécessaire pour présentation au Conseil du Trésor. Les libéraux fédéraux ont donc encore trois semaines pour faire avancer ce dossier et l'offrir bien enrubanné aux Québécois, juste avant le référendum. Cette possibilité n'a rien de bien farfelue, si l'on songe que le député Lapierre siège au sein du comité de stratégie formé au sein du caucus libéral, en vue de la campagne référendaire.

LES YVETTE, UN DUR COUP

Les Québécoises pour le OUI refont surface à leur façon

Le Conseil du regroupement national, qui chapeaute tous les regroupements pour le «oui», est formé de quelque 375 personnalités québécoises identifiées, exerçant une influence certaine

HUGUETTE ROBERGE

dans leur milieu, et dont près de 40% s'appellent Michèle, Annette, Suzanne, Ghyslaine, Cécile et même, oui, Yvette.

Que la vague des Yvette ait été interprétée comme un «phénomène sociologique» ne change rien au fait que, canalisée par les forces du «non», elle a porté un dur coup à la stratégie référendaire des Québécoises pour le «oui», masquant l'impressionnante participation féminine dans le camp souverainiste, projetant même un nombre que les derniers sondages disent important des «prospectes» de ce camp dans les limbes de l'indécision.

Or, l'action des femmes dans la campagne pour le «oui», contrairement à la réaction spontanée des Yvette, avait été planifiée de longue date. Depuis le début de janvier, des milliers de femmes de la région montréalaise, en province aussi, avaient été préparées, dans des causeries et des assemblées de cuisine, à digérer et propager le message souverainiste. Dès la mi-mars, l'idée d'un bataillon féminin dans l'armée du «oui» avait pris forme. Leur organisation avait été structurée, leur machine bien rodée. Sûres de leurs arrières, les organisatrices du camp du «oui» pouvaient s'offrir quelques jours de repos, histoire de reprendre leur deuxième souffle avant le round décisif, quand le court-circuit s'est produit.

Louise Harel, vice-présidente du Parti québécois, était en vacances à Cuba quand Yvette a envahi le Forum. Et Lise Payette avait tout le loisir de se mordre les pouces sur une plage de Floride.

Elles ont accusé le coup, les femmes du «oui». Et refait surface, refusant de se battre sur le terrain de la condition féminine, préparant la superfête des «Québécoises à part entière» du complexe Desjardins et intensifiant leurs activités suivant la politique «low profile» établie depuis le début.



Louise Harel, vice-présidente du PQ.



photos Michel Gravel, LA PRESSE

Hélène Loiselle, coprésidente du regroupement pour l'Ouest du Québec.

Quelle place occupent les femmes dans l'organisation de la campagne du «oui»?

Le regroupement des Québécoises pour le «oui» n'est qu'un des multiples regroupements des tenants de cette option, mais c'est probablement le plus important en raison du nombre de ses adhérantes, plus de 2,000 à ce jour, et les demandes d'adhésion continuent d'affluer aux bureaux de comté. Un regroupement structuré, discipliné. A sa tête, quatre co-présidentes, Mmes Carmen Daigle et Françoise Stanton pour l'Est du Québec, et Mmes Hélène Loiselle et Elizabeth Hone-Bellemare pour l'ouest. Dans ses rangs, des femmes de toutes conditions et de tous milieux qui ont dûment signé leur engagement politique.

Louise Harel fait remarquer qu'un nombre encore plus important de femmes pour le «oui» oeuvrent au sein d'autres regroupements formés sur la base du comté, par exemple, des milieux de vie ou de travail.

Dans les comtés

Justement, dans les comtés où la campagne se décentralise de plus en plus, 18 femmes assument la présidence de l'organisation. 18 sur 110, ce n'est sans doute pas la représentation parfaite, mais ce n'est pas négligeable et cette situation constitue un précédent encourageant. D'autant plus que la plupart de ces comtés dont des femmes président les destinées référendaires, sont des comtés forts. Les présidentes s'appellent Marguerite Pilote (Abitibi-est), Nicole Beaudoin (Artabaska), Gilberte Sirois (Deux-Montagnes), Suzanne Boisclair (Fabre), Marie-Paule Marc-Aurèle (Jeanne-Mance), Rachel Ouellet (Lac Saint-Jean), Marie-Pia Goddard (Laurentides-Labelle), Suzanne Duplessis (Louis-Hébert), Lise Couturier (Matane), Nicole Ranger-Durocher (Mille-Iles), Nicole Boily (Outremont), Gisèle Hurtubise (Robert-Baldwin), Michelle Boily (Roberval), Marthe Choquette (Sainte-Anne), Berthe Méthot (Saint-Jacques), Pauline Julien (Saint-Louis), Carole Lécuyer (Sainte-Marie) et Lucille Saint-Laurent (Taillon).

Enfin, au sommet de la pyramide du camp du «oui», à l'exécutif du Conseil du regroupement national pour le «oui», là où mijotent et se prennent les grandes décisions stratégiques, on trouve deux femmes parmi les sept membres, Marie Taillon et Martine Tremblay. Au sein de cet exécutif qui se réunit quotidiennement, elles dirigent respectivement les communications et l'action référendaire dans les milieux de vie.

Une occasion pour l'Ouest de se faire entendre

VANCOUVER — «Chaque province devient très égoïste. Chacune exploite à sa façon la situation politique du Québec. Ne vous méprenez pas.»

RHÉAL BERCIER
envoyé spécial de LA PRESSE

Frank Loutter, éditorialiste au *Vancouver Sun*, résume à sa façon la position prise par les premiers ministres de l'Ouest, à Lethbridge, la semaine dernière, à l'égard de la confusion du débat référendaire.

Son collègue du *Vancouver Province*, Dan Ellingworth, réagit dans la même veine. «Les provinces de l'Ouest sont en dette face au Québec qui leur permettra de faire débloquer l'impasse constitutionnelle.»

Walter Young, professeur à l'Université de Victoria, le pense aussi. «Le référendum au Québec, c'est l'occasion privilégiée pour l'Ouest de se faire entendre.»

En somme, disent-ils, même si le projet de réforme constitutionnelle de l'Ouest n'est peu ou pas articulé, l'occasion est belle durant la campagne référendaire de faire état des vices de l'actuel système fédéral et de réclamer une plus grande autonomie régionale.

Sur ce, les trois interlocuteurs de LA PRESSE approuvent les revendications de l'Ouest. Ils sont également d'accord avec l'objectif que cette autonomie régionale vise surtout le respect de la juridiction des provinces à l'égard des ressources naturelles et le droit d'avoir voix au chapitre dans les décisions économiques prises sur le plan national.

On sait que les quatre premiers ministres de l'Ouest ont déclaré qu'ils ne négocieront pas l'association économique avec le Québec, advenant un «oui» à l'occasion du référendum, interpréteront une majorité de «non» comme un désir de changement constitutionnel et rejettent le statu quo.

Dans cette perspective, M. Loutter déclare que tous les outils et les événements sont bons, aux yeux de l'Ouest, pour dramatiser «son» message auprès d'Ottawa.

«Ils utilisent aussi l'arme de la séparation du Canada pour attirer l'attention et faire un peu de chantage sans l'admettre. Mais le Québec, contrairement à eux, a réussi à présenter un concept politique.»

Il n'est pas nécessairement d'accord avec la question présentement débattue au Québec: «La question est si peu claire qu'il est difficile d'interpréter une réponse dans un sens ou dans un autre, à savoir s'il s'agit du maintien du statu quo, du rejet du fédéralisme, d'un appui au Livre beige, ou encore l'accord pour la renégociation d'un fédéralisme renouvelé.

M. Ellingworth va même plus loin et ajoute que la question est à ce point triturée dans un sens ou dans un autre que son résultat ne sera «pas décisif dans un sens ou dans un autre».

Mais, selon lui, la présente confrontation fera avancer le débat et l'Ouest devra une fière chandelle au Québec.

M. Young caractérise même l'intervention de l'Ouest dans ce débat comme «étroite d'esprit» mais «très civique».

«Les provinces de l'Ouest sont contre l'interventionnisme fédéral, mais ne proposent aucun concept global. Elles travaillent par dossier. Leur ressentiment ne peut être comparé avec le Québec. Le Québec veut plus fonctionner dans le sens du droit d'un peuple à s'autodéterminer que dans un désir d'amender un tant soit peu la constitution d'il y a 113 ans.

«L'Ouest, dans le débat, ne fait que faire avancer leurs intérêts, non ceux du Québec. Quant au Canada de demain, semble-t-on se dire, on y verra cas par cas.»

Le maire de Vancouver, M. Jack Volrich, pour sa part, admet que le Canada se perçoit de plus en plus en fonction de régionalismes; tant qu'Ottawa sera sensible à ces divisions, il pourra y répondre de façon affirmative, même s'il doit pour ce faire affaiblir son pouvoir dans certains secteurs pour y regagner dans d'autres.

«Il faut rajeunir cette Confédération pour l'adapter aux nouveaux besoins des pouvoirs régionaux, tout en accordant un statut spécial au Québec. Il faut être aveugle pour ne pas voir en cette dernière province une entité différente de l'ensemble canadien, et dont la présence profite à tout le Canada.»

Pour sa part, Michael Walker, porte-parole du Fraser Institute, organisme spécialisé en études économiques, voit dans tous ces événements une démarche rationnelle pour arriver à une nouvelle constitution «qui devra être constamment amendée pour tenir compte des nouvelles situations posées par les problèmes au jour le jour».

Il se dit fermement convaincu que le «non» au Québec l'emportera et que ce que les Québécois veulent, c'est une nouvelle entente, et surtout dans l'Ouest, personne ne contestera la refonte en profondeur de l'AANB.

«Davis n'a pas de leçon à donner»

■ OTTAWA — Décidés à suivre pas à pas leur premier ministre, M. Bill Davis lorsqu'il interviendra dans la campagne référendaire à Montréal cette semaine, les Franco-Ontariens estiment, selon le porte-parole de leur association, M. Gérard

GILLES PAQUIN
de notre bureau d'Ottawa

Lévesque qu'il n'a de leçon à donner à personne.

Lorsque le gouvernement de l'Ontario traitera sa minorité de langue française avec autant d'égard et de justice que le Québec traite sa minorité de langue anglaise, il pourra se permettre de «vanter les beautés et les splendeurs» du fédéralisme à l'ontarienne, explique-t-il.

Selon le secrétaire général de l'Association - canadienne - française de l'Ontario (AGFC), M. Gérard Lévesque, M. Davis critique la Loi 101 faisant du français la langue officielle du Québec, mais chez lui le français est encore considéré comme une langue étrangère.

«Pour corriger la vision de l'Ontario» que M. Davis donnera à ses auditoires du Québec, la présidente de l'ACFO, Mme Jeanine Séguin, M. Lévesque et quelques autres se rendront l'écouter à Montréal demain. Nous serons ses fidèles auditeurs et nous nous rendrons disponibles à la presse après ses discours, disent-ils.

Pendant que les anglophones du Québec possèdent trois universités et huit cégep en plus de leurs propres commissions scolaires, par exemple, dit Alain Dexter, éditorialiste au seul quotidien de langue française de la province, *Le Droit*, nous réclamons encore un minimum.

Pourtant près de 400,000 citoyens de l'Ontario ont le français comme langue d'usage, dit-il, mais ils n'ont aucune université, aucun collège et ne dirigent même pas leurs propres commissions scolaires. Ce que le gouvernement de Bill Davis leur offre à la place, c'est deux universités «bilingues» ou la majorité des étudiants sont de langue anglaise, comme la majorité des cours d'ailleurs. Impossible par exemple de faire la médecine ou les sciences en français à l'université d'Ottawa, principale institution d'enseignement des Franco-Ontariens; imaginez l'inverse à McGill, dit-il.

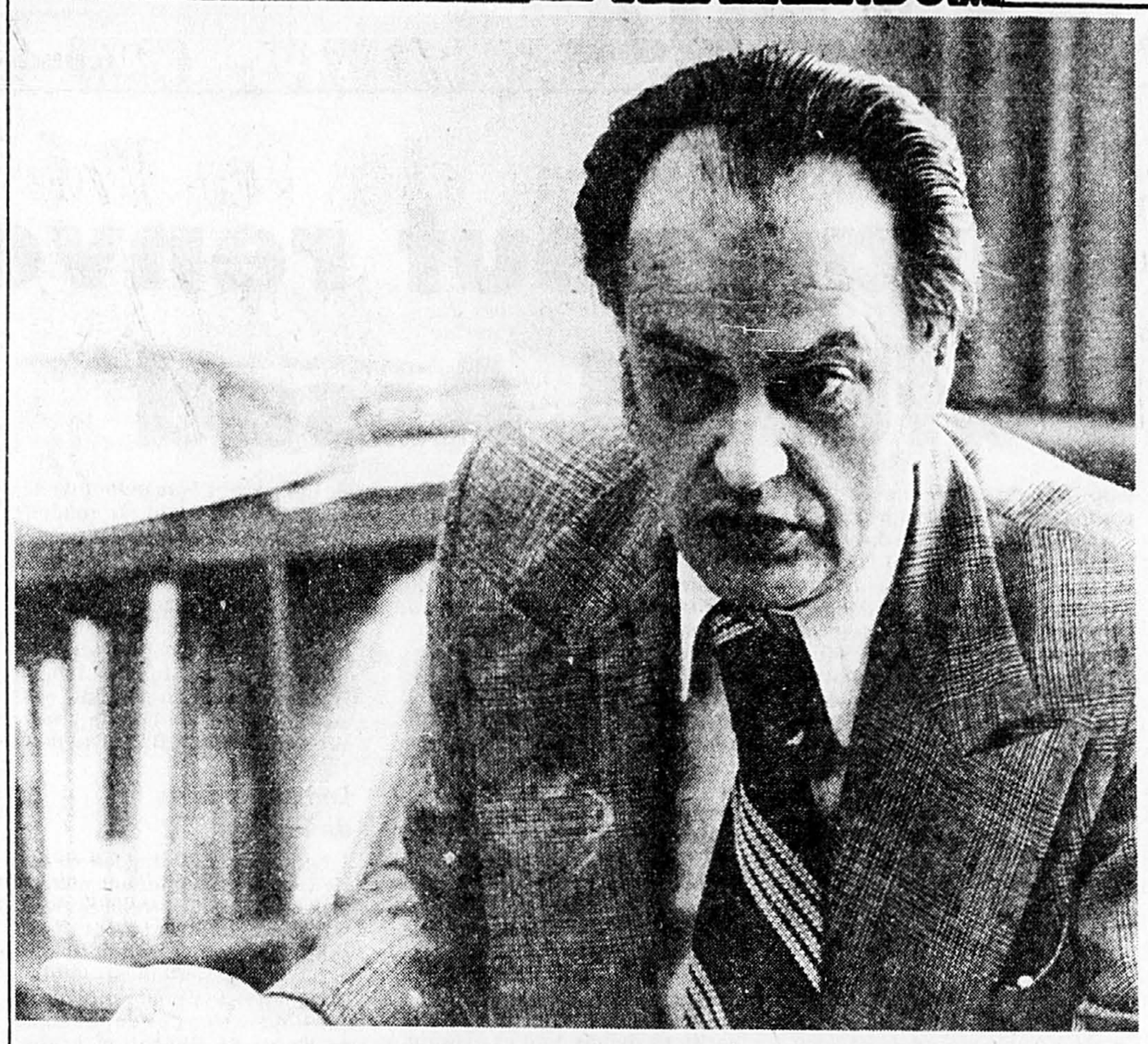
Il n'y a pas non plus de collèges communautaires de langue française (un seul bilingue, Algonquin, compte 13,000 anglophones et 1,500 francophones). Quant à la direction des commissions scolaires, «Davis nous refuse cet affranchissement, dit Gérard Lévesque, même à Ottawa où nous sommes nombreux».

La situation des Anglo- Québécois comparée à celle des Franco-Ontariens est nettement moins reluisante. La Loi 101 reconnaît, par exemple, le droit à des services en anglais au Québec; en Ontario, les règlements et lois n'accordent pas un statut comparable au français; «on tolère le français» dans certains ministères, note M. Lévesque.

Certains services sont offerts en français dans différentes régions de la province, dit Alain Dexter, mais s'il le voulait le cabinet Davis pourrait d'un seul coup retourner les Franco- Ontariens à leur «négritude» du règlement 17».

(Le règlement 17 était celui qui, en 1915, interdisait l'enseignement en français en Ontario, il fut amendé quelques années plus tard).

Le français n'a toujours pas de statut officiel cependant et le premier ministre ontarien a refusé d'entériner un projet de loi en ce sens en 1978.



JEAN-PAUL DESBIENS DIT OUI

«Faudrait être masochiste pour penser qu'on perdrait notre liberté»

■ DESBIENS — André Laurendeau disait de lui que c'était un homme enthousiaste et simple, qui aimait les choses et les mots savoureux. C'était en 1960, dans la préface des «Insolences».

Il n'a pas foncièrement changé.



CLAUDE GRAVEL

Et, pour s'en convaincre, il faut l'entendre parler de la majesté des couchers de soleil sur le Lac Saint-Jean, de la fougue des rapides de la Métabetchouane ou, encore, de cet ancêtre «de la fesse gauche», Louis Desbiens, propriétaire d'une scierie de son état, qui a été assez «brasseux» pour réussir à donner son nom à un village...

Jean-Paul Desbiens n'a pas foncièrement changé, sauf qu'il n'est jamais en repos. Non seulement trahit-il sa nervosité intérieure en fumant cigarette sur cigarette, mais il la fait parfois partager à son interlocuteur en interrompant parfois le fil de sa pensée pour lancer, comme ça, une question qui demeurera, un temps, une patte en l'air.

La démarche intellectuelle qui l'a progressivement amené à partager la thèse de la souveraineté-association a été des plus «tourmentées», avoue-t-il au terme d'un long entretien. «Ce n'est pas glorieux à dire, mais je manquais de confiance en nous-mêmes vis-à-vis de la difficulté de l'entreprise...» Et de citer, pêle-mêle, les réticences que lui inspirent certains comportements sociaux engendrés par les braconniers, les pollueurs, les chauffards et les syndicats qui obéissent parfois à la seule règle du plus fort.

«Mes doutes ne sont pas de nature telle qu'ils m'empêchent de prendre position. Mais où veux-tu que je tire mes raisons, sinon de l'histoire, de la culture et de la légitimité profonde d'être soi.

«Après tout ce que nous avons bâti durant la Révolution tranquille — la réforme de l'éducation et la démocratisation de l'enseignement, la nationalisation d'Hydro-Québec, la création de la Caisse de dépôt, etc. —, il y a une logique et une cohérence dans le fait d'aboutir à une requête proprement politique. C'est comme le couronnement d'un long processus d'affirmation de soi.»

Et Jean-Paul Desbiens de se demander ce que le Canada anglais dira si le «non» l'emporte «de façon significative, c'est-à-dire avec une majorité de 8 à 10 pour cent. Je dirais que ce serait un recul spirituel... pas surnaturel, mais de l'ordre de l'esprit, de la volonté collective. Je pense que le 'What does Quebec want' reprendrait du poil».

Un sens à ma vie

La lumière entre généreusement dans le vaste bureau qu'il occupe à l'angle sud-est de l'ancien Juvénat des Frères Maristes qui, faute de relève dans la communauté, a dû être loué à la commission scolaire régionale pour devenir une école secondaire publique.

Il aurait toutes les raisons de se décourager, lui qui après avoir été enseignant, haut fonctionnaire à Québec, éditorialiste en chef à LA PRESSE et directeur général du Collège de Cap-Rouge, a accepté, en juillet 1978, à la demande de son supérieur à Rome, de devenir le Provincial de cette communauté au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Après avoir remis tellement de choses en question, à 53 ans Jean-Paul Desbiens avoue que l'engagement religieux qu'il a pris il y a 36 ans est constamment demeuré fondamental. «C'est ce qui donne un sens à ma vie et à ma fécondité sociale. Cet engagement donne des valeurs, qu'on doit nourrir mais qui à leur tour te nourrissent.»

Il se satisfait de ce que l'Episcopat québécois ait laissé les fidèles entièrement libres durant le référendum. «Ils ont fait le pas de dédouaner les chrétiens.»

Une société libre

«L'Etat québécois devrait exiger, par loi, le respect de la langue française, comme il exige, par loi, le respect des truites et des orignaux», écrivait-il en 1960. (1)

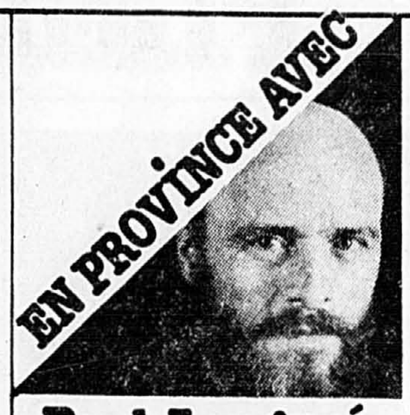
«Il a fallu attendre l'été 1977 et la loi 101 pour que l'intervention de l'Etat prenne une forme normale», commente-t-il aujourd'hui. Les lamentations sur les libertés individuelles touchées par cette loi le laissent assez froid: «C'est renverser le problème que de monter en épingle la liberté de quelques individus par rapport à la liberté de beaucoup plus d'individus. Au bout du compte, quelle langue a besoin, au Québec, d'être soutenue, nourrie, encouragée? Le français. La langue anglaise n'est pas menacée.»

Il allume une autre cigarette, puis revient au référendum... «Il y a quelque chose de beau dans une société, et j'inclus le Canada, qui autorise un débat de ce genre. On ne voit pas plus de policiers qu'avant. On ne vous demande pas vos papiers plus souvent. C'est le signe d'une société libre.»

«Il faudrait être masochiste, ajoute-t-il, pour penser qu'un Québec indépendant mettrait des clés sur cette liberté-là. Ça ne serait pas simple pour un gouvernement strictement québécois de juguler la liberté des Québécois...

«Peut-être que plus tard on regrettera certains aspects de notre vie politique actuelle. Mais je ne voudrais pas que nous ayons à nous dire, dans une ou deux générations: «Nous aurions pu choisir de poser tel geste en 1980 et nous ne l'avons pas fait. C'est pourquoi nous sommes assimilés, c'est pourquoi nous devenons des Louisianais.»

«Péguy parle de la difficulté de choisir entre le regret et le remords. Je préférerais le regret du statut actuel au remords de me retrouver Louisianais.»



Sous le signe de la tolérance

Paul Longpré

■ SHERBROOKE — Des deux côtés du front référendaire, les Sherbrookois se révèlent tout aussi soucieux de gagner la paix que de gagner la guerre, habitués qu'ils sont depuis fort longtemps à la coexistence pacifique.

«Ici, note le président du Comité du «non», M. Pierre C. Fournier, il y a un malaise général devant la hargne que charrie le débat référendaire. Les gens ont peur de l'énorme chicane de famille qui s'annonce. Cette appréhension est nettement perceptible chez les femmes.»

De son côté, le président du Comité du «oui», M. Michel Marengo, fonctionnaire au ministère de l'Education, insiste pour que la campagne se vive sous le signe de la tolérance. «Nous comptons, dit-il, mener notre campagne dans le respect des opinions de chacun, dans un climat de sérénité et de dialogue, afin que la solution d'évidence provienne de chaque citoyenne et citoyen du Québec. Cette pédagogie nouvelle, si j'ose m'exprimer ainsi, naît d'une confiance inébranlable dans la maturité politique de toute personne en âge de voter...»

Développée à l'aube du 19e siècle par les Loyalistes, l'Estrie compte encore une forte minorité d'anglophones, environ 20 p. cent, avec lesquels les francophones ont fini par établir un modus vivendi très pacifique. Dans les deux camps référendaires, on souhaite que le débat ne réveille pas de vieilles animosités. La capitale régionale, Sherbrooke, compte environ 7 p. cent d'anglophones et les noms de ses rues, qui dévalent les collines des Apalaches et enjambent les rivières Magog et Saint-François, rappellent son passé loyaliste.

Aux portes du Vermont et du New Hampshire, les citoyens de Sherbrooke se sentent certainement plus Canadiens que ceux de certaines régions situées au coeur du Québec. C'est pourtant cette même Sherbrooke qui élisait deux députés péquistes en 1976, M. Gérard Gosselin (Sherbrooke) et M. Réal Rancourt (Saint-François). Cette dernière circonscription déborde sur l'Estrie rurale.

Selon les organisateurs libéraux, qui constituent ici comme ailleurs le coeur de la machine du «non», la victoire péquiste n'est qu'un accident électoral dû à l'impopularité de Robert Bourassa et à l'importance dans ce scrutin du vote unioniste. Ils mènent leur campagne référendaire comme si c'était une répétition générale en vue du match-revanche. Adoptant le style de campagne qui a toujours fait la force des péquistes, les défenseurs du «non» misent sur le sentiment d'appartenance canadien des Sherbrookois et tentent de démontrer que le gouvernement péquiste est en train de les amener à l'indépendance sans qu'ils s'en rendent compte. L'indépendance sans douleurs et sans étapes.

«Notre gros problème, souligne M. Fournier, c'est que les politiciens fédéraux se révèlent incapables d'inspirer une foi dans le Canada. Contre la foi des péquistes, qui proposent un Québec à bâtir — expression qui l'agace au plus haut point, il faut une autre foi...»

Pour enlever le référendum, les tenants du «non» comptent aussi sur le vieux fond de conservatisme. Les indécis, pensent-ils, qui sont de toute évidence nombreux, vont finir par passer au «non», ne se décidant pas à aller du côté de l'inconnu. Et de toute manière on entrevoit un résultat serré.

Au Comité du «oui», on reconnaît que le conservatisme va jouer. Notamment dans les quartiers populaires qui ont voté majoritairement contre le PQ. Mais le directeur de la campagne, M. François Boisclair, fait valoir que ce courant va en s'affaiblissant devant l'apport de population «étrangère» que le développement de l'université, du Centre hospitalier universitaire et l'établissement de bureaux régionaux gouvernementaux ont occasionné ces dernières années.

Ce sont d'ailleurs ces «néo-sherbrookois» qui ont porté le PQ au pouvoir et qui constituent aujourd'hui le fer de lance du camp du «oui» dans la campagne référendaire. En général, les Sherbrookois de vieille souche se distinguent des «immigrants» en ce qu'ils prononcent toujours Sherbrooke à l'anglaise.

La campagne n'a pas encore gagné la rue. Et il semble bien qu'elle va conserver un ton très discret. Dans les endroits publics, les gens discutent référendum, mais sans passion. Ils ne sont pas plus impressionnés par la neutralité du maire Jacques O'Bready que de l'implication de la moitié des membres du conseil municipal du côté du «non». Ils donnent l'impression de ne pas vouloir se faire «charrier».

Familier avec cette population — il a fait sa médecine à Sherbrooke —, le ministre «responsable» de l'Estrie pour la campagne référendaire, M. Pierre-Marc Johnson, est venu samedi dernier serrer des mains et prendre quelques bains de foule à Sherbrooke. Il a adopté tout à fait le style du gars qui ne veut rien bousculer. Démarche lente, voix légèrement trainante qui n'est pas sans rappeler celle de son père, il a livré partout le même message: «Ne pas oublier qu'il faudra qu'on puisse encore se parler, le 21 mai, quelle que soit l'issue du scrutin.»

Les gens du «oui» se montrent confiants d'aller chercher des appuis nombreux dans le bassin unioniste et chez les créditistes. Ces derniers ont encore un poids considérable, notamment dans la partie rurale du comté de Saint-François. Selon M. Gérard Chapdelaine, ex-député créditiste aux Communes (1962-1965), la majorité des créditistes diront «oui», rappelant que le mouvement créditiste a toujours véhiculé au Québec un très fort courant nationaliste. Il fait aussi remarquer que la quasi-totalité des ex-députés créditistes, aux Communes et à l'Assemblée nationale, se sont engagés du côté du «oui» sans susciter de réprobation chez leurs organisateurs ou à la base du parti.

Au soir du 20 mai, il faudra surveiller de très près les résultats référendaires dans l'Estrie. Si le «oui» y domine, c'est qu'il aura alors balayé une bonne partie du Québec.

Deux journalistes «en congé» au Nouvelliste

■ La question de l'engagement des journalistes dans un camp ou l'autre pendant la campagne référendaire qui a suscité des remous au quotidien anglophone montréalais *The Gazette*, perturbe cette semaine le quotidien *Le Nouvelliste* de

HUGUETTE LAPRISE

Trois-Rivières. Comme dans le cas de *The Gazette*, deux journalistes ont dû prendre un congé parce qu'ils militent au sein de comités régionaux du «oui» et du «non».

Toutefois au journal *Le Nouvelliste*, les membres du Syndicat des journalistes sont aux prises avec un dilemme dans lequel ils se sont eux-mêmes enfermés lors de leur assemblée générale spéciale, samedi. Présumant que le cas de Jean-Paul Arsenault, chroniqueur aux loisirs, serait le seul, ils ont voté dans une forte majorité de lui verser son salaire pendant toute la période où il occupera le poste de vice-président du comité du «oui» de la circonscription de Champlain. Ils ont de plus écarté le recours au grief, à la demande même du journaliste forcé de prendre un congé sans solde. Ils ont plutôt opté pour le dépôt de plaintes auprès du Conseil de presse et de la Commission des droits de la personne.

«Créant un précédent, nous avons décidé de verser le salaire à Jean-Paul Arsenault, a souligné hier le président du syndicat, Roger Levasseur, tout en étant conscient que le syndicat n'a pas les moyens de payer les salaires si jamais les cas devaient se multiplier. De plus, a-t-il ajouté, nous voyons mal qu'un journaliste puisse s'engager dans un comité ou l'autre pour une question d'éthique professionnelle.»

Mais justement, un deuxième cas s'est produit: Denis Pronovost, chroniqueur à la section des sports, a accepté la présidence du Comité pour le «non» de la circonscription de Saint-Maurice.

Alors qu'au quotidien *The Gazette*, le rédacteur en chef, Mark Harrison, a fait appel à un règlement interne de la maison, pour mettre en congé, mais avec solde, les journalistes, Nick Auf der Maur et André Gagnon, la direction du *Nouvelliste* a eu recours à une clause de la convention collective qui stipule qu'un «journaliste qui se porte candidat à une élection municipale, provinciale ou fédérale doit prendre un congé sans solde».

Dans le cas de Denis Pronovost, c'est demain soir, que les membres du syndicat décideront si oui ou non il sera rémunéré.

«Si nous suivons sa propre logique car il a voté contre la rémunération dans le cas de Jean-Paul Arsenault, lors du vote à main levée, nous pouvons toujours nous en abstenir. Je suis porté à penser cependant que nous allons probablement lui verser aussi son salaire.»

Contrairement au cas Jean-Paul Arsenault, le syndicat ainsi que le journaliste Denis Prono vost, auront recours à la procédure de grief. Ils allèguent que la convention prévoit «candidature» et non «nomination», s'accrochant à la lettre et non à l'esprit du document.

M. Roger Levasseur a rappelé que le 10 mai l'an dernier, une résolution avait été adoptée à l'effet que le syndicat ne prendrait pas parti lors de la campagne référendaire.

«Bien sûr, cela ne touchait pas les membres», précise M. Levasseur en ajoutant que l'exécutif ne compte faire aucune recommandation demain soir, mais qu'il rappellera que Jean-Paul Arsenault était un cas d'exception.

Joint au téléphone, le directeur de la rédaction, M. Jean-René Ferron, a déclaré que sa décision avait été basée sur la clause de la convention collecti ve et qu'il s'y tenait. «Car, a-t-il expliqué, si j'avais fait comme *The Gazette*, plusieurs journalistes auraient, bien sûr, été intéressés. Pendant cette période, a-t-il a jouté, nous avons besoin de tout le monde.»

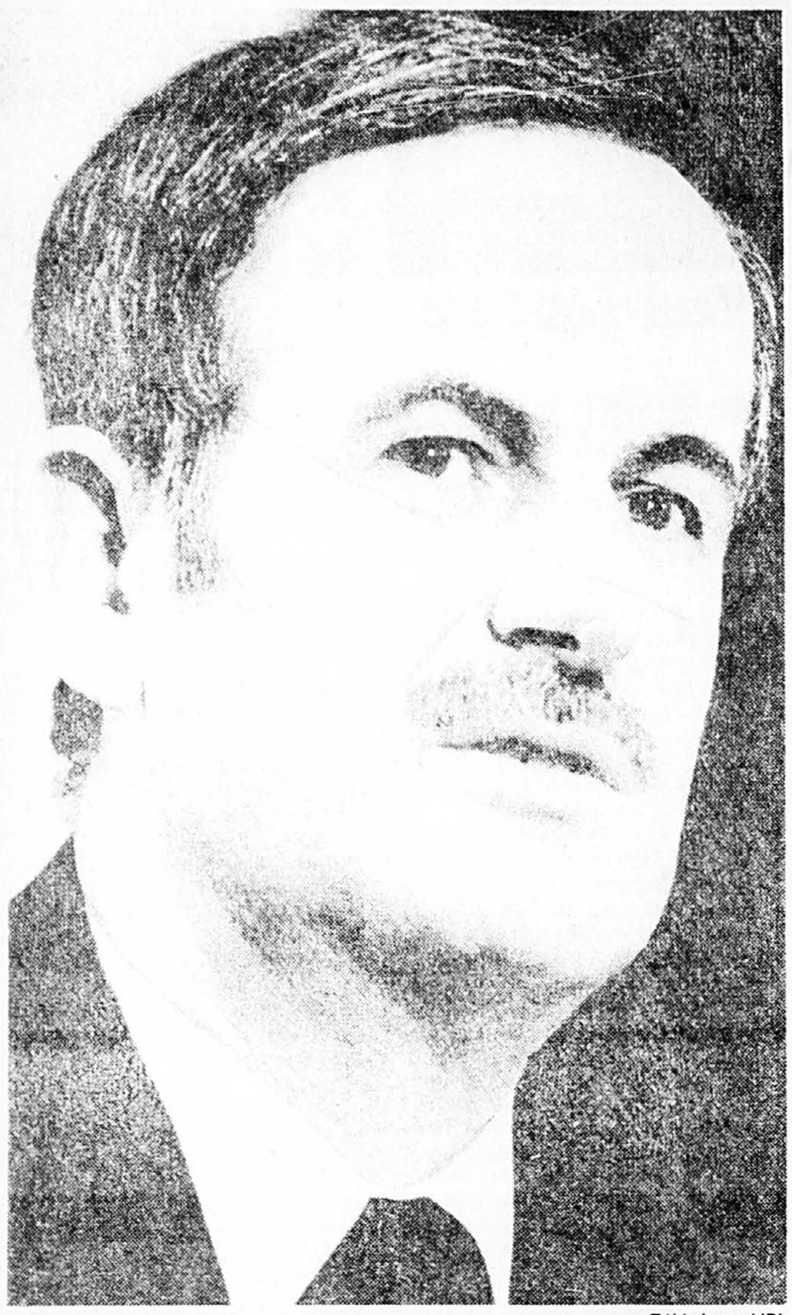
M. Ferron estime de plus que la décision du syndicat de verser le salaire à M. Arsenault crée un «dangereux précédent».

Ainsi que le craint M. Ferron, d'autres journalistes, un ou deux, dit-il ont manifesté l'intention de prendre congé. Un autre cas semble en effet se dessiner. Celui du journaliste Roger Noreau, du bureau du *Nouvelliste* au Cap-de-la-Madeleine, quoiqu'il semble avoir écarté, pour le moment, son implication dans un comité du «non», le syndicat n'exclut pas qu'il puisse revenir sur sa décision.

«Si cela continue, a commenté le président du syndicat, la salle va se vider.»

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

LA PRESSE, MONTRÉAL, MERCREDI 30 AVRIL 1980



Le président de la Syrie, Hafez El-Assad. Téléphoto UPI

LE PARI DE BAGDAD

L'Iraq veut renverser Hafez el Assad

— 3 —

BAGDAD — «C'est le début de la fin pour le président Hafez El-Assad, et toute propagande accusant les Frères musulmans de susciter l'agitation en Syrie n'est qu'un mensonge. Comment alors expliquer les grèves générales qui ont éclaté dans des villes où il n'y a aucune organisation de Frères musulmans?»

Taha Yassin Ramadhan, le numéro trois dans la hiérarchie de Bagdad et celui qu'on considère comme le plus fidèle dirigeant du parti Baath (Résurrection), vient de se «rallumer».

«Dans le gouvernorat de Deir Ezzor (près de la frontière syro-iraquienne) par exemple, une vague générale de ressentiment déferle chez les 750,000 habitants contre le régime. Et même à Lattaquié, là où est né Assad, le soulèvement gronde. C'est une véritable révolution populaire à laquelle participent clandestinement nos frères militants du Baath. Si ce soulèvement avait eu lieu en 1971, cela n'aurait guère été significatif. Mais après 10 ans de pouvoir, cela veut dire que le régime est en voie d'effondrement.»

Jamais encore un dirigeant iraquien ne s'était ouvert de façon si directe sur l'agitation de plus en plus sanglante qui secoue la Syrie, le dernier pays de la confrontation arabe avec Israël, et sur le rôle actif de l'Iraq.

Assis confortablement à sa table de travail dans le magnifique immeuble de l'Assemblée nationale, vide depuis 22 ans mais que le gouvernement espère enfin combler d'une nouvelle législature cette année, fumant cigare sur cigare et crayonnant de sa plume rouge au fil des questions et des longs intermèdes de traduction, Ramadhan donnait plutôt l'impression depuis deux heures de se livrer à un pensum en passant en revue toute une série de thèmes clefs sur l'Iran, la sécurité du golfe, la politique iraquienne de non-alignement, les perspectives de paix et la stratégie de développement économique d'ici 1985.

Vous parlez de panarabisme, lui dis-je, mais l'an dernier, quand je vous ai fait part du scepticisme général qui prévalait à propos de l'union politique entre l'Iraq et la Syrie, vous avez rejeté ces arguments en faisant preuve d'un optimisme débordant. Or, en juillet, tout ce beau projet était annulé. Pourquoi?

«Même s'il y avait des problèmes, dit-il, nous devions rester optimistes tant qu'il y avait une chance de succès. Les négociations étaient dans un cul-de-sac mais nous ne voulions pas d'un projet d'unité sans regroupement de deux partis Baath. Si les pourparlers étaient si longs, c'est à cause des intentions douteuses de la Syrie, comme nous l'avons découvert en juillet. La Syrie tentait d'établir des contacts avec certains éléments d'ici pour renverser le leadership iraquien. Maintenant la Syrie fait face à des troubles parce que son gouvernement se comporte de façon trop ambiguë.

Sans jouer un rôle de leadership, notre parti est quand même très engagé dans la résistance populaire en Syrie. Toutefois, il est trop tôt pour dire si le renversement d'Assad facilitera éventuellement l'union avec la Syrie.»

Une lame à deux tranchants

La rivalité entre les deux pays remonte à plus de 12 siècles déjà, au temps où l'empire des Ommayades à Damas fut défait par le califat naissant des Abbasides à Bagdad. Et le projet d'union mis de l'avant par Hafez El-Assad en octobre 1978, afin de renforcer le front arabe contre Israël au lendemain de la défection égyptienne du champ de bataille, fait plutôt figure d'exception à travers les dernières décennies de disputes politiques.

Cette fois cependant, les Iraquiens ne sont pas les seuls engagés dans la bataille contre le gouvernement d'Assad. Plusieurs groupes qui ont gagné les rangs de la résistance ont en effet reçu armes et appui financier de plusieurs sources moyen-orientales, telle la faction la plus radicale du parti baathiste syrien, Al-Rayah, supportée par quelques organisations palestiniennes, les moudjaheddins épaulés par la Jordanie, le haut commandement de la révolution islamique en Syrie dirigé par des chefs religieux de concert avec le mouvement intégriste turc.

«Malgré la majoration des salaires de 70%, ajoute Taha Yassin Ramadhan, le soulèvement populaire ne fait que s'intensifier. Au lieu d'être employées pour changer les structures sociales du pays, les forces armées ont été asservies aux intérêts des Alaouites. N'est-il pas illogique de voir une minorité de 8% diriger tout un pays? En outre, les Alaouites ne sont pas des shiites. Ils ne sont même pas de véritables musulmans.»

Les secousses populaires qui déchirent la Syrie, provoquant des centaines de morts et de disparitions depuis 1976 et causant des milliers de blessés, prennent



ROBERT POULIOT

(collaboration spéciale)

de plus en plus l'allure d'une guerre entre l'écrasante majorité de musulmans sunnites et le «family compact» des Alaouites, une secte shiite locale très liée aux shiites iraniens et dont le pouvoir politique et militaire est déterminant en Syrie depuis l'accession au pouvoir d'Assad en 1970.

Mais la réalité est beaucoup plus complexe puisque l'opposition a également recruté des Alaouites, que la résistance est également de nature économique dans un pays à court de devises étrangères et que Damas se sent progressivement déchiré entre les risques d'un règlement de paix honorable avec Israël, en répétant l'exploit égyptien de 1973 suc les hauteurs du Golan cette fois, et ceux d'une guerre totale avec Tsahal, les forces hébraïques.

Confronté à une opposition aussi bien intérieure qu'extérieure (Liban, Iraq, Israël), Hafez El-Assad a décidé de jouer à fond la carte iranienne en prêtant main-forte aux intrigues shiites de Téhéran dans toute la partie sud de l'Iraq, de la capitale jusqu'au golfe, dans l'espoir de desserrer l'étau autour de lui. C'est là en effet que se concentrent les shiites qui composent 60% de la population iraquienne et dont le statut socio-économique inférieur à celui des Arabes de Bagdad contribue de tout temps à grossir les rangs du Parti communiste iraquien, la seule organisation politique susceptible jusqu'en 1978 de rivaliser avec le parti Baath au pouvoir.

Le troisième as de Bagdad

Le objectifs de Bagdad en Syrie sont de précipiter une nouvelle confrontation entre la Syrie et Israël, juste au moment où la politique étrangère américaine paraît dangereusement faiblir. Des sources syriennes affirment que l'opération de commandos du Front de libération arabe d'obédience iraquienne contre une pouponnière israélienne en Galilée le 7 avril visait justement à provoquer l'étincelle requise. Tout, précise-t-on, a été planifié de Bagdad. Il n'y a aucun doute dans l'esprit des Syriens que l'Iraq cherche le prétexte pour faire entrer ses troupes en Syrie, pour soi-disant combattre au front du Golan. D'une pierre deux coups, une cuisante défaite militaire ferait perdre toute crédibilité au régime d'Assad et forcerait la Syrie à dépendre encore davantage de l'Iraq pour reconstruire le pays.

«De nombreux indices tendent en tout cas à confirmer cette interprétation. Non seulement la concentration de troupes iraquiennes à la frontière s'est-elle alourdie au cours des dernières semaines mais n'est-ce pas Tariq Azziz lui-même, vice-premier ministre et principal stratège de la politique étrangère qui disait à LA PRESSE: «Nous n'attendrons pas que Damas aille de l'avant. C'est à eux à expliquer leur position.» Une semaine plus tard, Azziz était blessé lors d'une attaque à la grenade dont la responsabilité fut réclamée par une organisation de moudjaheddins iraquiens à Damas.

Entre-temps, l'Iraq prend prétexte de ses tensions politiques et militaires avec Téhéran pour organiser des déportations massives d'Iraniens de 2e et 3e génération (le nombre de réfugiés atteindrait depuis un mois 15,000 à 22,000 selon diverses sources) et des déplacements majeurs de population pour disperser la majorité shiite. «Ils refont exactement l'opération menée de 1975 à 1977 en territoire kurde, au terme d'une guerre autonomiste de 10 ans dans le nord du pays» explique un diplomate occidental à Bagdad. Et des porte-parole kurdes vivant en Europe corroborent ces faits en précisant que des centaines de leurs coreligionnaires ayant quitté le pays au début des années 70 se voient maintenant offrir des ponts d'or par les ambassades iraquiennes pour s'enrôler dans les détachements armés et policiers de la région du sud.

Equipé de troupes de choc de 5,000 hommes étroitement associés aux services secrets et de milices populaires de 50,000 hommes sous la gouverne du parti et non de l'armée, le Conseil du Commandement de la Révolution (CCR) vient de condamner à mort tout Iraquien affilié au parti Da'Wah Al-Islamiyah, une organisation intégriste soupçonnée d'avoir fait entrer clandestinement des armes au pays par les marais du sud et d'être responsable de plusieurs opérations de résistance dans la ville sudiste de Basrah. Selon des rapports de Téhéran, 97 moudjaheddins membres du Da'Wah auraient été exécutés en Iran entre le 17 et le 20 mars dernier tandis que des informations en provenance du Koweit et de l'Iran portent à croire que l'ayatollah Mohammed Baqer Sadr, un important chef religieux shiite, aurait été exécuté autour du 10 avril pour avoir présumément dirigé le Da'Wah.

Cette agitation soudaine de sa communauté shiite n'a rien de nouveau pour Bagdad qui avait déjà réprimé violemment des émeutes dans les villes saintes de Najaf et Karbala en février 1977, arrêtant 2,000 suspects.

Mais d'après la plupart des observateurs étrangers en Iraq, la menace shiite n'est pas encore sérieuse et risque peu de conduire à un soulèvement comme en Syrie. «Ils sont trop bien quadrillés, reconnaissent plusieurs diplomates occidentaux à Bagdad, et même Khomeiny, du temps où il était ici ne pouvait rien.»

DEMAIN: Règlement de compte avec Téhéran.

La démocratie est-elle indissociable des institutions fédérales?



Marc Laurendeau

Une des questions fréquemment soulevées au cours de cette campagne référendaire touche l'avenir de la démocratie et des libertés individuelles dans un Québec souverain et peut-être associé. Dans le dernier numéro de la prestigieuse revue Maclean's, l'éditorialiste Peter Newman, ne s'embarrassant pas de détours, écrit carrément que le projet souverainiste du gouvernement Lévesque signifie pour les Québécois «un niveau de vie dramatiquement diminué et des libertés individuelles fortement réduites». Cette affirmation n'est cependant étayée nulle part dans l'article.

Parfois, le spectre de la disparition des libertés est évoqué de manière allusive, comme lorsque M. Claude Ryan mentionne le Kremlin. À d'autres moments, la question est abordée dans un style plus tranchant et pamphlétaire: l'historien Jean-Paul de Lagrave écrivait récemment que le gouvernement péquiste est une secte de fanatiques et que le référendum constitue «un premier pas vers la dictature de l'esprit et la mort des libertés».

Enfin, il arrive heureusement qu'on entende des arguments mieux soutenus et qui invitent à la réflexion. Ainsi, M. Claude Ryan déclare souvent que le système fédéral, avec deux paliers de gouvernement, offre la garantie de contrepoids pouvant, lorsque nécessaire, se faire échec l'un à l'autre, en cas d'abus de pouvoir. Le député Claude Forget soutient, pour sa part, que le thème de «majorité», fréquemment utilisé par le Parti québécois, accrédite l'idée d'un État unitaire. Or, dit-il, une société pluraliste offre une plus grande promesse de liberté et de tolérance.

Il faut se demander si plusieurs de ces affirmations ne partent pas d'une vision du Québec qui reste teintée d'un complexe d'infériorité. La meilleure garantie de démocratie réside dans l'habitude acquise par les citoyens et les dirigeants politiques de respecter l'existence d'une opposition. Cette tradition est si bien implantée chez nous que le principe de l'alternance a mieux fonctionné, ces derniers vingt ans, au Québec qu'au niveau fédéral. Le pouvoir, en effet, a plus souvent changé de mains et le personnel politique au sommet a plus fréquemment été renouvelé.

Un régime parlementaire avec suffisamment de garanties

La forme d'un régime n'est d'ailleurs pas un critère absolu. L'URSS et le Brésil, comme on l'a dit maintes fois, vivent en régime fédéral et sont pourtant sous la coupe d'une dictature. Par contre, la Grande-Bretagne fonctionne en régime unitaire et les libertés politiques des citoyens s'y portent admirablement bien.

En fait, le régime parlementaire d'inspiration britannique, tel que nous le connaissons, avec séparation de l'exécutif, du législatif et du judiciaire, ainsi qu'avec responsabilité du gouvernement devant les élus du peuple, offre suffisamment de garanties. Les tribunaux peuvent alors contester les abus de l'administration. Ce sont là des mécanismes que nous possédons et auxquels nous sommes habitués.

Plusieurs fédéralistes conservent avec raison de fort mauvais souvenirs. Sous le régime duplessiste, une loi du cadenas fut promulguée pour mettre au pas les dissidents. Diverses mesures administratives furent déclenchées contre les Témoins de Jéhovah. M. Duplessis s'efforçait d'intimider ou de museler les journaux.

Le nationalisme québécois, dans les années 30, avait été fortement influencé par le clergé obnubilé lui-même par la hantise du communisme. Les leaders nationalistes d'alors alignèrent leur pensée sur celle des pays catholiques d'Europe, l'Espagne, le Portugal et l'Italie, tous trois tentés par le fascisme de droite. Pendant longtemps, certains représentants de l'élite québécoise appuieront même le régime collaborateur du maréchal Pétain.

Plusieurs personnalités, notamment Pierre Trudeau et l'universitaire dominicain Georges-Henri Lévesque sont restés marqués par la période duplessiste. Encore aujourd'hui, de nombreux fédéralistes (comme M. Peter Newman) perçoivent dans le nationalisme québécois des atavismes inquiétants. Mais ils ne semblent pas retenir certains facteurs: la modernisation des structures sociales et économiques du Québec, la diminution de l'emprise du clergé ainsi que l'évolution des moeurs électorales et démocratiques au Québec. De plus, ces personnes ne paraissent pas voir que le nationalisme de conservation, phénomène d'autrefois, s'est transformé en nationalisme de rattrapage.

Un dossier fédéral moins brillant qu'on le dit

Par ailleurs, le dossier du fédéralisme, en matière de libertés individuelles, est loin d'être aussi brillant qu'on le dit. Pendant la Seconde Guerre mondiale, les ressortissants d'origine japonaise furent regroupés dans des enclaves pour qu'on puisse les avoir à l'oeil. C'est là un traitement que les tribunaux, par la suite, jugèrent ignoble. En octobre 1970, lorsqu'on envoya l'armée sur tout le Québec, afin de capturer une trentaine de terroristes déjà connus et fichés, les «décideurs» à Ottawa, MM. Trudeau, Lalonde et Marchand ne croyaient pas les institutions québécoises capables de réagir sobrement et efficacement à la crise. Leur intervention autoritaire rappela le régime duplessiste qui, lui non plus, fondamentalement, ne faisait pas confiance à la maturité démocratique des Québécois.

Alors que les commissions d'enquête ont révélé plusieurs gestes illégaux commis par la GRC, le gouvernement fédéral, par la voix du ministre Kaplan, songe d'abord à légaliser certains de ces actes, avant même de penser à poursuivre les coupables ou à protéger les citoyens. Curieux réflexe démocratique. Déjà, le pouvoir central s'est réservé dans la loi une marge beaucoup plus considérable que le gouvernement du Québec, puisque le solliciteur général peut autoriser des milliers d'heures d'écoute électronique sans passer par une autorisation judiciaire, selon la règle généralement admise.

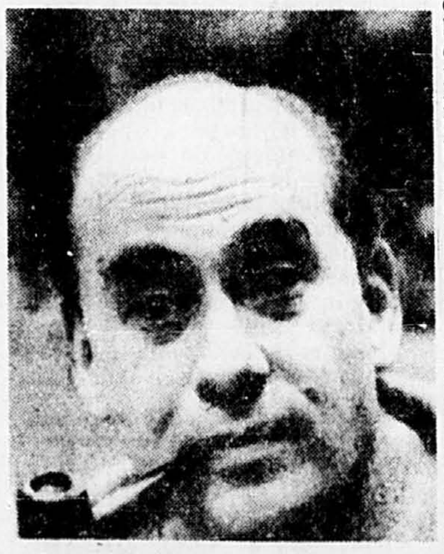
On peut avoir de multiples raisons pour préférer le fédéralisme au «mandat de négocier» la souveraineté-association. Mais l'idée que les Québécois doivent absolument faire contrôler par des tiers l'exercice d'une démocratie qu'ils seraient incapables d'assumer eux-mêmes n'apparaît pas comme la plus conforme aux réalités présentes.



Pierre Trudeau



Maurice Duplessis



Peter Newman

GALLUP

SOUVERAINETÉ-ASSOCIATION

Un NON du reste du Canada à la négociation

Afin de connaître l'opinion des Canadiens vivant hors du Québec sur le référendum, l'Institut canadien de l'opinion publique a posé à un échantillon de personnes soigneusement choisi la question suivante:

«Voici la façon dont sera exprimée la question référendaire; veuillez la lire et préciser si, dans le cas où l'on vous demanderait d'aviser les Québécois, vous leur conseilleriez de répondre «oui» ou «non» à cette question.»

Les résultats montrent que, dans une proportion d'environ six contre un, les non Québécois désirent voir la province demeurer au sein de la Confédération et renoncer au principe de la souveraineté-association:

CANADA
(à l'exclusion du Québec)

Conseilleraient	
— de voter «oui»	13%
— de voter «non»	75%
— indécis ou ont refusé de se prononcer	12%

Dans l'éventualité d'un vote positif de la part des Québécois, la majorité des Canadiens hors Québec se disent convaincus que leur gouvernement provincial ou le gouvernement fédéral ne devraient pas négocier la souveraineté-association avec le Québec.

La question posée était la suivante:

«Si la majorité des Québécois votaient «oui» au référendum, pensez-vous que la province de... devrait ou non accepter de négocier la souveraineté-association avec le Québec?»

Une seconde question, rédigée dans les mêmes termes, faisait allusion au gouvernement fédéral.

CANADA
(à l'exclusion du Québec)

Le gouvernement provincial devrait-il négocier?

OUI	27%
NON	60
Ne savent pas	13

Le gouvernement fédéral devrait-il négocier?

OUI	32
NON	55
Ne savent pas	13

Ces résultats sont basés sur des entrevues effectuées durant la première semaine d'avril auprès de 1,516 adultes vivant hors du Québec. Un échantillon de cette ampleur donne des résultats exacts à quatre pour cent près dans 19 cas sur 20.

Symposium Ésotérique 80
présente
L'ÉSOTÉRISME SOURCE DES GRANDES TRADITIONS
2 - 3 - 4 MAI à l'UQAM
405 est Ste-Catherine
Montréal

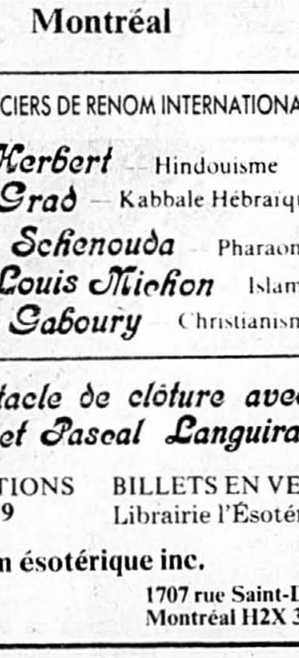
CONFÉRENCIERS DE RENOM INTERNATIONAL
- Jean Herbert — Hindouisme
- A. D. Grad — Kabbale Hébraïque
- Anubis Schenouda — Pharaonique
- Jean-Louis Michon — Islamisme
- Placide Gaboury — Christianisme

Spectacle de clôture avec Jacques et Pascal Languirand.

INFORMATIONS 844-1719
BILLETS EN VENTE Librairie l'Ésotérique

Symposium ésotérique inc.
1707 rue Saint-Denis
Montréal H2X 3K4

boiteau luminaire
Embellit la lumière



Lampe sur pied de style moderne

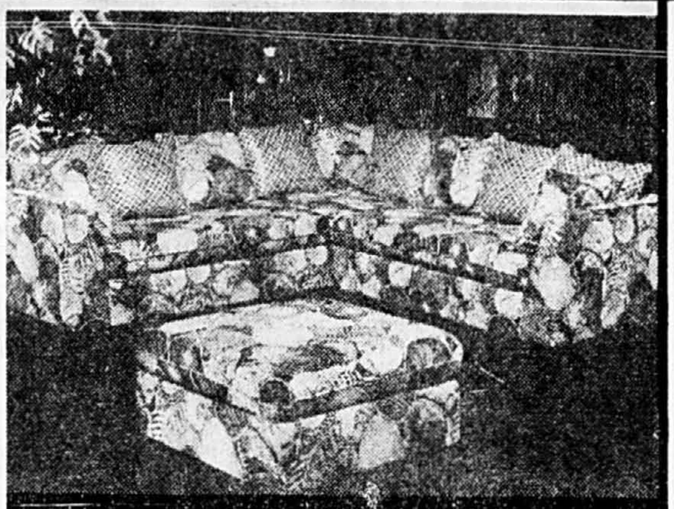
127258
SPÉCIAL $74.95

6525 BOUL. DÉCARIE, MONTRÉAL 735-4631
LES GALERIES D'ANJOU 352-8231
MAIL CHAMPLAIN, BROSSARD 671-0656
CENTRE 2000, HYPERMARCHÉ LAVAL 688-5080
CARREFOUR LAVAL 687-1304

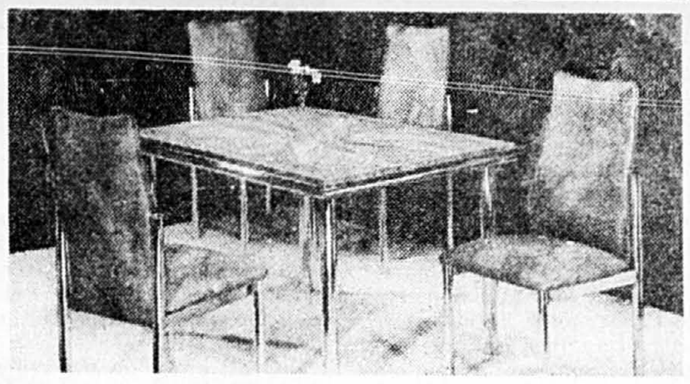
EN SOLDE
CHEZ FAUCHER À LAVAL

MOBILIER MODULAIRE CONTEMPORAIN MODERNE
2 morceaux
Comprenant un grand sofa, une causeuse. Petits coussins décoratifs au dossier, sièges formés de coussins séparés, rembourrés de mousse de 6 po. d'épaisseur, fermeture éclair pour un entretien facile. Base à ressorts nosags. Tissu imprimé fleuri tons de brun et de beige. Roulettes sphériques pour en faciliter le déplacement.

NOTRE PRIX RÉGULIER $599.95
SOLDE FAUCHER
$529.95

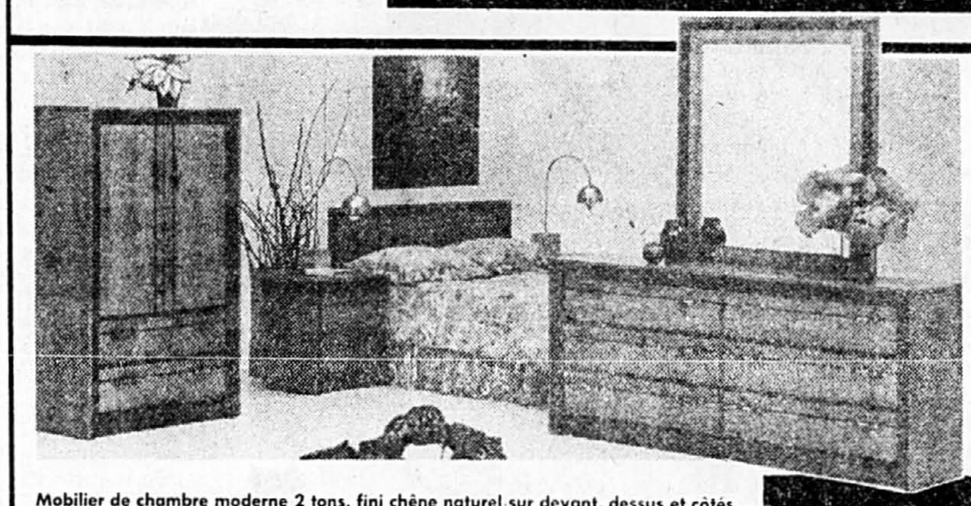


ÉCONOMISEZ $70



Mobilier de cuisine moderne chromé
Table avec dessus fini pacanier grillé, texture résistant aux éraflures et brûlures. Table 36 x 48 extensible à 60 pouces. Avec panneau central pliant de 12 pouces. Contour de la table décoré de métal tubulaire chromé. Pattes en métal tubulaire chromé. 4 chaises à dossier surélevé, pour un meilleur confort, rembourrées de mousse et recouvertes de vinyle renforcé de jersey pour plus de durée. • de toute dernière création

PRIX RÉGULIER $459.95
PRIX EN SOLDE $359.95
SPÉCIAL $100 EN MOINS



Mobilier de chambre moderne 2 tons, fini chêne naturel sur devant, dessus et côtés chêne plus foncés pour contraster. Bureau 72 x 18 x 31 surmonté d'un grand miroir encadré. Commode armoire 2 portes à compartiments séparés 36 x 18 x 57 surmontée d'un miroir. Tous les tiroirs à coulisses de métal sont aussi munis de poignées en cuivre. Tous les caissons sont à l'épreuve de la poussière.
Tête de lit 54 - 60 pouces — Table de chevet en sus.
4 morceaux d'une valeur courante de $799.95
En solde Faucher $649.95 Rabais $150

ÉCONOMISEZ $150

Aussi matelas Châtelaine

PRIX DE SOLDE — CHÂTELAINE — 10 ANS DE GARANTIE

Matelas et sommier 39 po. $124.95	Matelas et sommier 54 po. $154.95	Matelas et sommier 60 po $199.95
Matelas ou sommier 39 po. $69.95	Matelas ou sommier 54 po. $84.95	Matelas ou sommier 60 po $109.95

springwall
1/3 de plus de surface



25 ANS DE GARANTIE
24 SUPPORTS LATERAUX «SPRINGWALL» DONNANT PLUS DE CONFORT D'UN BORD À L'AUTRE

CHIRO KING DELUXE

PRIX DE SOLDE
Matelas et sommier

39, 48, 54 ou 60 po. au choix	$199.95
En «King Size	$359.95
Matelas ou sommier 39 po.	$109.95
Matelas ou sommier 54 po.	$139.95

ORTHO-REST
Matelas et sommier 39 po. $79.95
Matelas ou sommier 39 po. $59.95

Matelas et sommier 54 po. $99.95
Matelas ou sommier 54 po. $69.95

SPÉCIAUX SUR T.V.

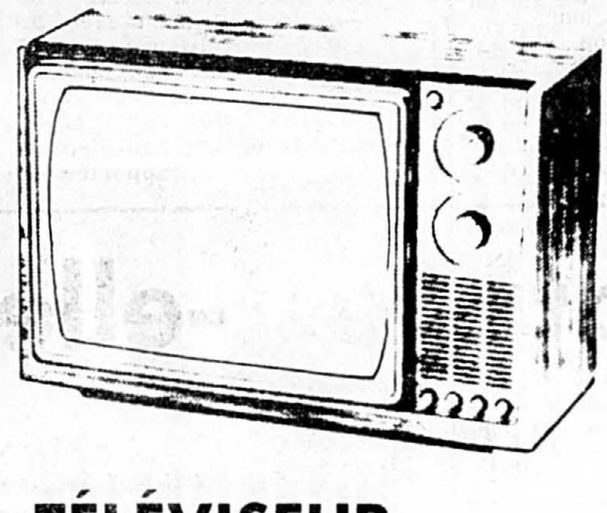
12" noir et blanc	$79.95
12" RCA - Noir et blanc	$99.95
12" Zenith - Noir et blanc	$109.95
T.V. couleur RCA 20"	$469.95
T.V. couleur RCA 26" console GD 628	$699.95
T.V. couleur RCA 26" console GD 704 Color Track	$829.95

LIQUIDATION DE BALAYEUSES
Hoover U-4117 convertible $124.95 $79.95
Concept One U-4203 $179.95
EUREKA
E-4060 $199.95
E-2385 $159.95
E-2315 $109.95
E-2240 $119.95
E-1423 $79.95

SPÉCIAUX MOFFAT
CUISINIÈRE MSM-7758 Cuisinière de luxe 30" $439.95
RÉFRIGÉRATEUR MRF-1669 Réfrigérateur Suprême de luxe $689.95
LAVEUSES-SÉCHEUSES
MWG 1428 Laveuse
MDG 1428 Sécheuse
SPÉCIAL: la paire $699

LAVEUSES-SÉCHEUSES
MARQUIS Tout équipées La paire $779.95

SPÉCIAUX BÉLANGER
Réfrigérateur 15 pieds cubes, sans givre. $449.95
Cuisinière 30" de luxe $329.95
Laveuse-sécheuse BL-2624 BS-2624 La paire $699.95



TÉLÉVISEUR COULEURS
XL-100 de
RCA à écran 20 po.

Modèle FD433 — Un modèle de table de style contemporain à bas prix qui représente une valeur sûre. Châssis LONGUE VIE 100% transistorisé avec consommation moyenne d'énergie de seulement 69 watts. Tube-image Super Acculine de RCA. Autoréglage de la couleur et système correctif de teintes du visage. Antennes VHF et UHF incorporées. Le fini est en noyer grenelé sur plastique solide.

SOLDE FAUCHER
$469.95

TOUJOURS LE ROI DE LA QUALITÉ
DES BAS PRIX POUR VOTRE ROYAUME

SPÉCIAUX MAYTAG
Modèles de plancher

LESSIVEUSES

A 106	$489	A 308	$559	A 806	$669
A 108	$529	A 408	$589	A 208	$549
		A 608	$609		

LAVE-VAISSELLE

Wu-300	$589	Wu-900	$679	Wu-500	$629
Wc-300	$609	Wu-700	$649	Wc-700	$679

SÉCHEUSES

DE-106	$399	DE-409	$459	DE-308	$409
DE-608	$499	DE-309	$419	DE-806	$529

SPÉCIAUX HOTPOINT
RÉFRIGÉRATEURS

RT-155 15 pi. cu. sans givre	$599.95	RT-179 16.9 pieds cubes	$739.95

CUISINIÈRES

KE-530 Cuisinière de luxe	$449.95	KS-730 Cuisinière autonettoyante	$599.95

LAVE-VAISSELLE

SU-140 CW Lave-vaisselle encastré	$369.95	SC-410 Lave-vaisselle mobile	$399.95
SU-610 C Lave-vaisselle encastré	$399.95	SC-610 Lave-vaisselle mobile	$429.95

LAVEUSES-SÉCHEUSES

LA-420 LAVEUSE La paire $699.95
DE-320 SÉCHEUSE
LH-450-D— DE-450-D La paire $749.95

Couleurs sur tous les articles $10 du morceau en sus

SPÉCIAUX McCLARY
LAVE-VAISSELLE YKB-1228 Lave-vaisselle encastré $369.95
RÉFRIGÉRATEUR YRK-1759 Réfrigérateur Suprême de luxe 17 pieds cubes $639.95
CUISINIÈRE YSM-3049 W—Cuisinière 30" de luxe $399.95

LE MAGASIN OÙ ON AMÈNE SES VRAIS AMIS
•
LE PREMIER ET L'UNIQUE VRAI MAGASIN D'ESCOMPTE AU CANADA À VOTRE SERVICE DEPUIS PLUS DE 30 ANS
•
MEUBLES ET APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS

FAUCHER
PENDANT ET APRÈS FAUCHER PREND BIEN SOIN DE VOUS

À LAVAL
SEULEMENT
48, boul. DES LAURENTIDES
Pont-Viau
Tél.: 384-0590

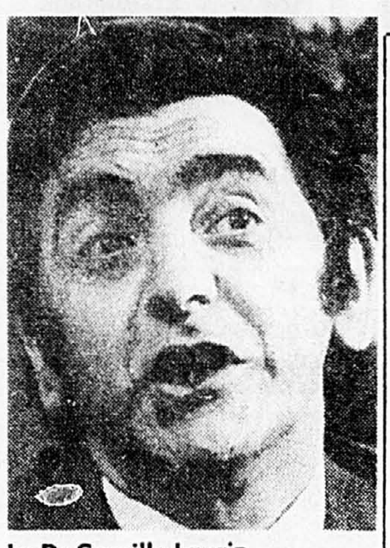
Ouvert lun. à merc. 10h a.m. à 6h p.m.
Jeudi, ven. 10h a.m. à 9h p.m.
Samedi 8h30 a.m. à 5h p.m.
TOUS VOS ACHATS SONT GARANTIS À 100% PAR LE FABRICANT

LIVRE BLANC SUR LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

La science aura son ministre d'État cet été

■ Le Cabinet québécois comptera d'ici le début de l'été un nouveau membre en la personne d'un ministre d'Etat du développement scientifique. L'un des mandats de ce nouveau ministre sera d'assurer la démocratisation de la science et du savoir et la promotion du développement des ressources humaines dans le

DENIS DION



Le Dr Camille Laurin

monde scientifique, soit les deux grands objectifs de l'«Enoncé d'orientation et plan d'action pour la mise en oeuvre d'une politique québécoise de la recherche scientifique.»

Cet énoncé, qui porte le titre global de «Un projet collectif», a été rendu public hier sous forme de Livre blanc, par M. Camille Laurin, ministre d'État au développement culturel, et il fait suite au Livre vert publié le printemps dernier. Dans sa préparation effectuée hier au Salon rouge de l'Assemblée nationale, le ministre Laurin a indiqué que c'était «la première fois que notre effort scientifique et technique national fait l'objet d'une réflexion collective aussi soutenue et systématique et donne lieu à l'expression d'une volonté politique aussi vigoureuse et aussi prête à l'action.»

C'est donc un ministre sans ministère qui aura pour mandat de veiller à l'application des politiques et des mesures annoncées dans le plan d'action rendu public hier. Pour ce faire, le ministre sera aidé par le Conseil de la politique scientifique, dont le mandat sera révisé et qui sera formé par des représentants de divers milieux oeuvrant dans le monde scientifique. Par souci de démocratisation, toutes les séances et tous les actes de ce Conseil (chargé de conseiller le ministre) seront publics, à l'exception des délibérations portant sur des questions de régie interne. Pour sa part, le Bureau de la science et de la technologie, qui relèvera du ministère du Conseil exécutif, aidera le ministre dans la gestion des programmes d'intervention.

En outre, deux commissions seront crées et seront chapeautées par le Conseil de la politique scientifique. Il s'agit de la Commission de la culture scientifique et technique et de la Commission de l'information scientifique et technique.

L'une des voies soulignées par le plan d'action du ministre Laurin pour assurer la démocratisation de la science consiste à venir en aide au développement de la presse scientifique. Ainsi, on songe à octroyer des bourses à des personnes ayant déjà une formation scientifique et qui veulent faire carrière dans la vulgarisation scientifique. On prévoit également d'instituer un prix annuel de journalisme scientifique et d'aider à la création de postes de chroniqueurs scientifiques.

En ce qui concerne les ressources humaines, on veut d'abord tenter de réparer les injustices qui ont été faites aux femmes en ce qui a trait à l'accès à des carrières scientifiques et l'on prévoit des mesures de redressement pour corriger des inégalités et rétablir des équilibres. Plus précisément, le plan d'action note qu'on «examinera la possibilité d'offrir des bourses spéciales à des femmes intéressées à faire carrière en sciences naturelles et en génie (...) où elles sont encore nettement sous-représentées.

Par ailleurs, on mettra sur pied un programme d'aide à la création de postes de chercheurs et de techniciens dans les entreprises et l'on envisage même la création d'une sorte de centre de la main-d'oeuvre scientifique. Pour ce qui est du monde universitaire, la nouvelle politique prévoit d'augmenter les sommes consacrées aux programmes de bourses de maîtrise et de doctorat, de soutenir financièrement la création de postes de personnel de recherche dans les universités et l'emploi par les universités de Ph. D. âgés de moins de 35 ans, et de stimuler la conclusion d'ententes de transférabilité des fonds de pension.

Toutes ces mesures et d'autres contenues dans le plan d'action nécessiteront évidemment des déboursés de la part du gouvernement, mais M. Laurin n'a pas voulu donner de précisions à ce sujet, se contentant d'indiquer que le nouveau ministre disposera d'un budget de millions de dollars (sans préciser le nombre de ces millions), et ajoutant qu'il était souhaitable que la part du Produit Intérieur Brut (environ un pour cent en ce moment au Québec) consacrée à la recherche et au développement soit augmentée.

Enfin, en ce qui concerne le cadre politique proposé pour l'élaboration d'une politique québécoise de la recherche scientifique, le document «Un projet collectif» estime que seule la souveraineté-association pourra assurer au Québec la responsabilité et les moyens d'une telle politique. Le ministre Laurin a cependant souligné qu'advenant un «oui» au référendum, la souveraineté du Québec dans le domaine de la science ne serait pas immédiate et qu'en attendant, le gouvernement québécois avait des revendications à faire auprès d'Ottawa. Le plan d'action prévoit donc de réclamer le transfert des fonds de recherches auxquels le Québec a droit, le rapatriement intégral de tous les programmes fédéraux de subventions à la recherche universitaire, et la responsabilité de la gestion de tous les programmes d'aide à la recherche dans les secteurs d'activité qui relèvent de la compétence du Québec.

Le Canada terminera le réacteur argentin

■ BUENOS AIRES (AP) — L'Argentine vient de conclure avec le Canada un accord de principe sur les conditions de parachèvement du réacteur nucléaire construit à Buenos Aires par l'Energie atomique du Canada.

En annonçant la nouvelle, l'amiral Carlos Castro Madero, président de la commission argentine, a déclaré qu'il avait obtenu du Canada «une garantie formelle que le projet allait obtenir la plus haute priorité, afin qu'il puisse être mené à bien le plus rapidement possible».

L'Energie atomique avait demandé, au début de l'année, la renégociation du contrat, pour refléter ce qu'elle avait appelé un juste taux de change entre le dollar et le peso argentin que l'agence doit payer aux fournisseurs de matériel locaux. Le gouvernement argentin soutient le peso à un taux artificiellement élevé par rapport au dollar.

L'amiral Castro Madero n'a pas révélé les termes de cet accord, qui doit encore être approuvé par les deux gouvernements.

fêtons MAMAN





Achetez un stock de serviettes Wabasso! Choix de serviettes de bain unies ou imprimées s'harmonisant entre elles et à votre salle de bains. Prix intéressant! 2/6.



Achat spécial

Elle n'oubliera pas celui qui offre un Buxton. Buxton 'Select' de 5" et 6½". Un cadeau très apprécié. A. B. 8.77 ch. C. Aussi: Modèle Buxton Ultra. 15.77

Chemisiers très féminins pour l'été. Polyester/coton. Imprimés et écossais. 7-15, 7-17 ou 10-20. Nos prix cour. $7.99-$8.99 MAINT. 5.77 ch.



Pratiques plateaux TV. Jeu de 4, choix de motifs. Notre prix cour. $17.99 13.88



Seche-cheveux Clairol compact pour le voyage. 1200 W 24.77



Crème Nivea pour la peau. 120 mL 1.47



Lotion revitalisante Nivea Milk. 160 mL 1.67



Table Parsons ou table pour patio. Choix de couleurs. Notre prix cour. $5.99 4.88 ch.



Dentifrice Close-Up ou dentifrice Aim. 100 mL Au choix .97 ch.

Gentle Touch format de bain. Avec huile pour bébé. 2 pains + 1 pain en prime .97 pqt



Lawn Pep 7-7-7. Engrais tout usage. Composition chimique 15 kg/33 lb. 4.49



Shampooing Protein 21. 14 oz. 1.27



Papier à lettres. 4 couleurs au choix. 40 feuilles, 20 enveloppes. Notre prix cour. $2.49 MAINT. 2/2.47



Mule confortable. Empeigne éponge. Talon compensée. Dames jusqu'à 10. Notre prix cour. $4.99 MAINT. 3.77

30% de rabais

Deux-pièces très à la mode! Ensembles confectionnés en tissu façon toile. Touches haute mode telles que fentes aux côtés. 5-13. Notre prix cour. $29.99 MAINT. 21. ch.



Piles Mallory Duracell. Élément C ou D. Nos prix cour. $3.39-$3.79 2.27 carte



Détergent Palmolive. Format de 32 oz. 1.38



Détergent en poudre Fab. 6 litres. 2.38



Tortillons de réglisse Allan. Rouge ou noir. 225 g .59 ch.

30% à 43% de rabais sur un bel assortiment de bikinis et culottes nylon. Confectionnés en Antron III nylon ou nylon; modèles très féminins. Tailles P-M-G. Nos prix cour. $1.79-$2.19 Au choix 1.24 pai.

Tous les prix sont en vigueur jusqu'à la fermeture le samedi 3 mai 1980.

La politique de remboursement de Bonimart n'est pas un vain mot! Si vous n'êtes pas satisfait de votre achat, dites-le nous! Il vous sera remboursé, réparé (tant qu'il sera sous garantie), ou échangé, avec un sourire!

Faites Confi

Pour la sélection, les aubaines et la satisfaction.

Heures d'ouverture
Lun. à mer. jusqu'à 17h30
(Duvernay, St-Jean, Laval et Décarie jusqu'à 18h)
Jeu. et vend. jusqu'à 21h
Samedi jusqu'à 17h
Stationnement gratuit

Centre commercial Saint-Jean
400, boul. du Séminaire, Saint-Jean
Centre commercial Châteauguay
15 et 17, boul. Saint-Jean-Baptiste, Châteauguay
Centre commercial Duvernay
3100, boul. de la Concorde
Duvernay, Laval



OFFREZ-VOUS LES ALPES.

L'eau de source Evian, pure, saine, filtrée au moins quinze ans par les Alpes.

L'enquête sur la clientèle coûtera $130,000

Montréal veut revitaliser le potentiel des rues commerçantes

L'administration municipale de Montréal a décidé de consacrer une somme de $130,000 à la réalisation d'une enquête sur les clients actuels et potentiels de dix-huit rues commerçantes de Montréal.

Cette enquête fait partie d'un ensemble de mesures qui seront mises en place en grande partie à compter de janvier 1981, mais dont certains éléments ont déjà été annoncés pour l'année en cours. L'objectif de cette opération destinée à revitaliser les artères commerçantes est d'accroître de 25 pour cent la clientèle de ces rues commerçantes.

Parmi les mesures qui ont déjà commencées à être mises en vigueur, mentionnons: plus grande tolérance quant au stationnement dans les rues et amélioration du mobilier urbain. Des projets d'amélioration des façades de magasins et d'aménagement de deux ou trois rues sont également au programme pour cette année.

MARC DORÉ

C'est à partir de l'an prochain que les décisions les plus importantes devraient toutefois commencer à faire effet. La Ville a entrepris des démarches auprès du gouvernement du Québec afin d'obtenir les moyens légaux de créer des districts commerçants sur son territoire. Ces districts seraient, selon le projet mis de l'avant par la «boîte à idées» de l'administration, la CIDEM, des corporations autonomes composées des commerçants et marchands d'un quartier. Ces corporations auraient des revenus provenant sans doute d'une taxe spéciale et seraient chargées des projets de promotion ou d'aménagement de leur quartier.

Enquête

Dans cette optique, l'enquête qui vient d'être confiée à la firme Centre de Recherches Contemporaines Limitée (CRC) doit permettre de recueillir les données devant mener à la réalisation du programme de revitalisation à partir de janvier 1981.

Les enquêteurs pensent être en mesure de tracer le portrait que se font des marchands les résidants des 18 quartiers choisis pour l'étude, comme ils espèrent arriver à dégager les attentes des résidants de chaque quartier quant aux services qui leur feraient préférer le commerçant local à celui dont l'entreprise est située dans un centre commercial.

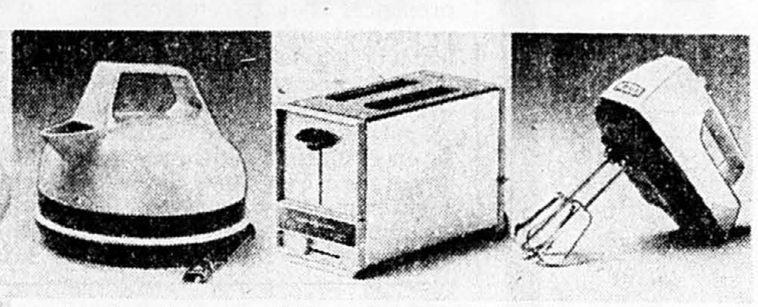
Les résultats de l'enquête devraient permettre aux commerçants de faire face avec plus de vigueur à la concurrence provenant des centres commerciaux de la banlieue et du centre-ville.

Le rapport que soumettra la GRC à la Ville à la fin de l'été devrait par ailleurs comprendre une monographie descriptive et analytique pour chacune des rues étudiées, un rapport comparatif de l'ensemble des rues, ainsi que des recommandations précises pour chacune des artères et pour l'ensemble du programme.

L'échéancier prévu est particulièrement serré, malgré le travail considérable (plus de 3,600 rencontres et entrevues) demandé aux enquêteurs. Mais comme l'indique un rapport interne de la CIDEM, «cette enquête est la pièce maîtresse qui permettra de soumettre un plan directeur au comité exécutif en octobre 1980», plan directeur qui couvrira toute la période des trois ans débutant en janvier 1981. Si les entrevues, par exemple, ne sont pas faites avant la période de vacances estivales, elles seront reportées après la Fête du travail, ce qui empêcherait la mise en place des mesures prévues pour le début de 1981.

fêtons MAMAN





Bouilloire décorative. Capacité 2 pres. 1500 W. Notre prix cour. $14.88 MAINT. 10.88

Grille-pain G.E. 2 tranches. Réglage clair/foncé. Ton or moisson. 23.88

Malaxeur Iona. 5 vit. avec guide. Ton amande. Notre prix cour. $15.88 MAINT. 13.88

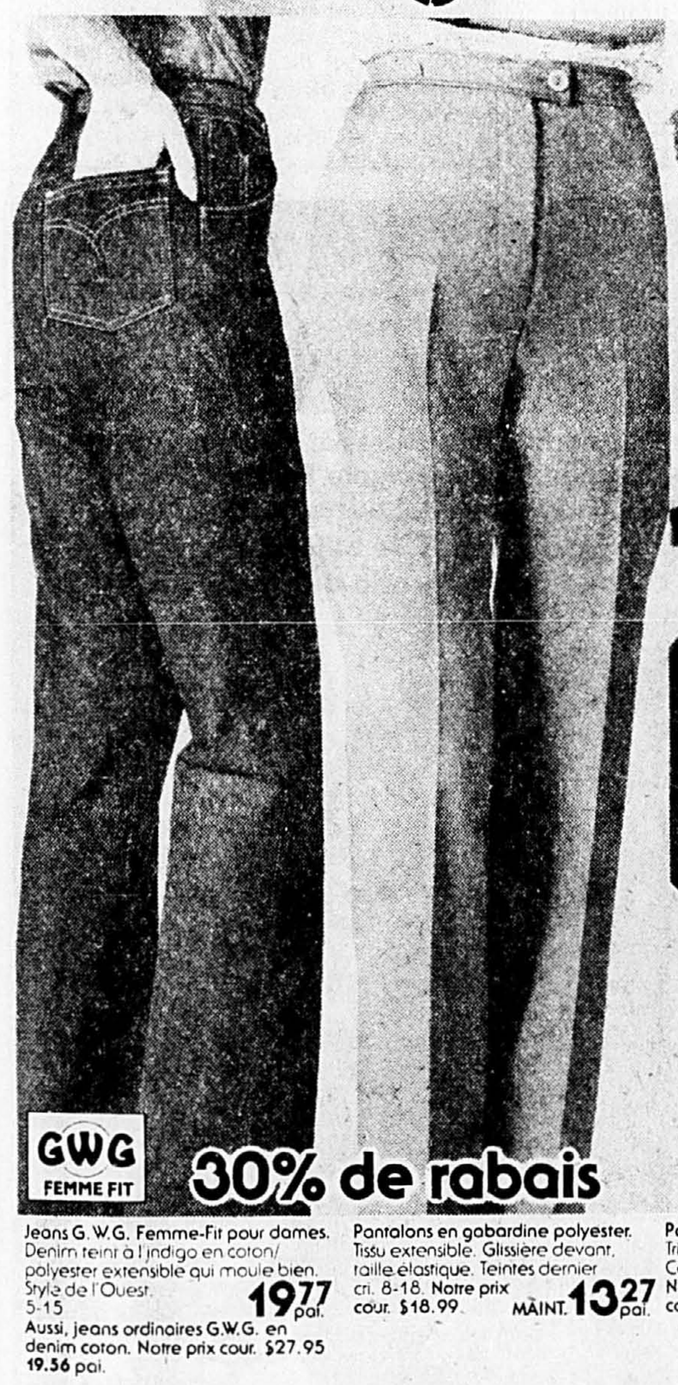


Blouses dernier cri. Polyester/coton. Choix de cols. Empiecement devant et au dos. P-M-G. Notre prix cour. $13.99 MAINT. 10.77 ch.

Fer G.E. vapeur/sec. Guide pour tissus. Ton or. Notre prix cour. $26.88 MAINT. 24.88

Ouvre-boîte G.E. Électrique. Ton or moisson. Notre prix cour. $23.88 MAINT. 21.88

Cadeaux assortis. Choix de céramique en diverses couleurs. 2.77 ch.







Service à dîner 20 pces. Porcelaine anglaise. 4 couverts. Motifs assortis. Notre prix cour. $26.99 MAINT. 19.77 ens.

7 articles pour la cuisine. Porcelaine émaillée sur acier. Pièces assorties à motif Charmwood. Notre prix cour. $39.99 MAINT. 32.77

33 1/3% de rabais

20% de rabais

Vestes molletonnées garçons. Tricot triple 100% acryl., glissière. P-TG. Notre prix cour. $8.99 MAINT. 5.77 ch.

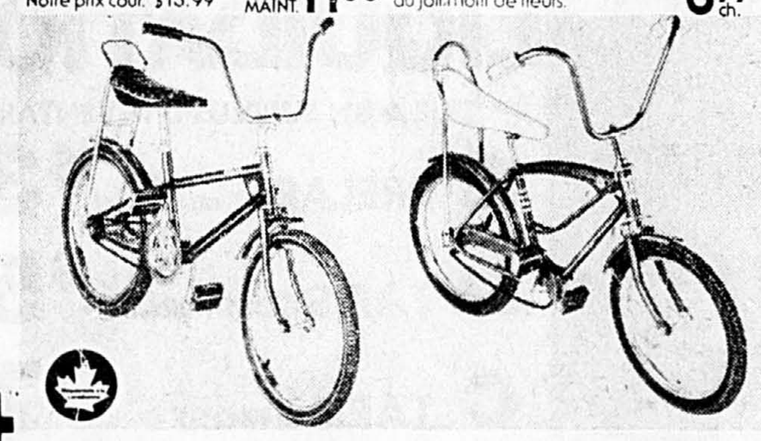
Verres sur pied. Verres assortis en paquets de 3. Nos prix cour. $3.99-$6.49 MAINT. 3.19 à 5.19 paq.

Coffre à souvenirs. Beau coffret en métal lithographié. Nombreux formats. 1.97 ch.

Achat spécial

Chaise longue pour le camping! Coton fleuri. Monture acier. 24 x 72". Notre prix cour. $13.99 MAINT. 11.88

Achetez quelques chopes de porcelaine! Faites en fine porcelaine au joli motif de fleurs. 3.77 ch.



GWG FEMME FIT 30% de rabais

Jeans G.W.G. Femme-Fit pour dames. Denim teint à l'indigo en coton/polyester extensible qui moule bien. Style de l'Ouest. 5-15 19.77 paj. Aussi, jeans ordinaires G.W.G. en denim coton. Notre prix cour. $27.95 19.56 paj.

Pantalons en gabardine polyester. Tissu extensible. Glissière devant, taille élastique. Teintes dernier cri. 8-18. Notre prix cour. $18.99. MAINT. 13.27 paj.

Pour l'heure de l'exercice. Tricot triple acrylique. Couleurs assorties. P-M-G-TG. Notre prix cour. $14.99 10.47

ance à Bonimart

Centre commercial Desormeaux
2877, chemin Chambly, Longueuil
Centre commercial Greenfield Park
840, boul. Taschereau, Greenfield Park
Place Viau
7600, rue Viau, St-Léonard

Centre commercial Décarie
sur la voie de service Décarie, une rue au sud de Jean-Talon, Montréal

Centre commercial 2000
3195, boul. Saint-Martin, Laval

master charge VISA

Vélo surélevé de luxe de 20" à bon prix! Guidon surélevé avec selle allongée. Notre prix cour. MAINT. 82.88 $92.99 Vélo surélevé garçons et filles 20". Notre prix cour. $72.99 64.88

Vélo transformable économique de 16". Barre amovible. Guidon surélevé. Selle allongée. Notre prix cour. $66.99 $7.11 DE RABAIS 59.88 Jr. transformable. Notre prix cour. $64.99 57.88

Tous les prix sont en vigueur jusqu'à la fermeture le samedi 3 mai 1980.

La politique de remboursement de Bonimart n'est pas un vain mot!
Si vous n'êtes pas satisfait de votre achat, dites-le nous! Il vous sera remboursé, réparé (tant qu'il sera sous garantie), ou échangé, avec un sourire!

PETITES ANNONCES
DE
la presse
285-7111

TAUX D'INTÉRÊT SPÉCIAL
POUR PROJET DE RÉNOVATION

Explication: Quelle que soit la banque dont vous obtenez le prêt hypothécaire, Métropolitain paiera la différence, la première année seulement, pour abaisser le taux d'intérêt à 12%.

12% PREMIÈRE ANNÉE SEULEMENT

Pour les années subséquentes, le taux d'inflation normal couvrira avantageusement le taux d'intérêt.



DÈS MAINTENANT
AVEC L'AIDE DE NOS EXPERTS
METROPOLITAIN

la salle de jeu occupe une place de plus en plus importante dans notre style de vie. Il est donc important de soigner la décoration de cette pièce. Nous saurons vous conseiller dans la planification de cet espace vital.

QUELS SONT VOS BESOINS
■ Grenier ■ Dortoir ■ Salle de jeu ■ Salle de bains ■ Toiture ■ Bureau ■ Cuisine ■ Travaux de menuiserie ■ Renovations generales

VENEZ VISITER NOTRE SALLE DE MONTRE SITUÉE AU 4058 OUEST RUE JEAN-TALON



Sur le côté ouest de l'édifice Cesco

OU COMPOSEZ 482-0600 POUR UNE ESTIMATION GRATUITE À DOMICILE

HEURES D'OUVERTURE: Sam. 9h à 4h, Dim. 11h à 5h, Lun., mar., merc., 9h à 5h, Jeu., ven., 9h à 8h.

SERVICE DE RÉNOVATION METROPOLITAIN



École des Hautes Études Commerciales
Affiliée à l'Université de Montréal

HEC

programmes de certificats

Formation universitaire de premier cycle en administration, dispensée le soir, destinée à toute personne qui désire améliorer ses connaissances dans un secteur de l'administration ou qui souhaite changer d'orientation.

Pour y être admis, le candidat doit remplir l'une des conditions suivantes:

- détenir un diplôme d'études collégiales ou l'équivalent
- avoir acquis au moins trois ans d'expérience pertinente sur le marché du travail et posséder un dossier d'études valable.

durée des études

De trois à quatre ans.

demande d'admission

Date limite de dépôt de la demande: 1er mai 1980
Pour le trimestre débutant en septembre 1980.

On peut obtenir la brochure en s'adressant au:

registrariat
École des Hautes Études Commerciales
5255 avenue Decelles
Montréal H3T 1V6
Tél: 343-4500

Mgr Grégoire invite les maires à prêcher le calme

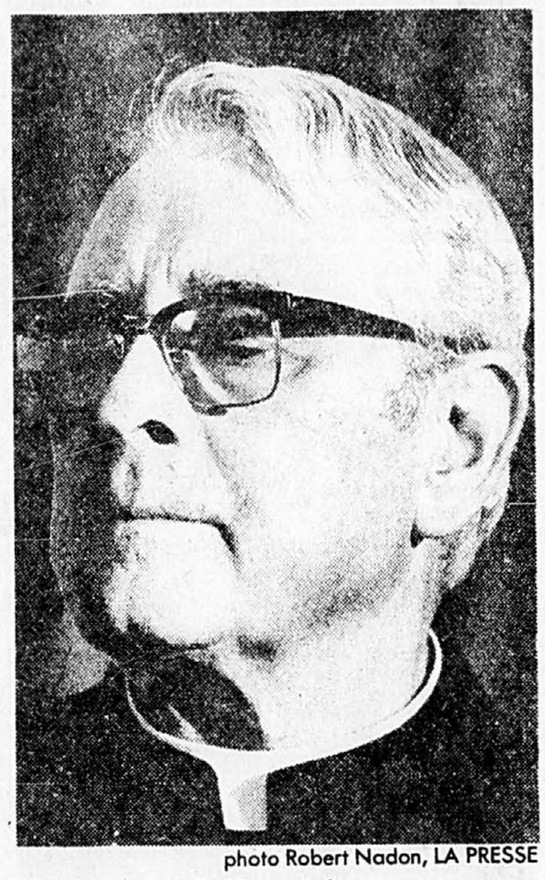


photo Robert Nadon, LA PRESSE
L'archevêque de Montréal

■ L'archevêque de Montréal, Monseigneur Paul Grégoire a invité les maires du Québec à être des inspirateurs de sérénité et de calme face à l'évolution politique de la société québécoise. S'adressant hier soir à quelque 1000 maires réunis en congrès annuel à Montréal, il a déclaré que les tenants des «options contraires» devront vivre dans la paix, sans avoir recours à quelque forme de violence que ce soit pour imposer leurs vues.

FLORIAN BERNARD

Évitant soigneusement de prononcer le mot «référendum» — un mot que les maires ont banni de leur congrès qu'ils veulent strictement apolitique — l'archevêque de Montréal a plutôt parlé de la «société québécoise en évolution politique» qui devra être bâtie tout d'abord pour l'homme et non pas pour les structures. Aux maires il a dit: «Vous avez le devoir de construire une société de participation».

L'archevêque de Montréal a ensuite rappelé les grandes lignes de la récente déclaration des évêques du Québec sur le type de société qu'il faut bâtir. «Il ne faut pas une société avec seulement deux types d'hommes; les responsables et les irresponsables, mais plutôt une société pluraliste où tous les hommes auront un rôle de participation».

Les maires ont longuement applaudi Monseigneur Grégoire. Plus tôt le président de l'Union des municipalités, M. Jacques O'Bready de Sherbrooke avait demandé à tous les congressistes d'éviter de faire dévier les discussions sur la question référendaire. Il avait également invité le ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, à respecter cette consigne «de s'en tenir strictement aux questions municipales», consigne que M. Tardif a respectée tout au long de son discours d'inauguration du congrès.

Une première conférence sur la constitution pour les Indiens

■ OTTAWA (d'après CP) — Les Indiens devraient instituer un corps législatif national et négocier avec le gouvernement fédéral pour créer une onzième province.

C'est ce qu'a déclaré hier M. Joe Dion, président de l'Association des Indiens de l'Alberta, devant quelque 400 chefs réunis à l'occasion de la première Conférence constitutionnelle des nations. «Le moment est venu de discuter de notre appartenance au Canada, et d'en discuter selon nos propres termes», a-t-il dit.

À ce sujet, le premier ministre Trudeau a déclaré en Chambre, hier, qu'il approuverait la participation des Indiens aux discussions constitutionnelles fédérales provinciales axées sur des questions les intéressant directement. Il répondait à une interpellation du chef de l'opposition Joe Clark, qui avait demandé si le gouvernement libéral honorerait la promesse faite à cet effet par l'ancien gouvernement conservateur. Répondant par ailleurs à une question du député néo-démocrate Lorne Nystrom, le premier ministre s'est dit incertain de la nature des «droits collectifs» dont les Indiens réclament l'inclusion dans la Constitution: le terme «droits collectifs» ne désigne souvent rien d'autre que des droits individuels, a-t-il dit. Le ministre des Affaires indiennes, M. John Munro, a déclaré pour sa part que les subventions aux réserves indiennes se poursuivraient selon les conditions en vigueur l'an dernier, plutôt que selon celles qui ont été imposées dernièrement par le Conseil du Trésor et qui, selon les bandes indiennes, ont pour objet de transformer les réserves en municipalités.

LIQUIDATION DE TAPIS

Jeudi 1er mai: 9h00 a.m. à 9h00 p.m.
Vendredi 2 mai: 9h00 a.m. à 9h00 p.m.
Samedi 3 mai: 9h00 a.m. à 5h00 p.m.

PROMOTION
TAPIS
3 POUR 1

VOUS OBTENEZ LE TAPIS, SOUS-TAPIS, INSTALLATION POUR UN SEUL BAS PRIX

TAPIS SPLUSH
100% nylon très durable
Ord.: $16.99
$12 v.c.

SPLUSH CISELÉ
100% nylon très résistant intachable
Ord.: $18.99
$14 v.c.

SAXONY
Très beau tapis épais et durable. 100% Dracon
Ord.: $19.99
$16 v. c.

SATINÉ
Luxueux tapis aux couleurs très décoratives
Ord.: $22.99
$18 v.c.

AMENTE
100% polyester de Bigelow. Très belle apparence.
Ord.: $27.99
$22 v. c.

Un TAPIS par excellence
100% nylon de Harding. Très velouté
Ord.: $29.99
$27 v. c.

AVIS PUBLIC: Dans l'affaire de la fermeture de l'entrepôt de tapis situé au 45, 45e Avenue, Lachine. La compagnie TAPIS CONTINENTAL INC., 8270, boul. Saint-Laurent, Montréal, s'est portée acquéreur des marchandises, équipement, fournitures de bureau, etc. Elle a décidé de liquider ses avoirs, (tapis) au prix coûtant plus 10% afin de pouvoir liquider l'excès de marchandises. Hâtez-vous cette offre est limitée.

LIQUIDATION
DUE À UN SURPLUS D'INVENTAIRE

a PRÉLART PREMIÈRE QUALITÉ $3 v. c.
b TAPIS COMMERCIAL $5 v. c.
c TAPIS À MOTIF $7 v. c.
d TAPIS MARBRÉ $9 v. c.

Ceci n'inclut pas l'installation à $1.50 la v. c.

VISA
master charge

• MISE DE COTÉ ACCEPTÉE
• PLAN BUDGÉTAIRE DIFFÉRÉ
• INSTALLATION DANS LES 24 HEURES

TOUS NOS TAPIS PROVIENNENT DE MANUFACTURIERS RECONNUS TELS QUE HARDING, CELANESE, ETC.
Claude A. Bouchard, Président

ESTIMATION GRATUITE 382-2201
Un conseiller en décoration se fera un plaisir de vous faire une estimation sans frais supplémentaires

TAPIS CONTINENTAL
8270, boul. SAINT-LAURENT, Montréal
1 Rue au Nord de Jarry

Un syndicat devra rembourser les salaires de deux membres

Le juge Jacques Tisseur, de la Cour provinciale, division des petites créances, vient de condamner le syndicat des employés de la Vickers Canada à

ANDRÉ CÉDILOT

rembourser les salaires de deux de ses membres pour une journée de travail perdue à la suite d'un débrayage illégal, le 31 mai 1979.

Cette décision, qui n'a que quelques précédents dans la province, fait suite à la double réclamation totalisant $125.68 qu'avaient présentée deux syndiqués, MM. Stanley Boily et James Kennedy, qui n'étaient pas d'accord avec l'arrêt de travail décrété pour protester contre la mise à pied de huit confrères soudeurs.

Pour un M. Boily, qui compte 23 années de service à la compagnie, a surtout insisté devant la cour sur le fait que le vote pris à l'assemblée générale convoquée la veille par son exécutif syndical était illégal, mettant en preuve que le contrat de travail alors valide l'interdisait formellement. Toute mésentente devait plutôt être soumise à la procédure de grief.

Au surplus, il a précisé que l'ordre du jour dressé par le secrétaire du syndicat ne faisait aucunement mention de la possibilité d'un arrêt de travail et, conséquemment, que l'assemblée ne pouvait se prononcer sur cette question.

Quant au requérant Kennedy, qui oeuvre sur le chantier maritime de l'est de la ville depuis 8 ans, il a déclaré que le lendemain de l'assemblée, une vingtaine de ses compagnons parmi lesquels se trouvaient des dirigeants du syndicat l'avaient empêché de vaquer à ses occupations.

Tout en invoquant la solidarité syndicale pour le geste posé, le président de l'union, M. Gaston Yale, s'est pour sa part défendu en soulignant que la réunion d'urgence avait été convoquée en toute conformité avec les règles, cependant que le vote avait été pris dans le plus grand respect de la démocratie, 113 syndiqués étant présents sur un nombre possible de 350 à 375.

Il a par ailleurs nié que des membres de la haute direction du syndicat aient pu circuler dans les ateliers, le 31 mai, pour forcer les hommes à stopper la production. «Le climat était comme d'habitude et tout le monde a décidé d'un commun accord de ne pas travailler...», a-t-il dit au juge Tisseur.

Trouvant pour le moins improbable, compte tenu des circonstances qui prévalaient à l'usine cette journée-là, cette dernière affirmation du président syndical, le juge Tisseur, après avoir consulté les quelques cas de jurisprudence disponibles, s'est prononcé en faveur des deux requérants, Stanley Boily et James Kennedy. Ceux-ci doivent donc obtenir remboursement par leur syndicat de sommes respectives de 69.32 (y inclus les cinq dollars de frais) et $61.36.

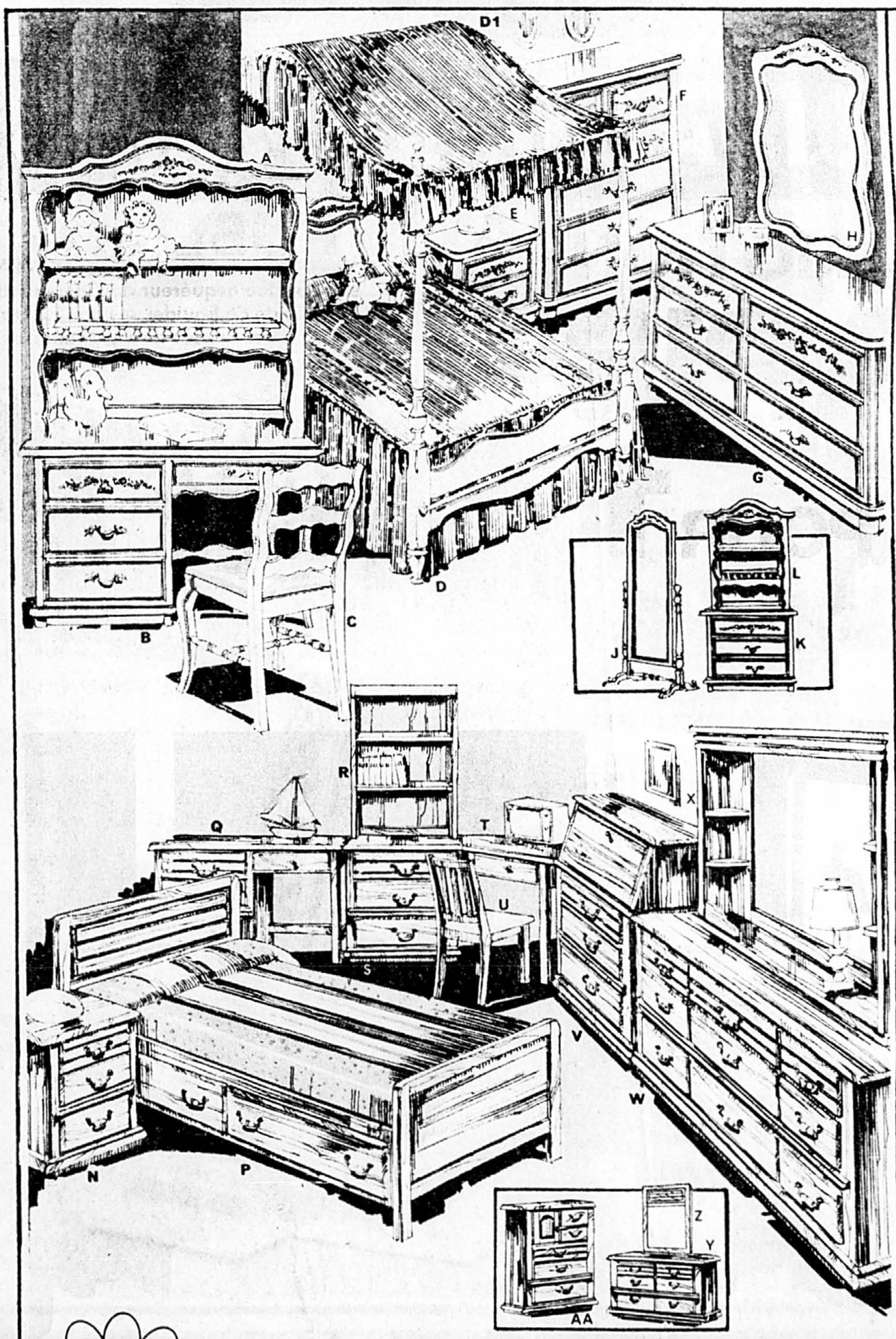
ROBIC, ROBIC & ASSOCIES ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels
Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal, CANADA, H3G 1X5
Tel.: (514) 934.0272, Télex: 05-268656, Cable: MARION
Telecopier international Xerox 400

CLINIQUE MÉDICALE
DOCTORS' REPLACEMENT SERVICE
Depuis 1972
6555, CÔTE-DES-NEIGES, SUITE 390
Gynécologie, Ophtalmologie,
Médecine interne, Pédiatrie, Dermatologie
HEURES D'OUVERTURE:
Lundi à vendredi (les congés inclus).....9h à 21h
Samedi.....10h à 17h
Dimanche.....10h à 14h
MÉDECINE FAMILIALE — SERVICE D'URGENCE DE 24 H
TÉL. 731-1186

fiducie populaire...
pour votre intérêt!
dépôt garanti 14 1/2%
90 jours Minimum $5000.00
Une institution des Caisses Desjardins.
Un placement extrêmement sûr dont le taux d'intérêt est garanti de la date d'émission du certificat jusqu'à son échéance et ce, sans frais d'adhésion, de gestion ou de fermeture.
Renseignez-vous sur notre gamme complète d'échéances et de taux.
1405, boul. Henri-Bourassa est
Montréal, Québec H2C 1H1
(514) 382-2282
Institution inscrite à la régie de l'assurance-dépôt du Québec
FÉDÉRATION DE MONTRÉAL DES CAISSES DESJARDINS

DERNIER JOUR
AVIS!
VOULEZ-VOUS DEVENIR
MEMBRE À VIE
DE
VIC TANNY
DERNIÈRE CHANCE
CONSOMMATEURS
BILL 72*
LIMITE: 30 AVRIL
Votre dernière chance de devenir
MEMBRE À VIE
DE
VIC TANNY
(et ne payez jamais plus!)
* La loi du consommateur no 72 en vigueur le 1er mai défendra la vente d'abonnements à vie.
VIC TANNY
Centre commercial Côte-Saint-Luc.....482-7415
Ville LaSalle, Place Newman.....366-8080
Chomedey, 1278, boul. Labelle.....687-1916
Mail West Island.....683-2130
Place Bonaventure.....866-3992
Longueuil, Place Désormeaux.....651-7770
Centre commercial Rockland.....341-3810
Montréal-Nord, Place Bourassa.....326-8240
900 CLUBS AFFILIÉS À TRAVERS LE CANADA
NOUS SOMMES AUSSI À QUÉBEC:
2965, 1re avenue, Limoilou 626-6216
Plaza Laval, Sainte-Foy 659-1775

Pour votre foyer
Meubles pour chambre à coucher à prix réduits et prix spéciaux durant la Vente de Mai



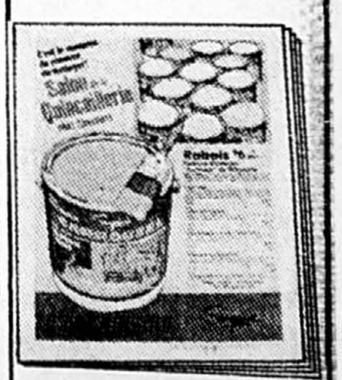
Rabais 4.99 à 149.99
Style provincial français
Élégante collection «Pour Vous» de «Dixie». Meubles d'inspiration française. Construction bois dur choisi avec soin, fini brossé blanc. Garnitures de rayures jaune pastel peintes à la main et accentuées de fleurs bleu/vert/jaune bouton d'or.

	Prix ord. Simpsons	Vente de Mai
A. Étagère / bibliothèque 46" x 11½" x 46"	289.98	219.99
B. Bureau-coiffeuse 46" x 18" x 30"	324.98	249.99
C. Chaise 14½" x 16"	129.98	99.99
D. Lit à colonnettes 39"	419.98	269.99
D1. Cadre pour baldaquin 39"	39.98	34.99
D2. Chevet 39" (Non représenté)	159.98	119.99
D3. Lit à colonnettes 54" (Non représenté)	419.98	269.99
D4. Cadre pour baldaquin 54" (Non représenté)	39.98	34.99
D5. Lit 54" (Non représenté)	419.98	269.99
D6. Chevet 54" 60" (Non représenté)	159.98	119.99
E. Table de nuit 24" x 17" x 24"	194.98	154.99
F. Chiffonnier avec porte 36" x 18" x 47½"	399.98	299.99
G. Commode double 56" x 18" x 30"	444.98	339.99
H. Miroir vertical 28" x 44½"	129.98	104.99
J. Miroir sur pied 24½" x 64½"	239.98	179.99
K. Chiffonnier 3 tiroirs 30" x 18" x 30"	229.98	169.99
L. Petite étagère / bibliothèque 30" x 11½" x 46"	229.98	169.99
M. Bureau de coin 18" x 46" x 30" (Non représenté)	239.98	179.99

Meubles «Marius Ouellet» exclusifs à Simpsons
Meubles élégamment construits, conçus spécialement pour les chambres de jeunes! Bois de bouleau noueux. Dessus, devants des tiroirs et bases en bouleau massif. Côtés plaqués ¾" sur cadre en bouleau massif. Fini «or automne» durable.

	Vente de mai
N. Table de nuit 20" x 15" x 25"	99.99
P. Lit 39" (matelas non inclus)	269.99
P1. Chevet 39" (non représenté)	89.99
P2. Chevet 54" 60" (non représenté)	89.99
Q. Bureau coiffeuse 43½" x 17" x 30"	199.99
R. Étagère sur chiffonnier 29" x 11" x 41"	99.99
S. Chiffonnier 3 tiroirs 29" x 17" x 30"	149.99
T. Bureau de coin 30" x 30" x 30"	119.99
U. Chaise	69.99
V. Bureau / chiffonnier 29" x 17" x 41"	239.99
W. Commode triple 60" x 17" x 30"	289.99
X. Miroir 32" x 40"	149.99
AA. Chiffonnier 5 tiroirs avec portes 29" x 17" x 48"	249.99
Y. Commode double 48" x 17" x 30"	229.99
Z. Miroir 26" x 34"	69.99

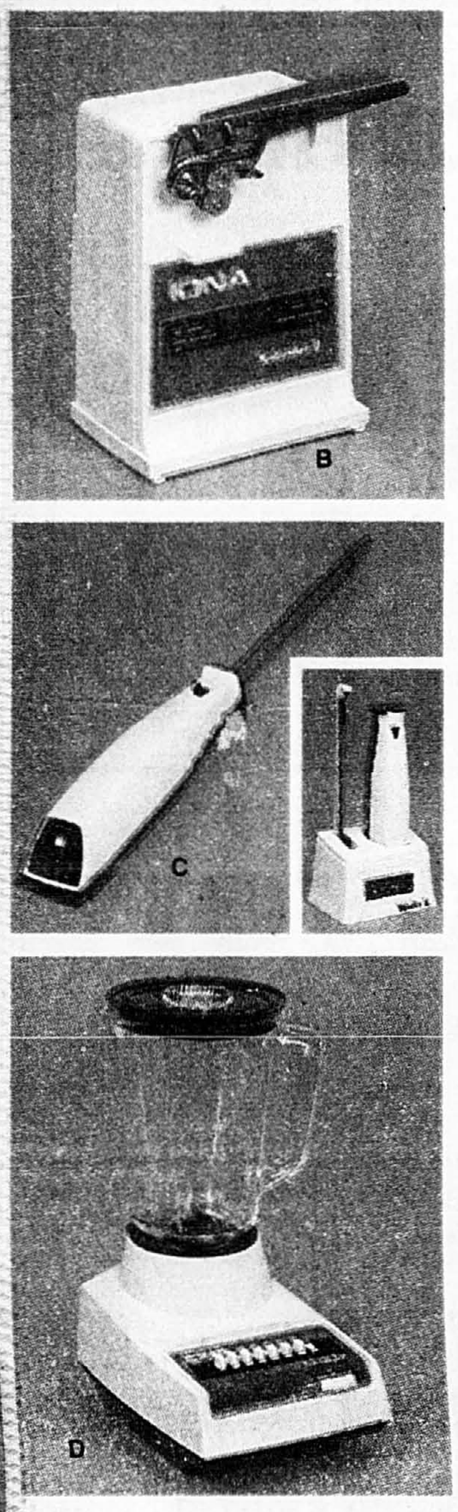
Dimensions approximatives.
Rayon 401, au sixième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.
Venez, écrivez ou composez 842-7221 jour et nuit.

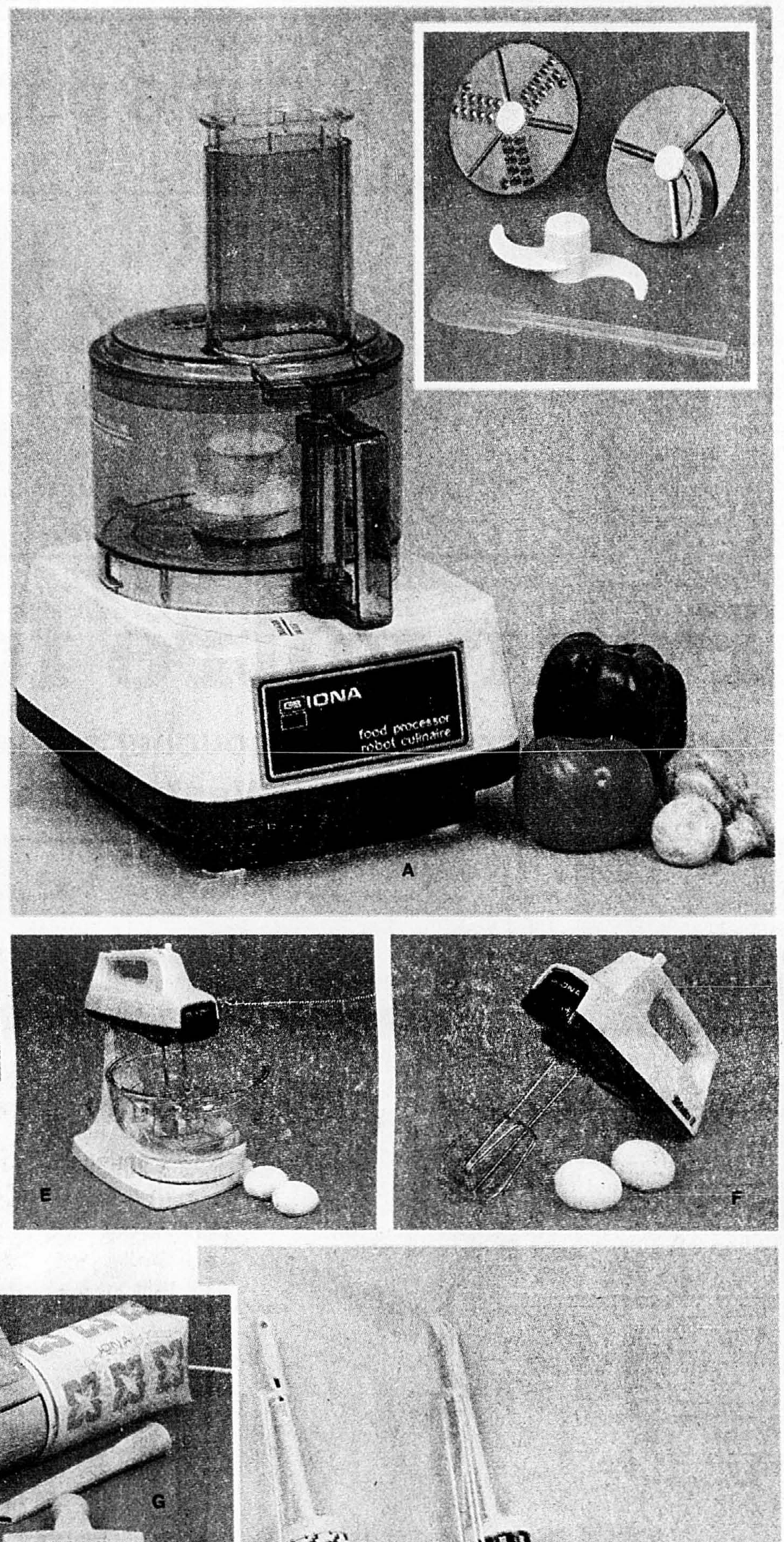


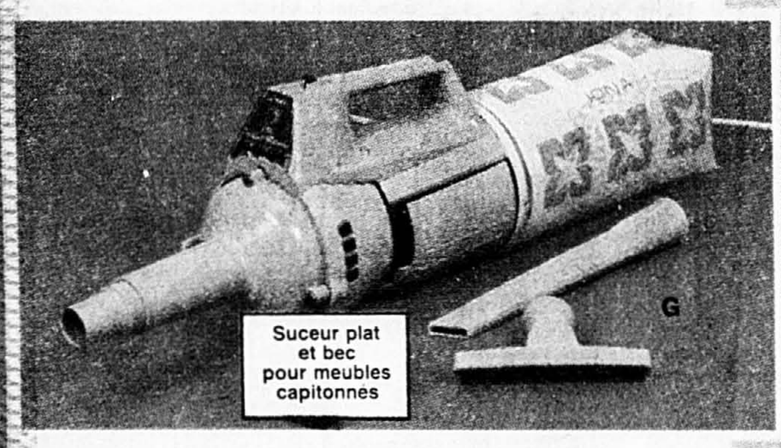
Si vous n'avez pas votre exemplaire, venez en chercher un au magasin Simpsons le plus près de chez vous.
CHEZ SIMPSONS...GRANDE VENTE MAI
maintenant en plein essor jusqu'à samedi 10 mai (aux 5 magasins Simpsons)
Simpsons

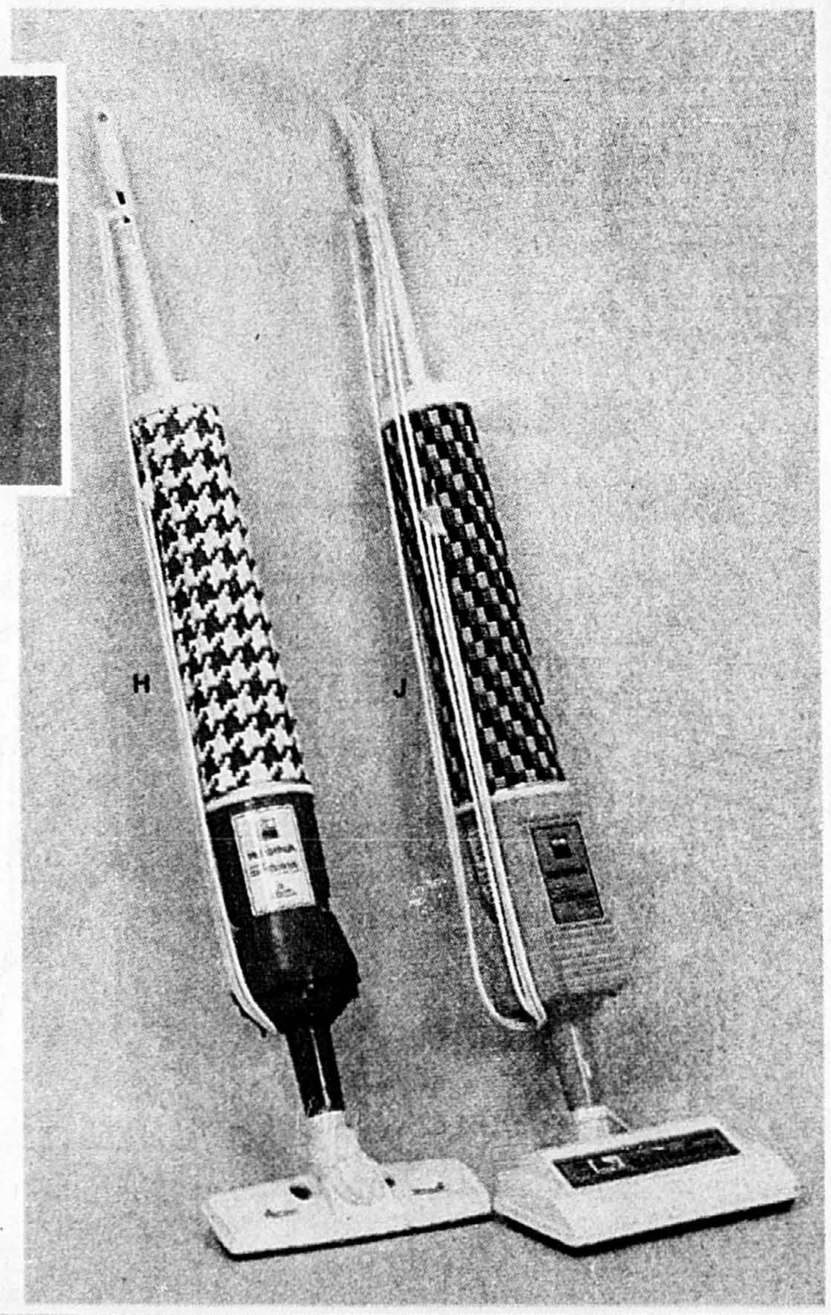
Les cadeaux de la Fête des Mères Simpsons y a pensé! Sélection d'appareils pratiques et efficaces

IONA

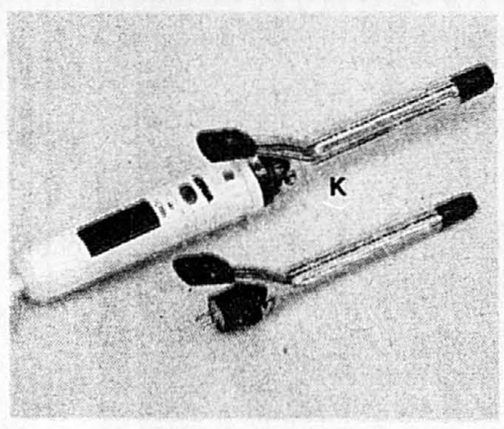














Il y a un appareil "Iona" pour toutes les mamans: bons aides-cuisiniers, aspirateurs efficaces et accessoires - beauté!

Robot culinaire "Iona"

A. Un merveilleux combiné de base qui vous sera d'une aide précieuse dans la cuisine! Cet appareil coupe, fouette, mélange, déchiquette, moud, tranche et râpe les aliments, fait la purée, mélange et pétrit la pâte. Moteur puissant et silencieux 375 watts, 1860 rpm, à entraînement direct. Garantie 2 ans. Modèle FP21.

Prix Simpsons **$85**

Ouvre-boîtes/aiguise-couteaux "Iona"

B. Rabais 3.99 - Accessoire de coupe, amovible, attrape-couvercle magnétique incorporé, espace de rangement pour cordon, construction robuste. Modèle profilé pour stabilité acccrue. Carter ton amande. Garantie 2 ans. "Selection II", modèle C35KSD2.

Prix ord. Simpsons 23.98 **19.99**

Couteau électrique "Iona"

C. Rabais 3.99 - Pour découper avec facilité. Support permettant de le fixer au mur. Barre de sûreté, commutateur mise-en-marche/arrêt à détente. Contrôle du bout du pouce pour dégagement de la lame. Lame dentée en acier inoxydable. Cordon amovible. Carter ton amande. Garantie 2 ans. "Selection II", modèle EK25D2.

Prix ord. Simpsons 32.98 **28.99**

Mélangeur 7 vitesses "Iona"

D. Rabais 4.99 - Récipient en verre cap. 1.5 litres (48 oz) avec couvercle étanche et godet-mesure. Commutateur pour vitesse pulsatrice. Accessoires de coupe amovibles pour nettoyage facile. Carter ton amande. Garantie 2 ans. "Selection II", modèle BDP54D2.

Prix ord. Simpsons 44.98 **39.99**

Malaxeur 4 vitesses "Iona"

E. Rabais 3.99 - Poignée de sûreté incorporée, contrôle du bout du pouce. Robustes fouets plaqué chrome en forme de poire. Cordon amovible. Comprend 2 bols à mélanger en verre et base. Carter ton amande. Garantie 2 ans. "Selection II", modèle R34BD2.

Prix ord. Simpsons 35.98 **31.99**

Mixeur manuel 4 vitesses "Iona"

F. Rabais 1.99 - Poignée de sûreté incorporée, contrôles du bout du pouce, éjecteur de fouets. Robustes fouets plaqué chrome en forme de poire. Cordon amovible. Carter ton amande. Garantie 2 ans. "Selection II", modèle R34D2.

Prix ord. Simpsons 19.98 **17.99**

Veuillez noter: articles A à F portent une garantie de 2 ans.

Rayon 426, au cinquième, centre-ville.
Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez
842-7221 jour et nuit

"Electrikbroomette" de "Regina"

G. Un pratique petit aspirateur manuel ne requérant aucun sac à poussière... le ramasse-poussière se vide aussi facilement qu'un cendrier! Haute vitesse pour nettoyage en profondeur, basse vitesse pour nettoyage rapide. Idéal pour l'auto. Bec pour meubles capitonnés et suceur plat inclus. Modèle 1002.

Prix Simpsons **44.99**

"Electrikbroom" de "Regina"

H. Puissant aspirateur à moteur 3 vitesses allié à succion en tourbillon pour nettoyage efficace et rapide en tout temps! Bec pour tapis avec "chasseur de poussière" exclusif; dispositif pour nettoyer le long des plinthes. Dispositif "Surpouvoir" vous assurant un surcroît de puissance pour déloger la saleté incrustée. Ramasse-poussière facile à vider. Modèle 942.

Prix Simpsons **54.99**

"Electrikbrush" de "Regina"

J. Aspirateur vertical léger et compact avec brosse "Electrikbrush". Moteur jumelé et puissante brosse motorisée tournant à 3000 rpm pour déloger la saleté incrustée. Cadran-sélecteur vous permettant de nettoyer tapis ou parquets. Ramasse-poussière facile à vider. Modèle 1110.

Prix Simpsons **74.99**

Rayon 371, au quatrième, centre-ville.
Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez
842-7221 jour et nuit

Fer à friser "Plus 2"

K. Deux tiges plaqué chrome interchangeables. Bout rebelle à la chaleur, base de sûreté et cordon pivotant 6 pi ne s'emmêlant pas. Pratique pochette à cordon coulissant inclus.

Prix Simpsons **15.99**

Brosse "Hot Brush"

L. Brosse à coiffer à voltage jumelé. 8 rangs de filaments nylon, bout rebelle à la chaleur, commutateur arrêt/faible intensité/haute intensité, témoin lumineux indiquant que l'appareil est prêt. Elément chauffant PTC, 20 watts. Carter en plastique "Lexan", cordon pivotant. Garantie un an. Modèle MBD1.

Prix Simpsons **15.99**

Séchoir "Voyageur"

M. Modèle 1300 watts à voltage jumelé, réglages faible/haute intensité et vitesses. Dispositif de sûreté empêchant surchauffage. Pratique cordon 6 pieds. Modèle TB60.

Prix Simpsons **17.99**

Rayon 204, au rez-de-chaussée, centre-ville.
Aussi à Fairview, Anjou, Laval et Saint-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez
842-7221 jour et nuit

Pensez à Simpsons... pour vaste sélection Simpsons MD